

REPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
INS



RAPPORT D'ANALYSE DU RGPH-98

**THEME 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES
ET CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS**

**TOURE Lassina,
Démographe
Direction de la Planification**

Abidjan, Mai 2001

TABLE DES MATIERES

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| INTRODUCTION | 10 |
| CHAPITRE I : APPROCHE METHODOLOGIQUE | 3 |
| 1.1 - DÉFINITION DES CONCEPTS | 12 |
| 1.2 MÉTHODE D'ANALYSE | 14 |
| 1.2.1- <i>Les sources de données</i> | 14 |
| 1.2.2- <i>La population cible</i> | 14 |
| 1.2.3- <i>Identification des variables de l'étude</i> | 15 |
| 1.2.4- <i>Revue de la littérature</i> | 15 |
| CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DES MENAGES | 9 |
| 2.1 - DONNÉES GLOBALES SUR LES MÉNAGES RECENSÉS | 17 |
| 2.2 - CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES COLLECTIFS | 17 |
| 2.3 - CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ORDINAIRES | 18 |
| 2.4 – ÉVOLUTION DU VOLUME DES MÉNAGES ORDINAIRES DE 1975 À 1998 | 19 |
| 2.5 – VUE D'ENSEMBLE DES CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES | 20 |
| CHAPITRE III: LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES..... | 13 |
| 3.1 - STRUCTURE PAR SEXE ET ÂGE DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES | 21 |
| <i>Pyramide des âges de la population des chefs de ménages ordinaires</i> | 22 |
| 3.3 - UNE VARIATION REMARQUABLE DE LA TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES ORDINAIRES SUIVANT LE SEXE | 24 |
| 3.3 - SITUATION MATRIMONIALE DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES..... | 25 |
| <i>L'analyse de la situation matrimoniale montre que la population des chefs de ménages ordinaires est composée de : 63% de mariés, 21% de célibataires, 9% en union libre, 6% de veufs et de 2% de divorcés.</i> | 25 |
| 3.3.1 - <i>Chefs de ménages célibataires : Une forte proportion d'hommes</i> | 25 |
| 3.3.2 - <i>Chefs de ménages mariés: Une très forte proportion d'hommes</i> | 25 |
| 3.3.3 - <i>Chefs de ménages séparées ou divorcées: Une prédominance des femmes</i> | 26 |
| 3.3.4 - <i>Chefs de ménages veufs ou veuves : Une très forte proportion de femmes</i> | 26 |
| 3.3.5 – <i>Structure par âge et sexe des chefs de ménages par milieu de résidence selon la situation matrimoniale</i> | 26 |
| <i>Une jeunesse des célibataires chefs de ménages</i> | 26 |
| <i>Pyramide des âges des chefs de ménage par milieu de résidence selon la situation matrimoniale</i> | 26 |
| 3.4 - LA NATIONALITÉ DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES | 27 |
| 3.5 - TAUX PAR ÂGE ET SEXE DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES..... | 29 |
| 3.6 - UN NIVEAU FAIBLE D'ALPHABÉTISATION DES CHEFS DE MÉNAGES | 31 |
| 3.7 - UNE PROPORTION ÉLEVÉE DE CHEFS DE MÉNAGES DE NIVEAU D'INSTRUCTION PRIMAIRE..... | 33 |
| 3.8 – ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES | 34 |
| 3.9 – VUE D'ENSEMBLE DES CARACTÉRISTIQUES DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES..... | 35 |
| CHAPITRE IV : LES CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT PRINCIPAL DU CHEF DE MÉNAGE | 29 |
| 4.1 - VOLUME GLOBAL DES TYPES DE CONSTRUCTION..... | 37 |
| 4.2 TYPE DE CONSTRUCTION ET STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT..... | 40 |
| 4.3 - TYPE DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION | 48 |
| 4.3.1 - <i>Type de construction et nature du mur</i> | 48 |
| 4.3.2 - <i>Le Type de construction et la nature du toit du logement</i> | 54 |
| 4.3.3 - <i>Type de construction et nature du sol</i> | 60 |
| 4.4 - LES CONDITIONS DE LOGEMENT | 65 |
| 4.4.1 - <i>Caractéristiques des lieux d'aisance des ménages</i> | 65 |
| 4.4.2 - <i>Logements et mode d'évacuation des ordures ménagères</i> | 73 |
| 4.4.3 - <i>Le mode de cuisson des aliments par les ménages</i> | 74 |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 4.4.4 - <i>Le logement et le mode d'évacuation des eaux usées</i> | 75 |
| 4.5 - LES COMMODITÉS DU LOGEMENT | 77 |
| 4.5.1 - <i>Le mode d'alimentation en eau des ménages ordinaires</i> | 77 |
| 4.5.2 - <i>Le mode d'éclairage des ménages</i> | 79 |
| 4.5.3 - <i>Niveau d'équipements électroménagers des logements en Côte d'Ivoire</i> | 80 |
| 4.6 – VUE D'ENSEMBLE DES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT | 81 |
| CHAPITRE V : CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS..... | 78 |
| 5.1 - LA FRÉQUENTATION SCOLAIRES DES ENFANTS | 84 |
| 5.1.1 - <i>Une variation différentielle du taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans suivant le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage</i> | 84 |
| 5.3 - UNE VARIATION DU NOMBRE MOYEN DE PERSONNES SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE | 87 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE..... | 91 |
| LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 93 |
| TABLE DES TABLEAUX ET FIGURES | 95 |
| ANNEXES..... | 99 |

AVANT-PROPOS

En 1975, la Côte d'Ivoire inaugurerait véritablement l'ère des recensements démographiques avec la réalisation de son premier recensement général de la population du 12 avril au 15 mai 1975. En 1986, en publiant le décret n°86-389 du 4 juin 1986 portant institution et organisation du recensement décennal de la population et de l'habitat, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire s'est résolument orienté dans la politique d'organisation régulière des recensements démographiques avec la réalisation en mars 1988, du deuxième recensement général de la population et de l'habitat. Cette volonté gouvernementale, à disposer de données socio-démographiques fiables et actualisées pour une meilleure prise en compte de la variable population dans la planification du développement de la nation, a été confirmée en 1997 par le décret n°97-683 du 3 décembre 1997, qui apporte des éléments nouveaux dans la structuration des organes du recensement notamment la création du Comité de Pilotage et de Suivi du Recensement (CPSR) doté en son sein d'un Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR), spécifiquement responsable de l'exécution des tâches techniques que nécessite le recensement.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de Côte d'Ivoire de 1998 (RGPH-98), troisième opération statistique du genre exécutée dans le pays, s'inscrit parfaitement dans cette logique ; il a été réalisé du 21 novembre au 20 décembre 1998 sur toute l'étendue du territoire national. Par rapport aux précédentes opérations, le questionnaire du recensement général de la population et de l'habitation de 1998 a été enrichi par l'insertion des questions relatives aux personnes handicapées physiques, à la formation professionnelle, aux conditions de vie des populations et à la mortalité au cours des douze derniers mois. En ce qui concerne l'analyse des données, 12 thèmes d'étude prioritaires ont été définis et, pour chacun d'eux, un plan d'analyse a été élaboré par des cadres nationaux bien avant la réalisation du dénombrement.

Le plan de publication des résultats du RGPH-98 adopté par le BTPR prévoit la production de ces résultats en 5 volumes articulés comme il suit:

Volume I : Rapport général du recensement

Tome 1 : Méthodologie générale

Tome 2 : Bilan de la collecte des données

Tome 3 : Bilan de l'exploitation des données

Tome 4 : Rapport de l'enquête post-censitaire de couverture

Tome 5 : Rapport financier

Volume II : Données statistiques

Tome 1 : Résultats par sexe et âge par région, département et milieu de résidence

Tome 2 : Résultats par sexe et âge par sous-préfecture et milieu de résidence

Tome 3 : Ethnie, nationalité, religion

Tome 4 : Alphabétisation, instruction, fréquentation scolaire

Tome 5 : Activités économiques

Tome 6 : Nuptialité, fécondité, mortalité

Tome 7 : Ménages

Tome 8 : Conditions de vie des populations

Volume III : Données socio-démographiques et économiques des localités

Tome 1 : Population des localités

Tome 2 : Equipements socio-économiques des localités

Tome 3 : Fiches monographiques des localités

Volume IV : Analyse des résultats

Tome 1 : Etat et structures de la population

.....**Tome 2 : Migration**

.....**Tome 3 : Fécondité**

Tome 4 : Etat matrimonial, nuptialité

.....**Tome 5 : Mortalité**

.....**Tome 6 : Alphabétisation, instruction, fréquentation scolaire**

Tome 7 : Activités économiques

.....**Tome 8 : Situation socio-économique de la femme**

.....**Tome 9 : Situation socio-économique des enfants et des jeunes**

.....**Tome 10 : Situation socio-économique des personnes âgées**

.....**Tome 11 : Caractéristiques socio-économiques des personnes handicapées physiques**

.....**Tome 12 : Caractéristiques des ménages et conditions de vie des populations**

Volume V : Situation démographique nationale

Tome 1 : Indicateurs démographiques et sociaux en 1998

Tome 2 : Synthèse des principaux résultats du RGPH-98

Tome 3 : Perspectives démographiques

Tome 4 : Atlas des principaux résultats

Pour satisfaire les besoins en informations socio-démographiques du plus grand nombre possible d'utilisateurs, ces différentes publications des résultats du RGPH-98 qui couvrent l'éventail des résultats attendus, seront diffusés sur des supports très variés : brochures, cd-rom, Internet, etc.

La réussite du RGPH-98 a été le fruit d'une coopération efficace entre le Gouvernement d'une part, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale (BM), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française d'autre part, au plan international. Puisse le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française (CF) trouver ici l'expression de notre profonde gratitude pour le soutien financier, matériel et technique qu'ils ont apporté pour garantir le succès de l'opération.

Au plan national, le succès du dénombrement a été rendu possible grâce à la collaboration étroite et fructueuse des autorités préfectorales, sous-préfectorales, municipales, traditionnelles qui n'ont ménagé aucun effort pour mobiliser les populations et pour apporter un soutien logistique conséquent aux équipes de recensement. A toutes ces autorités et à la population de Côte d'Ivoire, nous adressons nos vifs remerciements.

Nos plus vifs remerciements s'adressent enfin au Gouvernement de la Côte d'Ivoire qui, par la Déclaration de Politique Nationale de la Population (DPNP) adoptée en mars 1997, visant principalement l'amélioration du niveau de vie et du bien être des

populations dans la perspective d'un développement humain durable, a inscrit en bonne place l'organisation décennale des recensements démographiques dans la stratégie en matière de population et développement, et surtout a fourni les moyens nécessaires à l'exécution satisfaisante de cette opération.

Le Directeur Général de l'INS

BA

IBRAHIMA

RESUME

Des caractéristiques globales des ménages

La Côte d'Ivoire compte 2.646.456 ménages ordinaires et 942 ménages collectifs. Ces deux types de ménages ont respectivement en leur sein 15.327.423 et 39.249 habitants, soit en moyenne 5,8 personnes par ménage ordinaire et 41,7 personnes par ménage collectif. Ce qui correspond à une population totale de 15.366.472 habitants. En milieu urbain, on dénombre 1.222.072 ménages ordinaires et 704 ménages collectifs avec respectivement 6.492.783 et 36.355 habitants, soit des moyennes respectives de 5,3 et 51,6 personnes par ménage. En milieu rural, on y trouve 1.424.384 ménages ordinaires et 238 ménages collectifs qui comptent respectivement 8.834.640 et 2.894 personnes ayant en moyenne 6,2 respectivement 12,2 personnes par ménage.

Abidjan, la capitale économique compte 576.779 ménages ordinaires et 155 ménages collectifs ayant respectivement en leur sein 2.866.686 et 11.267 personnes par ménage, soit une population totale de 2.877.948 personnes. Ainsi, on a en moyenne 5 personnes par ménage ordinaire et 72,7 personnes par ménages collectif.

Des caractéristiques des chefs de ménages

La population des chefs de ménages ordinaires est composée de 84% d'hommes et de 16% de femmes ayant sous leur responsabilité respective en moyenne 6 et 4,6 personnes. Mais, la proportion des femmes chefs de ménages connaît une hausse en passant de 15% à 16% de 1988 à 1998.

Avec une moyenne d'âge de 42 ans, la population des Chefs de ménages est essentiellement composée d'adultes : 80% d'entre eux ont plus de 30 années de vie révolues ; mais le chef de ménage est plus jeune en milieu urbain (39,8 ans) qu'en milieu rurale (44,2 ans).

Le mariage est généralisé dans cette population : plus de 3 chefs de ménages sur 5 sont mariés. Cependant, la ville est surtout caractérisée par une généralisation du phénomène de célibat et d'union libre (sur 5 chefs de ménages de ces statuts respectifs, environ 3 sont de ce milieu), quand la campagne l'est par le phénomène de mariage et ses corollaires de séparation, divorce et veuvage, pratiquement dans les mêmes proportions.

70% des ménages ordinaires en Côte d'Ivoire, quelque soit le milieu de résidence, sont dirigés par des ivoiriens contre 30% par des étrangers.

L'analphabétisme semble généralisé dans la population des chefs de ménages résidant en Côte d'Ivoire : plus de 3 chefs de ménages sur 5 sont analphabètes. Il est plus accentué chez les femmes que chez les hommes, et, plus présent en milieu rural qu'en milieu urbain : les taux d'analphabétisme masculin sont de 48,8% en milieu urbain et 65,7% en milieu rural contre ceux féminins respectifs de 57,2% et 90%.

En croisant l'alphabétisation et la nationalité, on constate que ce sont les chefs de ménages étrangers qui comptent plus d'analphabètes dans leur rang : 4 chefs de ménages étrangers sur 5 sont analphabètes contre 3 sur 5 chez les chefs de ménages ivoiriens.

Le niveau primaire de la formation de base semble être celui atteint par la majorité des chefs de ménages (un chef de ménage sur trois). C'est en milieu rural que les chefs de ménages sont les moins instruits : 56% sont de niveau primaire ; en milieu urbain par contre 72% ont au moins le niveau secondaire premier cycle.

L'activité économique des chefs de ménages est potentiellement avérée : 9 chefs de ménages sur 10 sont des actifs. La proportion des actifs est plus élevée chez les hommes (94%) que chez les femmes (70%) et plus en milieu rural (95%) qu'en milieu urbain (86%). Le phénomène de chômage semble assez marginal au sein de la population des chefs de ménages.

Des caractéristiques de l'habitat

75% du patrimoine immobilier des chefs de ménages est constitué de maisons simples, de cases traditionnelles et de concessions. 77% du patrimoine urbain est constitué de concessions, maisons simples, logement en bande. Quant au patrimoine rural, il est composé à 90% de maisons simples, cases traditionnelles et concessions.

La maison simple représente le type de construction privilégié : 1 ménage y est logé au niveau national, 1 ménage sur 4 en milieu urbain et 2 ménages sur 5 en milieu rural.

En Côte d'Ivoire, les chefs de ménages ordinaires sont majoritairement propriétaires de leur logement d'habitation principal : 1 chef de ménage sur 2 au niveau national, 1 chef de ménage sur 4 en milieu urbain et 3 chefs de ménages sur 4 en milieu rural.

Les surfaces habitées par les ménages, sur l'ensemble du territoire, sont caractérisées par la prédominance des constructions dont les murs sont réalisés en dur (55%). Le milieu urbain, avec un profil identique pour la nature du mur à celui de l'ensemble Côte d'Ivoire, est surtout caractérisé par les constructions en dur (79%), tandis que le milieu rural l'est par les constructions en banco (41%), généralement constatés pour les cases traditionnelles.

Quel que soit le milieu de résidence, l'utilisation du géobéton prend de plus en plus de l'ampleur : 5% des maisons en sont construites au niveau national et rural, 6% au niveau urbain. Il est particulièrement utilisé, en milieu urbain, dans la construction des villas modernes, des appartements, des logements en bande et des maisons simples.

La toiture en tôle est utilisée par la quasi-totalité des logements en Côte d'Ivoire. C'est en milieu urbain qu'il est plus utilisé : 90% des logements en sont couverts contre 75% en milieu rural.

Par rapport au type de construction, il ressort que quel que soit le milieu de résidence, la tôle semble être le matériau le plus utilisé pour réaliser les différents types de construction à l'exception des appartements faits de toiture en béton en milieu urbain et des cases traditionnelles faits de toitures en fibre végétales en milieu rural.

Les logements des ménages sont majoritairement faits de sol en ciment. C'est en milieu urbain que ce type de matériel est le plus utilisé : 4 logements sur 5 ont leur plancher garni contre seulement 1 logement sur 2 en milieu rural.

En discriminant par rapport au type de construction ; il apparaît qu'à l'exception des villas modernes dont le sol est fait de carreau en milieu urbain et des cases traditionnelles de sols couverts de terre ou sable en milieu rural, tous les autres types de constructions ont des sols revêtus de ciment quel que soit le milieu de résidence.

Au niveau national, plus de la moitié des ménages (60%) utilisent des lieux d'aisance recommandés (WC et Latrines), contre plus d'un tiers de ces ménages qui usent de la nature comme lieu de défécation privilégié. Le milieu rural où la nature constitue le lieu d'aisance privilégié s'oppose au milieu urbain où la nature est délaissée au profit d'autres lieux d'aisance appropriés (85% pour latrines et wc).

Le ramassage des ordures ménagères est pratiquement inorganisé et non systématisé. En effet, ce sont seulement 21% au niveau national, 45% au niveau urbain et 1% au niveau rural qui sont concernés par la collecte et le ramassage des ordures ménagères. En milieu urbain, c'est à Abidjan qu'il existe véritablement des systèmes organisés de collecte : 66% des ménages ont leurs ordures qui sont ramassées, contre 26% dans les autres villes.

La cuisson des aliments dans les ménages ordinaires ivoiriens se fait en grande partie (80%) grâce à l'utilisation de sources d'énergie non renouvelable que sont le bois de chauffe et le charbon de bois. Ce sont les ménages ruraux qui l'utilisent le plus (93%). Quant aux ménages urbains, ils préfèrent le charbon de bois pour la cuisson des aliments (40%).

L'utilisation de la source d'énergie renouvelable que constitue le GAZ n'est pas très répandue (seulement 5% au national), et demeure encore un phénomène urbain (11% en milieu urbain contre 1% en milieu rural), et plutôt Abidjanais (environ 1 ménage sur 5 s'en est approprié).

Les systèmes de canalisation sont quasi inexistant à l'usage des ménages ivoiriens. En effet, au moins 3 ménages sur 5 jettent les eaux usées dans la rue ou dans la nature, quel que soit le milieu de résidence.

Le système le plus recommandé, le réseau d'égout est très peu mis à l'usage des ménages : seulement 6% des ménages au niveau national en ont accès ; c'est surtout à Abidjan qu'il est d'utilisation un peu plus usuelle : 1 ménage sur 4 en est raccordé.

Sur l'étendue du territoire, l'eau potable est moyennement distribuée : 1 ménage sur 2 en ont accès et s'en approvisionne à travers la source courante de la SODECI, ou par les pompes villageoises. En milieu urbain, ce sont 3 ménages sur 5 qui en ont accès par le biais de la SODECI, contre 1 sur 3 en milieu rural par les pompes villageoise. C'est à Abidjan en milieu urbain, que l'accès des ménages à l'eau potable est généralisé (95%) contrairement aux autres villes pour lesquels il est limité (44%).

L'éclairage des ménages se fait majoritairement grâce à la lampe tempête (54%). C'est la source d'éclairage la plus utilisée en milieu rural. En milieu urbain, 77% des ménages utilisent surtout l'électricité. Mais, la distribution de l'énergie électrique n'est pas encore assez répandue au niveau national : seulement 2 ménages sur 5 en ont reçu.

L'équipement des ménages vivant sur le territoire ivoirien en appareil électroménagers semble assez sommaire. En effet, 53% des ménages ont soit un poste de radio, soit une télévision, soit les deux. La radio est l'équipement que les ménages semblent s'être le plus approprié : c'est leur principale source d'information.

Des conditions de vie des populations vulnérables

La situation de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 11 ans dans les ménages sur l'ensemble du territoire est caractérisée par la sous-scolarisation des filles par rapport aux garçons (1 garçon sur 2 est scolarisé contre 2 filles sur 5). De plus, les ménages urbains et surtout les ménages dirigés par les femmes sont plus favorable à la scolarisation des enfants.

La situation sanitaire des enfants des moins de 5 ans est assez précaire surtout en milieu rural. Dans ce milieu, c'est presque la quasi-totalité des enfants qui vivent dans des ménages qui n'ont pas accès à l'eau potable ; en outre sur 5 enfants pris indistinctement dans différents ménages, 2 n'ont pas accès à l'eau potable et 3 n'ont pas accès à des lieux d'aisance comme WC et latrines.

Les conditions de logement semblent être particulièrement difficiles pour cette population infantile. En effet, des baraques exiguës peuplées en moyenne de 3,7 personnes par pièce occupée, aux villas modernes peuplées de 7,6 personnes par pièce occupée, les conditions d'habitation ne semblent guère favorable à l'épanouissement des enfants : elles frôlent le surpeuplement par pièce voire la promiscuité.

INTRODUCTION

En regard de la richesse des très nombreuses études ethnologiques, anthropologiques et économiques portant selon les cas sur les systèmes de parenté, le mariage, les groupes domestiques, les households (pour la recherche anglosaxonne), etc..., la production de la démographie portant sur les ménages et la famille en Afrique demeure embryonnaire et constitue le parent pauvre de la discipline (Locoh, 1988 ; Sala-Diakanda, 1988).

Par ailleurs, la production de tableaux statistiques sur la structuration familiale des ménages constitue la portion congrue des volumes de résultats et d'analyses issus des recensements en Afrique.

Plusieurs explications permettent de comprendre cette situation. Mais deux explications semblent fondamentales : il s'agit du manque de données et de l'inadéquation du concept de ménage aux réalités africaines. Par exemple, on peut cohabiter sans être apparenté, en milieu urbain et on peut être apparenté et vivre séparé : le phénomène de non co-résidence des conjoints et des enfants encore dépendants est relativement fréquent dans les villes africaines et en cas de polygynie (Locoh, 1990). En outre, l'unité résidentielle ne coïncide pas nécessairement avec les unités de production et de consommation. Il apparaît que l'obstacle le plus profond au développement d'une démographie des ménages et de la famille en Afrique est le poids de la représentation de la famille.

Malgré cette situation, on assiste depuis plus d'une décennie à un intérêt croissant pour les réflexions et les recherches sur les ménages et les familles en Afrique.

Les recensements de population apparaissent comme une source de données sur les ménages, car ils offrent une gamme importante d'informations sur les ménages. Les recensements de population permettent également d'identifier les chefs de ménages et ses caractéristiques, de connaître les membres du ménage et donc la composition du ménage.

Cependant, il convient de reconnaître que les données sur les ménages issues des recensements de population sont insuffisamment analysées.

Pour ce qui concerne les conditions de vie de population, les recensements de population se limitent généralement au recueil des informations sur les caractéristiques des habitations, les autres aspects de la vie des ménages ne pouvant être abordés que dans le cadre d'enquêtes spécifiques.

Comme les données sur les ménages, celles sur les habitations sont aussi sous exploitées. On se contente de l'analyse différentielle entre les types de construction, sans insister davantage sur les liens entre les caractéristiques des ménages et celles des habitations.

C'est pourquoi, il nous semble opportun d'étudier les caractéristiques des ménages et les conditions de vie des populations, à partir des données du RGPH 1998.

Des questions ou variables du recensement permettent de cerner les ménages et les conditions de vie des populations, il s'agit entre autres de :

- du lien de parenté avec le chef de ménage qui donne Des informations sur la taille et la composition du ménage ;
- du type de construction, du nombre de pièces du ménages de la nature du mur, du toit et du sol ;
- des caractéristiques du lieu d'aisance ;
- du mode d'alimentation en eau, d'éclairage, d'évacuation des ordures ménagères...

Le recensement de la population et de l'habitation de Novembre 1998 vise une meilleure connaissance des caractéristiques de la population ivoirienne du point de vue de :

- son effectif ;
- sa composition par sexe et par âge ;
- sa répartition spatiale ;
- sa mortalité ;
- sa fécondité ;
- sa migration etc...

Ces différentes données statistiques permettent de mettre en œuvre une politique rigoureuse de développement socio-économique et l'évaluation correcte des programmes de développement.

Par rapport aux objectifs du recensement, notre travail se propose d'analyser les principaux traits des ménages et les conditions de vie population à travers, le nombre des ménages, leur taille, leur composition, les caractéristiques du chef de ménage, la qualité de l'habitation, l'accès à l'eau potable et le cadre de vie des populations.

Pour ce faire, le présent rapport porte sur cinq chapitres qui sont :

Approche méthodologique ;

Caractéristiques des ménages ;

Caractéristiques socio-démographiques et économiques des chefs de ménages ;

Caractéristiques du logement principal du chef de ménage ;

Conditions de vie des populations vivant dans les logements

CHAPITRE I : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Ici nous décrivons comment le travail d'analyse va être mené, les différentes étapes d'analyse et les outils d'analyse.

1.1 - Définition des concepts

Dans le cadre de notre travail, ce sont les niveaux d'analyse ci-après qui ont été retenus :

National
Milieu urbain
Milieu rural
Autres urbains
Abidjan

Le Ménage

Il nous semble nécessaire de rappeler que la notion de ménage a été conçue au sein des sociétés occidentales par les statisticiens et les démographes, à la recherche d'une unité statistique d'observation opérationnelle, qui permette de compter et saisir les individus sans omission ni double compte lors des recensements et enquêtes ; le recueil du lien de parenté constituant avant tout un moyen d'identification des individus¹. Conçu comme tel, le ménage n'est pas la famille et vice versa. Si historiquement ou ponctuellement, les deux concepts de famille et de ménage peuvent coïncider, ils traduisent fondamentalement des réalités différentes, mais non exclusives.

Le concept de ménage est défini comme une unité résidentielle ou domestique, avec la prise en compte de la façon dont les personnes s'associent pour pourvoir individuellement ou collectivement à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. On distingue deux types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Le ménage ordinaire

D'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998, le ménage ordinaire est constitué par un ensemble de personnes apparentées ou non, qui reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé « chef de ménage », vivent sous le même toit ou dans la même concession et dont les ressources sont mises en commun ou en partie. Le ménage ordinaire est généralement constitué par le chef de ménage, son ou ses épouse (s) et leurs enfants non mariés. Dans certains cas, assez nombreux, le ménage ordinaire peut comprendre des enfants mariés du chef de ménage, des parents (ascendants, descendants et/ou collatéraux) du chef de ménage et quelquefois des personnes non-apparentées. Ce qui est important comme critères fondamentaux à respecter pour identifier les membres d'un ménage ordinaire, c'est le fait :

de vivre sous le même toit ou dans la même concession ;
de reconnaître l'autorité du chef de ménage ;
de mettre en commun les ressources, en partie ou en totalité.

Comme on peut le constater à travers cette définition du ménage, l'importance de la notion lien de parenté. Chaque membre du ménage est repéré ou identifié par rapport au chef de ménage ou la personne désignée comme telle. Cependant, cette notion bien qu'importante présente certaines limites.

Par exemple, en Afrique on confond le lien biologique avec le lien du lignage ou du clan. On dira qu'un individu est aussi bien fils de son père biologique que de son oncle, frère de son père. Ceci pour dire que la notion de fils au-delà de simples liens biologiques. Très souvent, la modalité « autres parenté » est relativement surestimée parce que l'information recueillie lors de la collecte est moins affinée.

En outre, on peut cohabiter sans être apparenté (surtout en milieu urbain), et on peut être apparenté et vivre séparé : le phénomène de non co-résidence des conjoints et des enfants encore dépendants est très répandu en Afrique surtout en ville. Toute chose qui peut introduire des biais dans la prise en compte du concept de ménage ordinaire.

¹ Chaire Quetélet, (1996), « Entre l'Utile et le Futile : Pistes pour une démographie du XXIème siècle, Institut de Démographie, Louvain-la-Neuve, Belgique.

Typologie des ménages ordinaires

Elle se fonde sur le lien de parenté avec la personne désignée comme chef de ménage.

Ménage de singleton : c'est un ménage composé d'une seule personne résidante : elle est donc chef de ménage. La taille du ménage est donc égale à 1.

Famille nucléaire : La famille nucléaire ou famille conjugale est le ménage composé d'un couple vivant seul ou avec leurs enfants non mariés. La taille du ménage est égale à 2.

Ménage polynucléaire : la famille polynucléaire est un type particulier de famille nucléaire dont le chef est un polygame qui vit avec deux de ses femmes au moins sous le même toit, avec éventuellement leurs enfants non mariés. La taille du ménage est égale à 3.

Famille monoparentale : la famille monoparentale est un ménage composé d'un homme ou d'une femme qui vit sans conjoint avec ses enfants.

Famille nucléaire élargie : la famille nucléaire élargie est une famille nucléaire (type 2) dans laquelle on retrouve d'autres parents du CM tel que : père ou mère, frère ou sœur, neveu ou nièce, ou tout autre parent.

Famille polynucléaire élargie : la famille polynucléaire élargie est une famille polynucléaire (type 3) dans laquelle on retrouve d'autres parents du Chef de ménage, tel que : père ou mère, frère ou sœur, neveu ou nièce, autres parents. La taille du ménage est égale à 4.

Famille monoparentale élargie : la famille monoparentale élargie est la famille monoparentale (type 4) dans laquelle on retrouve d'autres parents du chef de ménage tel que : père ou mère, frère ou sœur, neveu ou nièce, autres parents. La taille minimale du ménage est 3.

Famille composite : La famille composite est un ménage dans lequel on ne retrouve que des personnes qui ont un lien de parenté avec le Chef du ménage autre que des liens de mariage (époux/épouse) et de filiation du type : fils ou fille du CM.. La taille minimale du ménage est égale à 2.

Ménage étendu : le ménage étendu est un ménage dans lequel on retrouve à la fois des personnes qui ont un lien de parenté avec le Chef de ménage et des personnes qui n'ont aucun lien de parenté avec le Chef de ménage. La taille minimale d'un ménage de ce type est égal à 3.

Ménage non familial : Le ménage non familial est un ménage composé d'au moins deux personnes et dont aucun membre n'a de lien de parenté avec le Chef de ménage.

Ménage non classé : les ménages non classés sont tous les ménages qui se retrouvent dans l'une des catégories suivantes :

Le ménage ordinaire n'a pas de Chef de ménage ;

Le ménage ordinaire a plus d'un chef de ménage ;

Le ménage ordinaire a au moins un de ses membres dont le lien de parenté avec le CM est non déclaré.

Le ménage collectif

Le ménage collectif est constitué par un groupe de personnes, sans lien de parenté à priori, qui vivent ensemble au sein d'une même institution pour des raisons de santé, d'études, de travail, de voyage, de discipline ou autres. C'est l'institution qui règle les conditions de leur coexistence, compte tenu de ses propres objectifs. Le ménage collectif est par définition est sans chef de ménage. Entrent dans ce cadre les institutions suivantes :

casernes militaires ou assimilés,

hôpitaux, asiles d'aliénés, léproserie, centre de la Croix bleue,

prisons, centres d'éducation surveillée,

internats scolaires, campus universitaires, orphelinats, centres des handicapés,

baraquement de chantiers temporaires,

hôtels, auberges, campements administratifs,

monastères, couvents, centres religieux,

autre à préciser.

Toutefois les personnes qui vivent dans ces institutions avec toute leur famille (femme(s) et enfant(s), de façon libre et normale, forment des ménages ordinaires.

Les trois recensements de population qu'a réalisés la Côte d'Ivoire ont appliqué la même définition en ce qui concerne le ménage ordinaire. Par contre, pour ce qui est du ménage collectif, le recensement de 1975, avait adopté une autre définition, le ménage collectif avait un chef qui était la personne la plus âgée ou qui avait le grade le plus élevé, si un ou plusieurs individus ont le même âge. Cependant, au cours des deux derniers recensements, le ménage collectif n'a pas de chef.

Le Bâtiment et le Logement

Le bâtiment est une construction d'un seul tenant quel que soit son usage. Il peut être :

un immeuble (maison à étages)

une maison en bande (genre SOGEPHIA ou SICOGI)

une maison isolée (case, maison simple, villa ou baraque)

Une concession est une construction formée par un ensemble de maisons contiguës ou non donnant sur une cour centrale et servant d'habitation à un ou plusieurs ménages.

Le logement est un local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'un bâtiment si celui-ci en comporte plusieurs, ou se confondant au bâtiment lui-même, pour servir d'habitation.

Le bâtiment ou le logement, en tant qu'élément de base de l'unité d'habitation, est le cadre de référence approprié dans lequel les ménages et les personnes qui les composent sont identifiées, puis dénombrées, pour assurer l'exhaustivité du recensement. Les caractéristiques du logement (nature du toit, du mur, les équipements, le lieu d'aisance etc...) se rapportent aux caractéristiques du logement du chef de ménage. De ce fait, le nombre de logements est identique au nombre total de chef de ménage.

La pièce disponible

Le nombre total de pièces disponibles dans un logement prend en compte les chambres à coucher et les salons. C'est-à-dire lorsque le logement comporte une chambre à coucher et deux salons, le nombre total de pièces est « trois » au lieu de « un » ;

Le nombre total de pièces occupées est le nombre de pièces que le ménage utilise pour dormir.

Selon les normes internationales, une pièce est dite surpeuplée lorsqu'elle est occupée par 1,3 à 1,8 personne, en ce qui concerne les pays du nord. Par contre, une pièce est dite surpeuplée dans les pays du sud, lorsque plus de 3,5 personnes l'occupe. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, nous retiendrons ce même critère de surpeuplement de pièces, pour faciliter les comparaisons. Il faut ajouter que la superficie minimale d'une pièce en Côte d'Ivoire est de 9m².

L'eau potable

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit l'eau potable comme étant une eau ne renfermant en quantité ni substances chimiques, ni germes nocifs pouvant porter atteinte à la santé du consommateur.

En outre, cette eau doit être aussi agréable à boire tant que les circonstances le permettent, la fraîcheur, l'absence de turbidité, de coloration, de parasites, de goût et d'odeurs désagréables sont autant de qualités exigées d'une eau de consommation.

Cette définition de l'eau potable est celle admise en Côte d'Ivoire. En effet, on considère comme eau potable toute eau d'adduction, c'est à dire celle distribuée par la Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire (SODECI). Ainsi, nous considérons comme eau potable toute eau en provenance des sources suivantes : SODECI et pompe villageoise. L'eau en provenance de sources autres que celles ci-dessus est dite non potable : il s'agit de l'eau de puits et de l'eau de surface.

1.2 Méthode d'analyse

1.2.1-Les sources de données

Les données utilisées dans le cadre de cette étude proviennent principalement du RGPH 98, réalisée par l'INS. Des différents thèmes abordés, l'étude envisagée s'intéressera à celui relatif aux ménages (particulièrement aux ménages ordinaires) et aux conditions de vie des populations.

D'autres sources de données pourront être utilisées. Il s'agit notamment du RGP 1975 et du RGPH 88. Elles pourront notamment permettre de connaître l'évolution de la situation des ménages du point de vue du volume et des caractéristiques des chefs de ménages ordinaires.

1.2.2-La population cible

La population qui fait l'objet de cette étude est celle des ménages. En ce qui concerne les ménages ordinaires, on pourra les identifier aux chefs de ménages pour étudier certaines caractéristiques socio-démographiques relatifs aux ménages ordinaires. L'unité statistique d'étude est évidemment ici le ménage. C'est donc par rapport aux ménages que se feront toutes les analyses envisagées.

1.2.3-Identification des variables de l'étude

Sur la base des manuels : de l'agent recenseur et du chef d'équipe, de codification des questionnaires ménage et des autres documents élaborés pour le recensement, nous avons identifié les variables liées aux caractéristiques socio-démographiques et économiques des chefs de ménages ordinaires, celles liées au milieu d'habitat et à l'habitation du ménage et celles liées au cadre de vie et à l'assainissement. Les différentes variables étudiées sont de nature soit quantitative continue et discrète, soit de nature qualitative et recodé en quantitative discrète.

Variables liées aux caractéristiques socio-démographiques et économiques

l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, l'état matrimonial, la nationalité, l'ethnie, le lien de parenté, l'occupation actuelle, l'activité exercée, la branche d'activité.

Variables liées aux caractéristiques du milieu

Le milieu de résidence, le lieu de naissance.

Variables liées aux caractéristiques de l'habitation

Le type de construction, le nombre de pièces disponibles et occupées, la nature du mur, du toit et du sol du logement, le statut d'occupation du logement.

Variables liées aux caractéristiques du cadre de vie et à l'assainissement

Le mode d'alimentation en eau, le mode d'éclairage et de cuisson, les équipements électroménagers, les caractéristiques du lieu d'aisance, le mode d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées.

En plus de ces variables de base de l'étude, d'autres variables de synthèse seront créées : L'alimentation en eau potable, la typologie des ménages, le statut socio-économique, la qualité du logement, l'accès à l'information.

1.2.4-Revue de la littérature

A partir d'enquêtes réalisées au Togo et en Côte d'Ivoire, P. Vimard a produit un certain nombre d'analyses au niveau des ménages qui améliorent sensiblement la connaissance de ceux-ci et illustrent la diversité des approches démographiques et analytiques qui peuvent être effectuées ; calcul de probabilités de transition des noyaux familiaux en Côte d'Ivoire (Vimard et N'CHO, 1988) ; élaboration de typologies (VIMARD, 1995) ; approche multivariée des facteurs de différenciation de la structure des ménages (Benoît et al., 1983) ; différenciation selon les groupes socio-économiques (VIMARD et N'CHO, 1991). Les analyses de P. Antoine, sur Abidjan et Dakar, ont mis en lumière la relation entre type d'habitat et composition des ménages (Antoine, 1994).

En plus de ces études essentiellement basées sur des données d'enquêtes, Des analyses très légères ont été réalisées sur les ménages et les caractéristiques de l'habitat, à partir Des données du RGPH1988 (INS, 1988).

Notre étude se propose de décrire :

Dans un premier temps, les caractéristiques des ménages : il y s'agira d'examiner l'évolution du volume, de la taille et de la composition des ménages de 1988 à 1998 ;

Ensuite, seront décrites les caractéristiques démographiques et socio-économiques des chefs de ménages ordinaires ;

Puis, les caractéristiques du logement principal du chef de ménage seront examinées : il s'agira de décrire les caractéristiques de l'habitat du point de vue du statut d'occupation, du type et du matériaux de construction, du cadre de vie et des commodités ;

Enfin, les conditions de vie des populations seront abordées : il y s'agira de faire une description de la situation de scolarisation des enfants du ménage, de la situation sanitaire des enfants de moins de 5 ans dans les ménages en terme de promiscuité et d'accès à l'eau potable.

Cette étude descriptive va se fonder sur les données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998. Les informations relatives à cette source sont examinées à travers une analyse essentiellement descriptive, univariée et bivariée.

La méthode consiste donc à construire des variables ou des indicateurs pour appréhender certains phénomènes. Par exemple, pour décrire le type de ménage, analyser certaines caractéristiques socio-économiques du chef de ménage : les ménages dont le chef ne sait ni lire et écrire (analphabète), les ménages dont le chef est chômeur, les ménages dont le chef travaille dans le secteur agricole (culture de rente ou culture vivrière), expliquer les conditions de vie de certaines populations dites vulnérables.

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

2.1 - Données globales sur les ménages recensés

Lors du RGPH-98, on a distingué deux types de ménages dans lesquels les personnes vivant en Côte d'Ivoire ont été identifiées puis dénombrées : les ménages collectifs et les ménages ordinaires. Parmi les 15.366.672 habitants de la Côte d'Ivoire en novembre 1998, 15.327.423 habitants, soit 99,7% de la population totale du pays, ont été identifiés puis dénombrés comme résidents dans 2.646.456 ménages ordinaires et 39.249 habitants l'ont été dans 942 ménages collectifs. Ainsi, une des caractéristiques des ménages en Côte d'Ivoire est le très faible poids des ménages collectifs, tant du point de vue de leur nombre (0,04%) que du point de l'importance de leur population (0,3%). Cependant, les ménages collectifs sont, par nature, des ménages de très grande taille : la taille moyenne d'un ménage collectif est de 41,7 personnes, tandis que celle d'un ménage ordinaire est de 5,8 personnes.

Le tableau n° 2.1 se réfère à la présentation des caractéristiques des ménages ordinaires et des ménages collectifs selon le milieu de résidence. Les caractéristiques de ces ménages sont : leur effectif, la population totale vivant dans ces ménages et leur taille moyenne. D'après les données disponibles, on remarque que les distributions des ménages collectifs et des ménages ordinaires selon le milieu de résidence sont assez fortement contrastées; il en va de même des distributions selon le milieu de résidence de leur population respective.

Tableau n°2.1 : Principales caractéristiques des ménages ordinaires et des ménages collectifs selon le milieu de résidence.

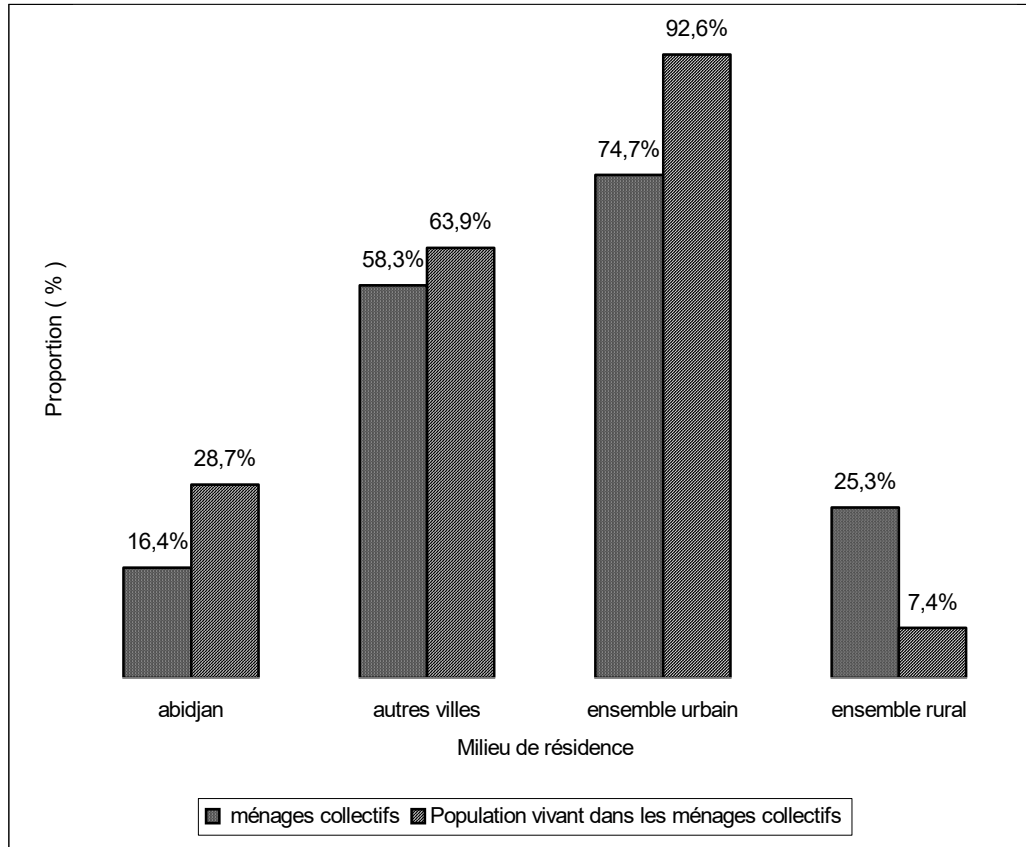
| Milieu de Résidence | Ménages collectifs | | | Ménages ordinaires | | |
|------------------------|--------------------|------------|----------------|--------------------|------------|----------------|
| | Nombre | Population | Taille moyenne | Nombre | Population | Taille moyenne |
| Abidjan | 155 | 11.267 | 72,7 | 576.779 | 2.866.681 | 5,0 |
| Autres villes | 549 | 25.088 | 45,7 | 645.293 | 3.626.102 | 5,6 |
| Ensemble urbain | 704 | 36.355 | 51,6 | 1.222.072 | 6.492.783 | 5,3 |
| Ensemble rural | 238 | 2.894 | 12,2 | 1.424.384 | 8.834.640 | 6,2 |
| Ensemble Côte d'Ivoire | 942 | 39.249 | 41,7 | 2.646.456 | 15.327.423 | 5,8 |

2.2 - Caractéristiques des ménages collectifs

S'agissant de la distribution des ménages collectifs, le fait saillant est leur forte localisation en milieu urbain : en effet, on note que 75% des ménages collectifs sont localisés en milieu urbain ; en terme de population ce phénomène est encore plus net car c'est 93% des populations des ménages collectifs qui vivent en milieu urbain. Ce résultat montre qu'il y a de grandes variations de taille de ménages collectifs selon que l'on se trouve en milieu urbain ou en milieu rural. Les ménages collectifs en zone rurale sont de taille relativement modeste : 12,2 personnes en moyenne. En milieu urbain, il semble que la taille moyenne très élevée des ménages collectifs (51,6 personnes), soit en conformité avec l'importance, au plan de la concentration et de la diversité des équipements collectifs sociaux et administratifs (prisons, internats, hôpitaux, casernes, hôtels, etc ...) de la ville considérée. Ainsi, Abidjan qui n'abrite que 16% des ménages collectifs du pays, concentre les ménages collectifs de grande taille, qui regroupent 29% de

l'ensemble de la population de ces ménages : la taille moyenne d'un ménage collectif à Abidjan est 72,7 personnes contre 45,7 personnes dans les autres villes du pays.

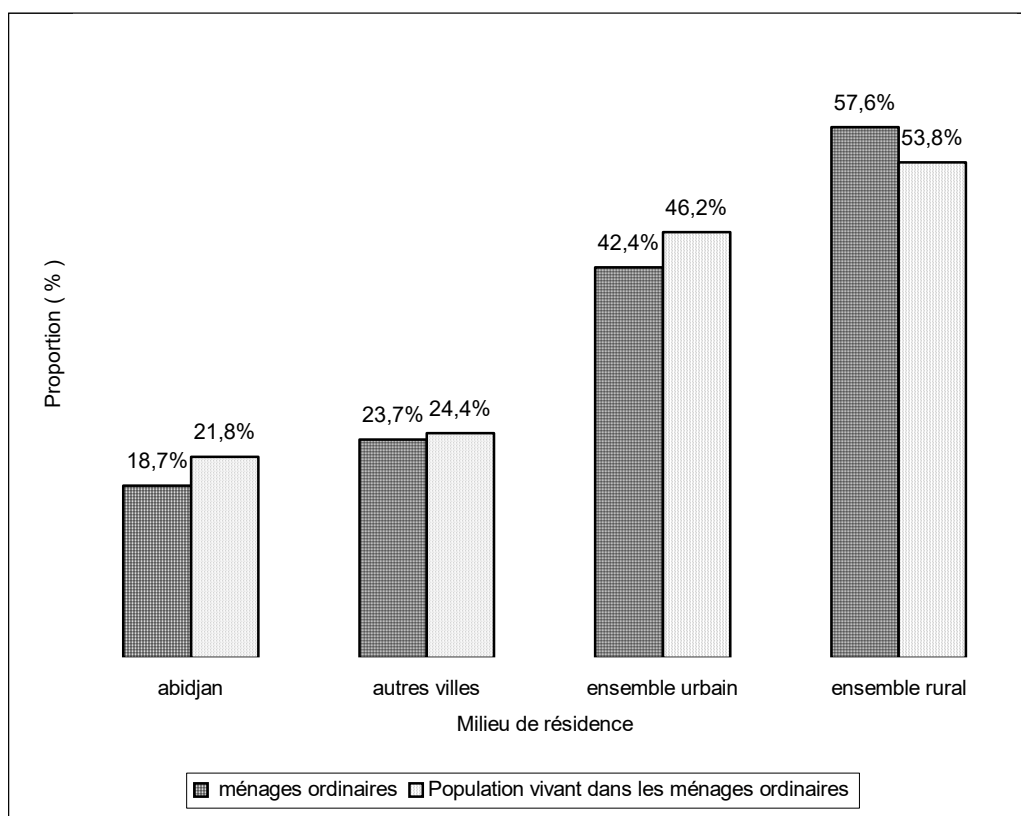
Figure 2.1 : Structure des ménages collectifs et de la population des ménages collectifs selon le milieu de résidence en%.



2.3 - Caractéristiques des ménages ordinaires

Dans le cas des ménages ordinaires, on peut relever que leur distribution selon le milieu de résidence est beaucoup moins contrastée que dans le cas précédent : 54% des ménages ordinaires sont localisés en milieu rural contre 46% en milieu urbain. En terme de distribution de la population des ménages ordinaires selon le milieu de résidence, le déséquilibre est légèrement plus accentué en faveur des zones rurales qui totalisent 58% de la population vivant dans des ménages de ce type. Il résulte de ce double contraste que la taille moyenne des ménages ordinaires, bien que modeste au plan national (5,8 personnes), est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain : 6,2 personnes contre 5,3 personnes.

Figure 2.2 : Structure des ménages ordinaires et de la population des ménages ordinaires selon le milieu de résidence en%.



Ainsi, si vraisemblablement il y a de très fortes variations de taille des ménages collectifs, en fonction du type de ménage collectif considéré et du milieu de résidence retenu, en ce qui concerne les ménages ordinaires, fondés sur le lien de parenté, la cohabitation sous le même toit et la reconnaissance de l'autorité du chef de groupe, leur dimension est beaucoup plus modeste, si l'on en juge les tailles moyennes observées. Selon le milieu de résidence (cf. tableau n°2.1), la taille moyenne d'un ménage collectif varie de 12,2 personnes en milieu rural à 51,6 en milieu urbain, avec une pointe de 72,7 personnes à Abidjan. En ce qui concerne les ménages ordinaires, les variations des tailles moyennes selon le milieu de résidence sont plutôt de faible ampleur.

2.4 – Evolution du volume des ménages ordinaires de 1975 à 1998

La disponibilité des données sur les ménages en Côte d'Ivoire issues des trois recensements démographiques : 1975, 1988 et 1998, nous offre l'opportunité d'examiner assez succinctement l'évolution au cours du temps des principales caractéristiques de ces ménages. Une telle approche d'analyse est rendue aisée dans la mesure où d'un recensement à l'autre, les concepts de base et les méthodes de collecte des données sur le terrain, n'ont pas sensiblement variés. Toutefois il faut signaler avec beaucoup de regrets que les données de 1975 relatives aux ménages collectifs ne sont pas disponibles. Ainsi l'analyse de l'évolution de leurs caractéristiques ne prendra en compte que les données de 1988 et celles de 1998.

Tableau 2.2 : Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence en 1975, 1988 et 1998.

| Milieu de Résidence | Années | | |
|------------------------|----------------|----------------|----------------|
| | 1975 | 1988 | 1998 |
| Ensemble urbain | 449.884 | 729.109 | 1.222.072 |
| Abidjan | 167.159 | 361.562 | 576.779 |
| Autres villes | 282.725 | 367.547 | 645.293 |
| Ensemble rural | 787.377 | 1.069.690 | 1.424.384 |
| Ensemble Côte d'Ivoire | 1.237.261 | 1.798.799 | 2.646.456 |

D'après les données du tableau n°2.2, le nombre de ménage ordinaire est passé de 1.237.261 en 1975 à 2.646.456 en 1998, enregistrant ainsi plus qu'un doublement en l'espace de 23 ans avec un taux annuel moyen de croissance de 3,4%. Dans les faits, cette croissance s'est opérée en deux temps : d'abord une croissance modérée entre 1975 et 1988 avec un taux annuel moyen de croissance de 2,9%, et ensuite une croissance beaucoup plus forte entre 1988 et 1998 où le taux annuel moyen de croissance se situe autour de 3,7% .

Selon le milieu de résidence, la croissance du nombre de ménages ordinaires a connu des grandes variations dans l'ampleur du mouvement. Le rythme le plus faible de croissance est enregistré dans le milieu rural, où en l'espace de 23 ans, le doublement du nombre des ménages ordinaires n'est pas encore atteint. Au contraire, dans les zones urbaines, on a assisté à une véritable explosion du nombre de ménages ordinaires : à Abidjan de 1975 à 1998, le nombre de ménages ordinaires a été multiplié par 3,4 ; dans les autres villes du pays, le facteur multiplicatif a été de 2,7. A travers ces différentes évolutions, il faut voir d'une part l'expansion des zones urbaines qui s'opère au détriment des zones rurales (résultat des phénomènes d'urbanisation et de migration : exode rural) et d'autre part le dynamisme propre des grandes villes du pays au premier rang desquelles ABIDJAN, véritable mégapole avec ses 2,9 millions d'habitants.

2.5 – Vue d'ensemble des caractéristiques des ménages

Les ménages, en Côte d'ivoire, constituent un ensemble de 2.646.456 ménages ordinaires et 39.249 ménages collectifs, regroupant en leur sein une population résidente de 15.366.672 personnes. Les ménages collectifs, avec une taille moyenne de 42 personnes, sont beaucoup plus localisés en milieu urbain. Quant aux ménages ordinaires, sur lesquels se base principalement cette étude, ils constituent un ensemble hétérogène de taille moyenne 5,8 personnes, dont 58% en milieu rural et 42% en milieu urbain. Le nombre des ménages a connu une croissance extraordinaire de 1975 à 1998, surtout en milieu urbain où le volume des ménages a presque triplé en moins d'un quart de siècle, en passant de 449.884 à 1.222.072 ménages.

**CHAPITRE III :
LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DES
CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES**

3.1 - Structure par sexe et âge des chefs de ménages ordinaires

En Côte d'Ivoire, on compte en 1998 : 2.222.149 chefs de ménages hommes contre 424.307 femmes chefs de ménages, ainsi la quasi-totalité des chefs de ménage sont des hommes 84% contre seulement 16% de femmes. Comparativement aux données de 1988, on constate que le nombre de ménages dirigés par les femmes a sensiblement augmenté (de 6%) par rapport à celui de 1988, puisqu'il passe de 15,1% à 16%.

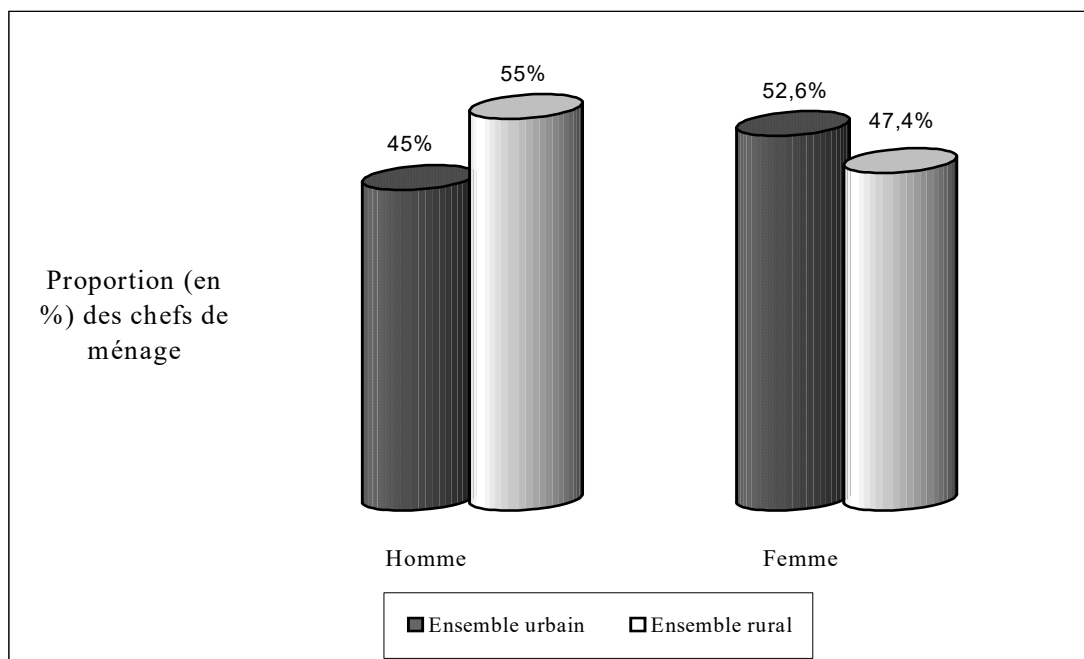
En considérant le milieu de résidence, on remarque que 55% des hommes chefs de ménages résident en milieu rural contre 45% en milieu urbain ; cependant plus d'une femme sur deux (52,6%) résident en ville contre 47,4% en milieu rural.

Les femmes chefs de ménages se trouvent plus fréquemment en ville qu'en milieu rural, contrairement aux hommes chefs de ménages qu'on rencontre plus en campagne. L'importance des femmes chefs de ménages en ville pourrait s'expliquer par le phénomène de non-co-résidence des époux, qui est très fréquent dans les villes africaines et aussi par l'apparition en ville de femmes dites "indépendantes" qui désirent vivre seules et affirmer ainsi leur autonomie voire leur émancipation.

Tableau 3.1 : Répartition des chefs de ménages ordinaires par sexe selon le milieu de résidence

| Milieu de résidence | MASCULIN | | FEMININ | |
|---------------------|------------------|------------|----------------|------------|
| | Effectif | % | Effectif | % |
| Ensemble Urbain | 998.992 | 45,0 | 223.080 | 52,6 |
| Abidjan ville | 475.014 | 21,4 | 101.765 | 24,0 |
| Autres villes | 523.978 | 23,6 | 121.315 | 28,6 |
| Ensemble Rural | 1.223.157 | 55,0 | 201.227 | 47,4 |
| TOTAL | 2.222.149 | 100 | 424.307 | 100 |

Figure 3.1: Répartition des chefs de ménages par sexe selon le milieu de résidence



Les femmes chefs de ménages sont plus âgées que les hommes, au plan national leur âge moyen est de 44,4 ans contre 41,7 ans pour les hommes. Si l'on considère l'âge médian on remarque que les femmes deviennent chefs de ménages à un âge plus avancé comparativement aux hommes ; 42,7 contre 39,9 ans pour les hommes.

Qu'elle soit en ville ou en campagne, la femme chef de ménage est plus âgée que son homologue homme, mais les âges diffèrent selon le milieu de résidence. En effet, les femmes chefs de ménages ont en moyenne 40,7 ans en ville contre 39,6 ans pour les hommes et 48,6 ans contre 43,5 ans pour les hommes en campagne.

Si on prend les deux sexes séparément, on constate que les femmes chefs de ménages en milieu rural sont plus âgées que celles du milieu urbain, car elles ont en moyenne respectivement 48,6 ans contre 40,7 ans. De même, les hommes chefs de ménage en milieu rural sont plus âgés que les hommes chefs de ménages en milieu urbain ; 43,5 ans contre 39,6 ans respectivement.

L'âge avancé des chefs de ménage en milieu rural quel que soit le sexe pourrait s'expliquer par la prédominance des activités agricoles et qui concernent essentiellement des personnes d'un certain âge.

Pyramide des âges de la population des chefs de ménages ordinaires

En examinant la pyramide des âges de l'ensemble des chefs de ménages au plan national (Figure 3.2), on constate qu'elle a une base rétrécie, des côtés convexes, avec une convexité plus prononcée chez les hommes que chez les femmes entre 25 et 50

ans ; à partir de 55 ans la situation s'inverse, la convexité est plus accentuée chez les femmes jusqu'à 85 ans, le sommet étant effilé.

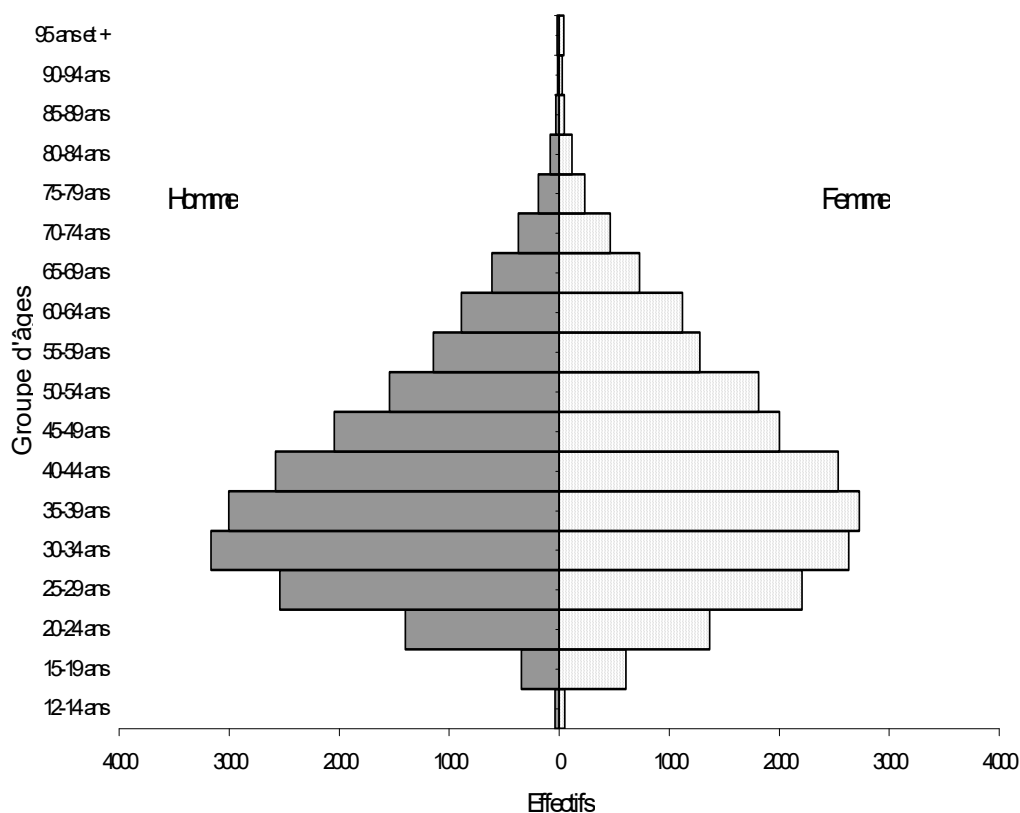
Si l'on considère, le milieu de résidence, on remarque que quel que soit le milieu de résidence les pyramides présentent une forme générale semblable, à savoir : sommet effilé, base large liée aux caractéristiques propres aux chefs de ménage, ce sont des personnes plus ou moins âgées.

Dans le détail, on constate qu'en milieu urbain, il y a presque un équilibre entre sexe à tous les âges, même si les hommes dominent légèrement. Par contre en milieu rural, de 20 à 50 ans l'effectif par âge des hommes est plus important que celui des femmes, mais au-delà de ces âges celui des femmes l'emporte.

En examinant seulement les pyramides de la ville d'Abidjan et celle des autres villes (Graphiques 3.8 et 3.10) on constate qu'entre 25 et 50 ans le nombre d'hommes chefs de ménages est nettement important que celui des femmes.

Au total, il ressort de l'examen des pyramides par milieu de résidence, qu'en milieu rural plus nombreux entre 15 et 45 ans, le nombre des hommes chefs de ménages diminuent à partir de 50 ans tandis que celui des femmes augmentent. En milieu urbain, on note un équilibre entre sexe à tous les âges même si les hommes l'emportent.

Figure 3.2 : Pyramide des âges de la population des chefs de ménage ordinaire - Ensemble Côte d'Ivoire



3.3 - Une variation remarquable de la taille moyenne des ménages ordinaires suivant le sexe

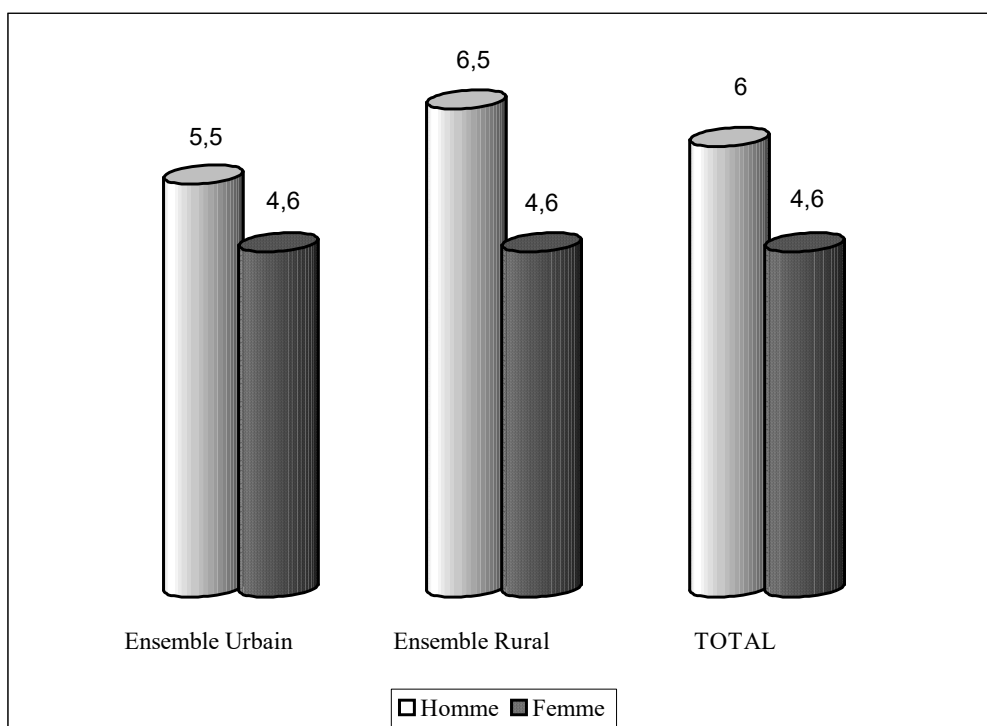
Il ressort de l'examen du tableau 3.2 que les ménages dirigés par les femmes ont une taille plus petite que ceux dirigés par les hommes. En effet, au niveau national, la taille moyenne des ménages ordinaires dirigés par les hommes est de 6 contre 4,6 pour les femmes chefs de ménage. En distinguant les chefs de ménage selon leur milieu résidence, on constate qu'en milieu urbain la taille moyenne des ménages dirigés par les hommes est de 5,5 contre 4,6 pour les femmes ; de même, en milieu rural la taille moyenne des ménages dirigés par les hommes est de 6,5 contre 4,6 pour les femmes.

Ainsi, quel que soit le milieu de résidence le nombre moyen de personnes par ménage diffère selon le sexe. Les ménages ordinaires dirigés par les hommes ont une taille moyenne plus grande que ceux dirigés par les femmes. Une des explications possibles serait qu'en général, les femmes ont des revenus moins élevés que ceux des hommes donc ne peuvent prendre en charge que moins de personnes, en outre les femmes s'occupent plus des enfants à bas âges. Dès qu'ils grandissent, ils rejoignent leurs pères.

Tableau 3.2 : Répartition de la taille moyenne, des âges moyens et médians des chefs de ménages ordinaires par sexe selon le milieu de résidence

| Milieu de résidence | Taille moyenne du ménage (personnes) | | Age moyen du CM (années) | | Age médian du CM (années) | |
|---------------------|--------------------------------------|-------------|--------------------------|--------------|---------------------------|--------------|
| | M | F | M | F | M | F |
| Ensemble Urbain | 5,5 | 4,6 | 39,56 | 40,69 | 38,07 | 38,81 |
| Abidjan ville | 5,1 | 4,39 | 38,86 | 39,49 | 37,37 | 37,79 |
| Autres villes | | | | | | |
| Ensemble Rural | 6,5 | 4,6 | 43,48 | 48,6 | 41,92 | 48,2 |
| Côte d'Ivoire | 5,8 | 4,6 | 41,72 | 44,44 | 39,86 | 42,74 |

Figure 3.3: Taille moyenne des ménages ordinaires par sexe du CM selon le milieu de résidence



3.3 - Situation matrimoniale des chefs de ménages ordinaires

L'analyse de la situation matrimoniale montre que la population des chefs de ménages ordinaires est composée de : 63% de mariés, 21% de célibataires, 9% en union libre, 6% de veufs et de 2% de divorcés.

3.3.1 - Chefs de ménages célibataires : Une forte proportion d'hommes

Au niveau national, on compte 522.656 chefs de ménages célibataires dont 403.050 hommes et 119.606 femmes, soit respectivement 77,1% d'hommes chefs de ménages célibataires et 22,9% de femmes chefs de ménages célibataires (Tableau 3.3).

Selon le milieu de résidence, on dénombre en milieu urbain 332.112 chefs de ménages célibataires soit 63,5% de l'ensemble des célibataires, en milieu rural on compte 190.544 chefs de ménages célibataires soit 36,5%. Les chefs de ménages célibataires en milieu urbain sont les plus importants en nombre.

En considérant le sexe, on note qu'en milieu urbain sur un total de 322.112 chefs de ménages célibataires, on dénombre 242989 hommes contre 89.123 femmes ; soit respectivement dans cet ordre 73,2% et 26,8% : Les hommes chefs de ménages célibataires en milieu urbain sont plus nombreux que les femmes célibataires chefs de ménages. En milieu rural, sur un total de 190.544 chefs de ménages célibataires, on compte 160.061 hommes et 30.483 femmes ; soit respectivement 84% et 16%.

La proportion des femmes célibataires chefs de ménages est supérieure en milieu urbain que celle des femmes célibataires chefs de ménages, en milieu rural. Ainsi donc, on rencontre plus de femmes chefs de ménages célibataires en ville qu'en campagne.

Tableau 3.3 : Répartition des chefs de ménages par milieu de résidence selon la situation matrimoniale et le sexe

| Milieu de résidence | Célibataires | | Union libre | | Mariés | | Séparés/Divorcés | | Veufs/Veuves | |
|------------------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|------------------|--------------|--------------|---------------|
| | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| Ensemble urbain | 242.989 | 89.123 | 108.676 | 18.659 | 629.145 | 57.549 | 6.972 | 13.239 | 9.434 | 44.128 |
| Abidjan-Ville | 114.480 | 46.463 | 63.865 | 8.594 | 288.899 | 24.149 | 3.392 | 6.961 | 3.594 | 15.417 |
| Autres villes | 128.809 | 42.660 | 44.811 | 10.065 | 340.246 | 33.400 | 3.580 | 6.278 | 5.840 | 28.711 |
| Ensemble rural | 160.061 | 30.483 | 78.424 | 15.835 | 945.381 | 68.913 | 14.288 | 15.072 | 23.253 | 70.621 |
| Ensemble Côte d'Ivoire | 403.050 | 119.606 | 187.100 | 34.494 | 1.574.526 | 126.462 | 21.260 | 28.311 | 32.687 | 114.749 |

3.3.2 - Chefs de ménages mariés: Une très forte proportion d'hommes

Sur un total de 1.700.988 chefs de ménages mariés, on dénombre 1.574.526 hommes mariés chefs de ménages et 126.462 femmes chefs de ménage soit respectivement 92,6% et 7,4% des individus mariés.

Quel que soit le milieu de résidence le nombre d'hommes mariés chefs de ménages est très important. La situation des femmes mariées chefs de ménages pourrait s'expliquer soit par l'absence du conjoint pour des raisons professionnelles ou par la polygamie qui oblige l'époux à séparer les épouses.

3.3.3 - Chefs de ménages séparées ou divorcées: Une prédominance des femmes

Plus de la moitié (57,1%) de la population des chefs de ménages divorcés ou séparés est de sexe féminin. Elles sont surtout nombreuses en milieu rural où elles atteignent au moins 60% des individus séparés ou divorcés. En milieu urbain, le phénomène est peu marqué (Tableau 3.4.1)

3.3.4 - Chefs de ménages veufs ou veuves : Une très forte proportion de femmes

Sur un total de 147.436 veufs on compte 114.749 veuves chefs de ménages contre seulement 32.687 veufs; soit 77,8% et 22,2% (Tableau 3.4.1).

Elles sont plus nombreuses quel que soit le milieu de résidence, mais c'est surtout en milieu urbain qu'on les rencontre le plus fréquemment car elles représentent plus 82% des veufs contre 75,2% en milieu rural. Ce phénomène peut être expliqué par la surmortalité masculine surtout aux âges avancés.

3.3.5 – Structure par âge et sexe des chefs de ménages par milieu de résidence selon la situation matrimoniale

Une jeunesse des célibataires chefs de ménages

L'âge moyen des chefs de ménages célibataires de 32,5 ans contre 37,3 ans pour les individus en union libre et 44,3 ans pour les personnes mariés. Dans l'ensemble ce sont les hommes célibataires chefs de ménages qui sont les plus jeunes car leur âge moyen est de 31,4 ans contre 44,4 ans pour les mariés et 37,5 ans pour les hommes en union libre. L'âge moyen des femmes célibataires chefs de ménages est relativement élevé 36,2 ans comparativement à celui des hommes.

Tableau 3.4 : Répartition de l'âge moyen des chefs de ménages par milieu de résidence selon la situation matrimoniale et le sexe

| Milieu de résidence | Célibataires | | Union libre | | Mariés | |
|------------------------|--------------|--------|-------------|--------|--------|--------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| Ensemble urbain | 30,3 | 34,2 | 36,5 | 34,8 | 43,4 | 41,7 |
| Abidjan-Ville | 31,4 | 34,7 | 35,9 | 34,5 | 42,2 | 41,7 |
| Autres villes | 29,3 | 33,7 | 37,2 | 35,1 | 44,4 | 41,8 |
| Ensemble rural | 33,0 | 42,0 | 39,0 | 38,3 | 45,1 | 43,6 |
| Ensemble Côte d'Ivoire | 31,4 | 36,2 | 37,5 | 36,4 | 44,4 | 42,7 |

Pyramide des âges des chefs de ménage par milieu de résidence selon la situation matrimoniale

L'examen de la pyramide des âges des célibataires chefs de ménages pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire indique une allure générale semblable à celle de la population totale des chefs de ménages à savoir : base rétrécie et sommet très effilé. Entre 20 et 40 ans le nombre d'hommes est plus élevé que celui des femmes. Après cet âge, ce nombre baisse rapidement mais n'atteint pas celui des femmes qui demeure inférieur jusqu'à 90 ans (Graphique 3.4.1).

En milieu urbain, le nombre d'hommes célibataires chefs de ménages est très élevé entre 20 et 50 ans, mais après 50 ans, il diminue rapidement mais reste supérieur à celui des femmes. En milieu rural, les hommes célibataires chefs de ménages sont particulièrement importants jusqu'à 40 ans, à partir de 45 ans leur nombre diminue rapidement au profit de celui des femmes.

Comme nous l'avons dit précédemment, le nombre d'hommes mariés chefs de ménages est plus élevé que celui des femmes. Lorsqu'on examine son évolution par âge cela se confirme davantage (Graphique 3.4.2a à 3.4.2e). Le seul fait remarquable est la chute brutale du nombre d'hommes mariés chefs de ménages entre 15 et 20 ans, qui peut être dû à une erreur de dénombrement ou une sous représentation des hommes mariés chefs de ménage.

En ce qui concerne, l'évolution par âge et sexe des chefs de ménages séparés ou divorcés, on constate, entre 15 et 65 ans, une sous représentation des hommes, cela signifie que cette sous-population de chefs de ménages est essentiellement composée de femmes. Ce fait est plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural. Ce phénomène pourrait s'expliquer par le taux de divorce élevé en milieu urbain, lié aux conditions de vie et à la fragilisation des coutumes et mœurs. Par le fait de l'urbanisation qui occasionne un mode de vie différent de celui du village où le poids des coutumes est prédominant, les mariages résistent difficilement aux aléas de la vie urbaine qui se résument en ces termes : difficultés économiques, difficultés de logement, perte d'emplois, insertion professionnelle difficile (Graphique 3.4.3a à e).

Comme l'évolution par âge et sexe des chefs de ménages séparés ou divorcés, celle des veufs est caractérisée par une forte prédominance des veuves chefs de ménages à tous les âges et quel que soit le milieu de résidence. Ce phénomène est plus marqué en ville qu'en campagne.

Au total, on peut retenir, concernant la situation matrimoniale des chefs de ménages, qu'il y a une forte proportion de chefs de ménages célibataires dont l'une des caractéristiques est sa jeunesse, et que c'est en milieu urbain qu'on les rencontre le plus fréquemment. De même, les hommes mariés chefs de ménages sont nombreux quel que soit le milieu de résidence. A certains âges, on rencontre une forte proportion de femmes chefs de ménages séparées ou divorcées. Ce phénomène est davantage présent en milieu urbain qu'en milieu rural. Les veuves chefs de ménages sont en nombre important à tous les âges.

3.4 - La nationalité des chefs de ménages ordinaires

Sur un total de 2.646.456 chefs de ménages, on compte 1.845.200 chefs de ménages de nationalité ivoirienne soit 69,7% de l'ensemble contre 801.256 chefs de ménages étrangers soit 30,3%. Parmi les chefs de ménages étrangers, ce sont les ressortissants du Burkina Faso qui enregistrent le plus grand nombre : 401.406 soit 50,1% des étrangers. Ainsi, un chef de ménage étranger sur deux est un ressortissant du Burkina FASO. Les étrangers notamment les ressortissants des autres pays de la CEDEAO (Ghana, Niger, Sierra Leone, Sénégal, Gambie, Togo, Bénin, Nigeria, Liberia, Mauritanie, Cap-Vert,) viennent en seconde position, ils représentent 20,8% des étrangers. Les Maliens se classent en troisième position soit 19,8%, viennent ensuite les Guinéens 6,2%, les autres étrangers à savoir : les autres africains et le reste du monde comptent respectivement 0,6% et 2,5% des chefs de ménages étrangers (Graphique 3.4 et 3.5).

Figure 3.4: Répartition des chefs de ménage par nationalité

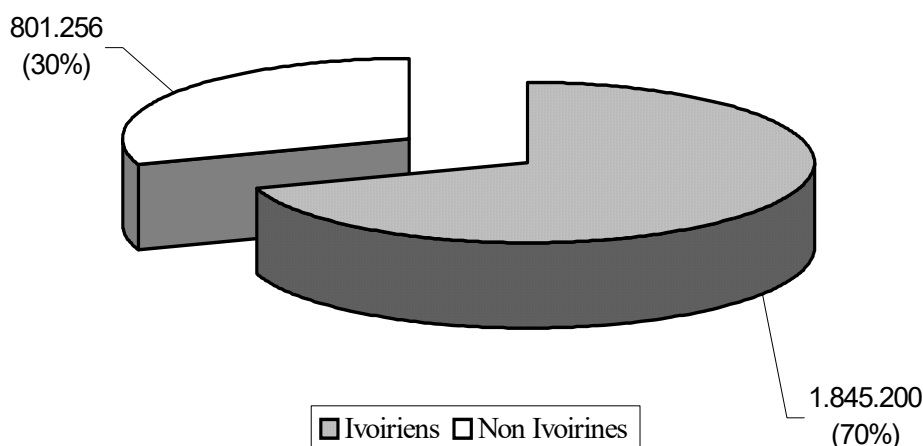
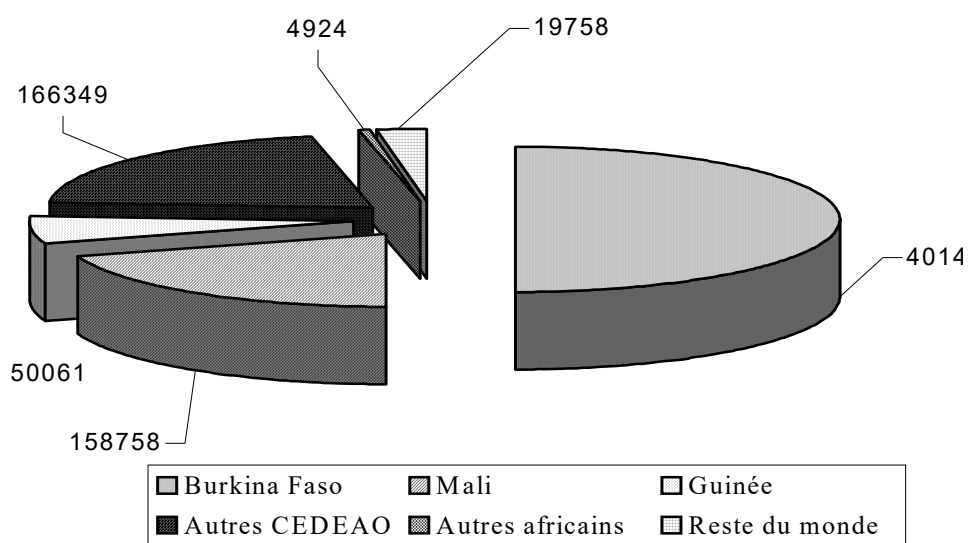


Figure 3.5 : Répartition des chefs de ménages non-ivoiriens par pays d'origine



En considérant le milieu de résidence, on remarque que plus d'un étranger chef de ménage sur deux vit en ville (50,6%), le reste (soit 49,4%) réside en milieu rural. Parmi ceux qui vivent milieu rural, ce sont les ressortissants du Burkina Faso qui sont les plus nombreux (66,9%), suivis des Maliens (14,9%) ; les autres pays sont faiblement représentés.

En milieu urbain, ce sont également les Burkinabé qui sont les plus représentés (33,6%) ; ils sont suivis des autres ressortissants de la CEDEAO (28,2%).

Les ressortissants du Burkina Faso sont partout nombreux quel que soit le milieu de résidence, ils sont suivis des autres étrangers de la CEDEAO, sauf en milieu rural où les Maliens se placent en seconde position (Tableau 3.5).

Tableau 3.5 : Répartition des chefs de ménages par nationalité selon le milieu de résidence

| Nationalité | Abidjan | Autres villes | Ensemble urbain | Ensemble rural | Total |
|------------------------|---------------|---------------|-----------------|----------------|-----------|
| Ensemble non-ivoiriens | 215.329 | 189.822 | 405.151 | 396.105 | 801.256 |
| Burkina | 73.722 | 62.502 | 136.224 | 265.182 | 401.406 |
| Mali | 40.694 | 58.834 | 99.528 | 59.230 | 158.758 |
| Guinée | 17.707 | 18.950 | 36.657 | 13.404 | 50.061 |
| Autres CEDEAO | 69.774 | 44.680 | 114.454 | 51.895 | 166.349 |
| Autre Afrique | 3.903 | 544 | 447 | 477 | 924 |
| Reste du Monde | 9.526 | 4.312 | 13.841 | 5.917 | 19.758 |
| Ivoiriens | 361.450 | 455.471 | 816.921 | 1.028.279 | 1.845.200 |
| Total | 576.779 | 645.293 | 1.222.072 | 1.424.384 | 2.646.456 |

3.5 - Taux par âge et sexe des chefs de ménages ordinaires

Les taux de chefs de ménages par âge sont relativement faibles dans l'ensemble du pays, sauf aux âges élevés où ils paraissent exceptionnellement élevés. Cela pourrait être dû aux erreurs sur les déclarations d'âges ou aux erreurs de collecte. Plus élevés chez les femmes entre 15 et 40 ans, les taux se confondent entre 45 et 65 ans, au-delà de ces âges, le taux des hommes l'emportent (Graphique 3.6).

Figure 3.6: Evolution des taux de chefs de ménages par sexe et groupes d'âges (ensemble Côte-d'Ivoire)

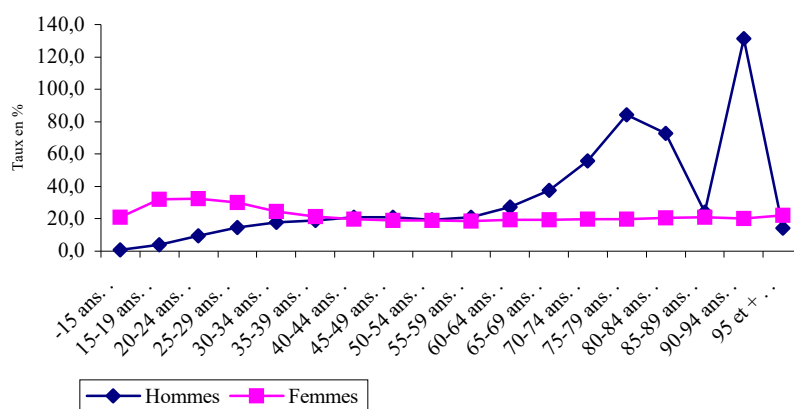
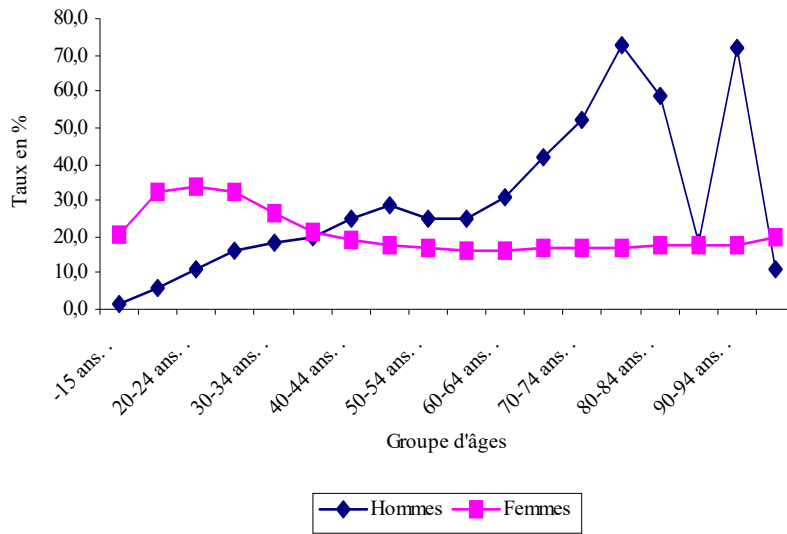
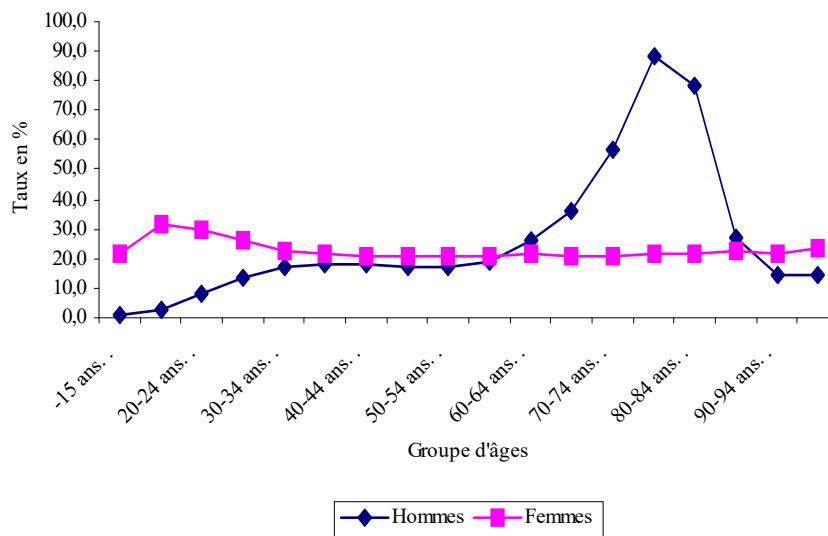


Figure 3.7: Evolution des taux de chefs de ménages par sexe et groupes d'âges (ensemble urbain)



En considérant le milieu de résidence urbain comme rural, les deux courbes des taux de chefs de ménages par sexe présentent la même allure : une allure régulièrement ascendante, mais cette ascendance est plus marquée pour la courbe des hommes que celle des femmes qui garde une allure presque constante à tous les âges, sauf aux jeunes âges. Entre 20 et 60 ans, la courbe des taux de chefs de ménages de sexe masculin, en milieu rural, demeure en dessous de celle des femmes chefs de ménages ; après ces âges, elle a une allure vertigineuse et passe au-dessus de celle des hommes. En milieu urbain par contre entre 20 et 40 ans, la courbe des taux de chefs de ménages de sexe masculin reste en dessous de celle des femmes ; après 45 ans elle croît rapidement pour atteindre son pic entre 75 et 79 ans (Graphiques 3.7 et 3.8). Les taux d'hommes chefs de ménage croissent plus rapidement en milieu urbain qu'en milieu rural.

Figure 3.8: Evolution des taux de chefs de ménages par sexe et groupes d'âges (ensemble rural)



A Abidjan, la courbe des taux de chefs de ménages de sexe masculin à une allure ascendante par contre celle des femmes a une allure descendante. L'écart entre les deux courbes qui semble relativement important entre 20 et 40 ans, s'amenuise rapidement entre 45 et 55 ans, pour ensuite croître entre 60 et 80 ans (Figure 3.9).

les courbes représentatives des taux de chefs de ménages par sexe et groupes d'âges, pour les autres villes, ont des allures semblables à celles de la ville d'Abidjan, à quelques nuances près (Figure 3.10).

Figure 3.9: Evolution des taux de chefs de ménages par sexe et groupes d'âges (Abidjan-ville)

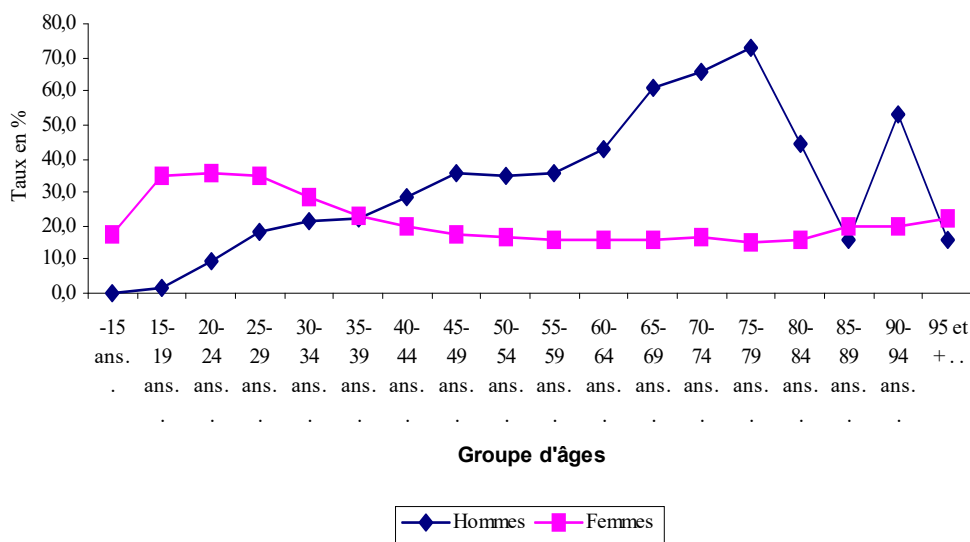
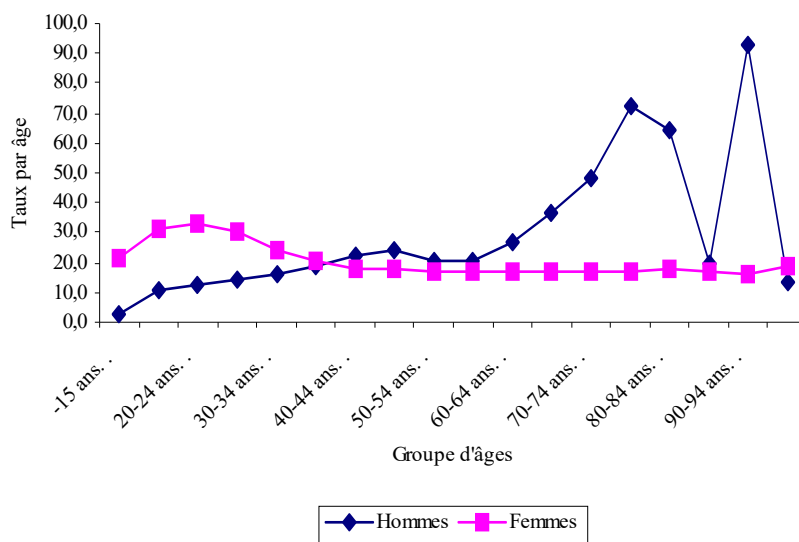


Figure 3.10 : Evolution des taux de chefs de ménages par sexe et groupes d'âges (Autres-villes)

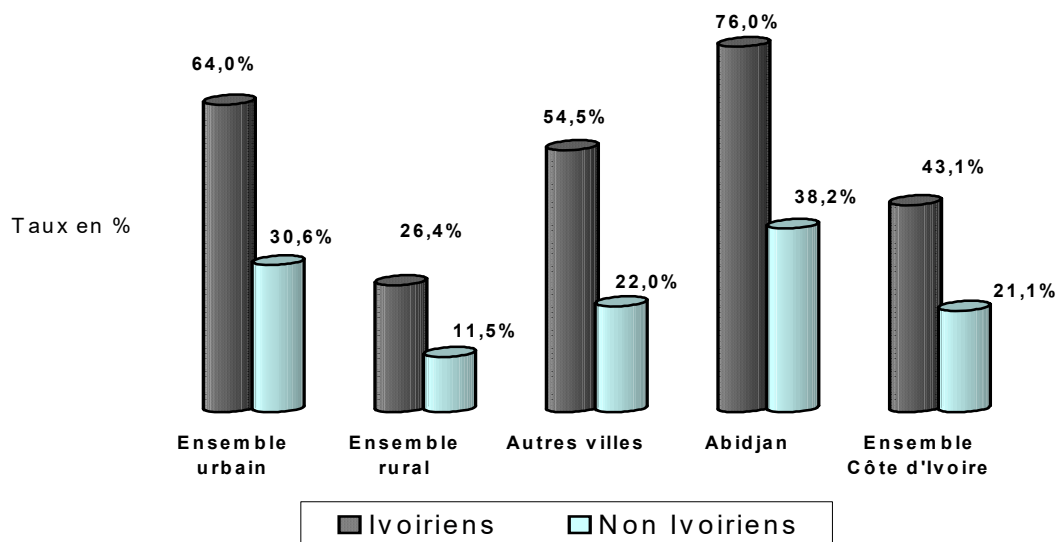


3.6 - Un niveau faible d'alphabétisation des chefs de ménages

Le taux d'an alphabétisation de l'ensemble des chefs de ménages est de 63,5%, contre 36,4% d'alphabétisés. Si l'on considère le sexe, on compte 61,7% d'hommes chefs de ménages analphabètes contre 72,8% de femmes. En ce qui concerne l'alphabétisation, ce sont 38,2% des hommes chefs de ménages qui sont alphabétisés contre 27,2% de femmes. Le sexe apparaît comme un facteur d'alphabétisation dans la population des chefs de ménages. En effet, dans cette population, quand on est

de sexe masculin, on a plus de chance d'être alphabétisé qu'une femme. Il y a plus d'analphabètes femmes chefs de ménages que d'hommes.

Figure 3.11 : Taux d'alphabétisation des chefs de ménages par milieu de résidence selon la nationalité



En considérant le milieu de résidence on note pour l'ensemble urbain 46,9% d'analphabètes contre 52,9% d'alphabétisés. En milieu rural ce sont 77,7% de chefs de ménages qui sont analphabètes contre 22,6% d'alphabétisés. Le milieu de résidence apparaît aussi comme un facteur d'alphabétisation : quand on est citadin, on a plus de chance d'être alphabétisé qu'un campagnard. Ceci pourrait s'expliquer par les caractéristiques du marché de travail en milieu urbain qui exige d'avoir un niveau d'études et également par les opportunités que la ville offre en matière d'alphabétisation (centres d'alphabétisation et d'apprentissage). En outre, le mode de vie urbain exige certaines dispositions entre autres savoir lire et écrire pour faire face aux réalités de la vie quotidienne.

Le taux d'alphabétisation des chefs de ménages à Abidjan est plus élevé que celui des autres villes; 61,9% contre 44,9%. Cela est dû au fait qu'Abidjan est la capitale économique du pays, donc possède toutes les infrastructures nécessaires pour l'alphabétisation (Infrastructures scolaires, universitaires et techniques).

Tableau 3.7 : Taux d'alphabétisation des chefs de ménage par milieu selon le sexe

| Milieu de résidence | Hommes (%) | Femmes (%) |
|------------------------|------------|------------|
| Ensemble urbain | 51,2 | 42,8 |
| Autres villes | 47,3 | 34,4 |
| Abidjan | 63,9 | 52,8 |
| Ensemble rural | 24,3 | 10 |
| Ensemble Côte d'Ivoire | 38,2 | 27,2 |

En distinguant les chefs de ménages ivoiriens des chefs de ménages étrangers, on constate que le niveau d'alphabétisation des ivoiriens est plus élevé que celui des étrangers ; 43,1% pour les Ivoiriens contre 21,1% d'étrangers (Tableau : 3.7 et graphique 3.10).

Le niveau d'alphabétisation des chefs de ménages ivoiriens est plus élevé que celui des chefs de ménages étrangers quel que soit le milieu. Mais, c'est à Abidjan que les écarts sont plus prononcés, on passe du simple au double (de 38,2% à 76%). Même si le niveau d'alphabétisation des chefs de ménages est faible en milieu rural, (26,4%) il demeure plus élevé que celui des étrangers (11,5%).

Tableau 3.7 : Taux d'alphabétisation des chefs de ménages par milieu de résidence selon la nationalité

| Milieu de résidence | Ivoiriens (%) | Non Ivoiriens (%) |
|------------------------|---------------|-------------------|
| Ensemble urbain | 64 | 30,6 |
| Autres villes | 54,5 | 22 |
| Abidjan | 76 | 38,2 |
| Ensemble rural | 26,4 | 11,5 |
| Ensemble Côte d'Ivoire | 43,1 | 21,1 |

3.7 - Une proportion élevée de chefs de ménages de niveau d'instruction primaire

En distinguant les chefs de ménages selon le niveau d'instruction, on constate que ceux de niveau primaire enregistrent la proportion la plus élevée avec une proportion de 37,3% contre 31,4% pour le niveau secondaire 1, 18,6% pour le niveau secondaire 2, 11% pour le supérieur et 1,7% pour le secondaire technique (Tableau 3.7.1). Comme on peut le voir, le niveau d'instruction des chefs de ménages est généralement bas (niveau primaire).

En milieu urbain, ce sont les chefs de ménages de niveau secondaire 1 qui sont en nombre plus important. Ces derniers représentent 32,9% de l'ensemble des chefs de ménages en milieu urbain contre 28,2% pour ceux de niveau secondaire 2. Les chefs de ménages de niveau secondaire technique sont les plus faiblement représentés (2%).

En milieu rural, plus d'un chef de ménages sur deux est de niveau primaire (55,6%).

Tableau 3.8 : Répartition (en %) des chefs de ménages ordinaires par niveau d'instruction selon le milieu de résidence

| Niveau d'instruction | Ensemble Côte d'Ivoire (%) | Ensemble urbain (%) | Abidjan-ville (%) | Autres villes (%) | Ensemble rural (%) |
|----------------------|----------------------------|---------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| Primaire | 37,3 | 28,2 | 26,8 | 29,8 | 55,6 |
| Secondaire 1 | 31,4 | 32,9 | 31,2 | 35 | 28,2 |
| Secondaire 2 | 18,6 | 22 | 21,0 | 23,4 | 11,6 |
| Secondaire technique | 1,7 | 2 | 2,3 | 1,7 | 1,2 |
| Supérieur | 11 | 14,9 | 18,7 | 10,1 | 3,3 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

3.8 – Activités économiques des chefs de ménages ordinaires

L'activité économique des chefs de ménages est appréhendée par la situation dans l'occupation.

On compte parmi les chefs de ménages 2.395.324 actifs contre 240.356 inactifs, ce qui donne un taux d'activité pour l'ensemble des chefs de ménages au niveau national de 90,5% contre seulement 9,1% d'inactifs. Pratiquement tous les chefs de ménages sont des actifs. Le taux d'activité des hommes chefs de ménages est très élevé 94,3% contre 70% chez les femmes chefs de ménages. Parmi les actifs chefs de ménages on compte 2.363.961 d'occupés ce qui représente un taux de 89,3%. Le taux de chômage est très faible chez les chefs de ménages : seulement 0,6%. Ce sont les hommes chefs de ménages occupés qui sont les plus nombreux, on dénombre 2.068.703 contre 295.258 femmes. Le taux d'hommes chefs de ménages occupés est de 78,2% contre 11,2% chez les femmes. Le chômage est plus présent parmi les chefs masculins que féminins : 15.116 hommes sont des chômeurs contre 1.835 femmes de même statut.

Parmi, les inactifs ce sont les ménagères qui sont les plus nombreux, soit 40,3% de l'ensemble des inactifs, viennent ensuite les autres inactifs 25%. Les étudiants, les retraités et les rentiers représentent respectivement dans cet ordre : 18,6%, 12,2% et 3,9%.

En milieu urbain le taux d'activité des chefs de ménages est estimé à 85,7% contre 94,7% en milieu rural. Le taux d'activité des chefs de ménages est donc plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. A Abidjan, ce taux d'activité atteint 88% contre 83,7% dans les autres villes.

Les actifs occupés sont les plus nombreux quel que soit le milieu de résidence. Parmi les inactifs en milieu urbain, ce sont les ménagères qui sont les plus importants en nombre : 57.646 personnes, viennent en seconde position les élèves ou étudiants chefs de ménages : 42.546 soit respectivement : 34,2% et 25,2%. L'importance des chefs de ménages élèves ou étudiant relève de la migration scolaire, puisque c'est en ville que se trouvent les lycées, collèges et universités. Ce phénomène s'observe dans les autres villes du pays, par contre à Abidjan, c'est la population des retraités chefs de ménages qui vient après celle des ménagères en importance numérique, soit 25% des inactifs, les ménagères représentant 32,7% (cf. tableau 3.8.1 en annexe).

Les actifs chefs de ménages sont moins âgés que les inactifs : 41,8 ans contre 45,9 ans. Parmi les actifs chefs de ménages, ce sont ceux en quête de premier emploi qui sont les plus jeunes, avec une moyenne d'âge de 29,8 ans contre 41,9 ans pour les chefs de ménages occupés et 39,5 ans les chefs de ménages au chômage. Chez les inactifs, ce sont les retraités qui sont les plus âgés (62,6 ans) ; les élèves et les étudiants étant le plus jeunes (19,3 ans).

En milieu urbain, les chefs de ménages actifs sont moins âgés que les chefs de ménages inactifs : 39,3 ans contre 42,4 ans. En milieu rural cette même configuration se retrouve.

Tableau 3.9 : L'âge moyen des chefs de ménages par milieu de résidence selon le type d'activité

| Milieu de résidence | Occupé | Chômeurs | Quête 1 ^{er} emploi | Total actifs | Ménagère | Elèves ou étudiants | Retraités | Rentiers | Total inactifs |
|---------------------|--------|----------|------------------------------|--------------|----------|---------------------|-----------|----------|----------------|
| Urbain | 39,4 | 40,0 | 31,7 | 39,3 | 42,5 | 22,9 | 61,1 | 58,0 | 42,4 |
| Abidjan | 38,1 | 40,2 | 33,6 | 43,0 | 43,0 | 25,4 | 63,7 | 44,0 | 43,0 |
| Rural | 43,7 | 39,6 | 32,1 | 43,7 | 46,8 | 19,7 | 67,9 | 61,2 | 54,2 |
| Côte d'Ivoire | 41,9 | 39,5 | 29,8 | 41,8 | 46,4 | 19,3 | 62,6 | 58,1 | 45,9 |

3.9 – Vue d'ensemble des caractéristiques des chefs de ménages ordinaires

Sur une population de 2.646.456 chefs de ménages ordinaires résidant sur le territoire ivoirien, l'on a 84% d'hommes et 16% de femmes. Cette supériorité numérique des hommes sur les femmes, à la tête des ménages ordinaires, est manifeste quelque soit le milieu de résidence. Toutefois, on observe un comportement différentiel par milieu de résidence au sein des sous-populations constituées par sexe : les hommes résident majoritairement en milieu rural (55%), contrairement aux femmes qui sont plus présentes en milieu urbain (53%). On constate que de 1988 à 1998, la proportion des femmes chefs de ménages augmente en passant de 15% à 16%. Ainsi, les femmes sont de plus en plus responsabilisées pour la gestion des ménages. Avec une moyenne d'âge de 42 ans, la population des chefs de ménages est essentiellement composée d'adultes. En effet, 80% d'entre eux ont plus de 30 années de vie révolues. De plus, c'est parmi les femmes et surtout en milieu rural que l'on rencontre les chefs de ménages les plus âgés. Les ménages ordinaires en Côte d'Ivoire sont de taille relativement grande : 5,8 personnes par ménage ; une disparité existe d'une part entre le milieu rural (plus favorable à la composition de ménage de grande taille conformément aux traditions africaines) et le milieu urbain (ou existe une forte propension à la nucléarisation), et d'autre part entre les chefs de ménages masculins et féminins, les premiers dirigeant les plus grands ménages.

La ville est surtout caractérisée par une généralisation du phénomène de célibat et d'union libre, quand la campagne l'est par le phénomène de mariage et ses corollaires de séparation, divorce et veuvage. Au sein des sous-populations des célibataires, des personnes vivant en union libre et des mariés, les hommes sont les plus représentés. Quant aux femmes chefs de ménages, elles le sont plus parmi les séparés ou divorcés et les veufs. Comme on peut le constater, l'union libre semble être une étape intermédiaire entre le célibat et le mariage. De ce fait, la propension à se marier est conforme à l'âge : on commence par le célibat aux jeunes âges adultes, en passant par l'union libre et on finit par le mariage aux âges élevés.

70% des ménages ordinaires en Côte d'Ivoire sont dirigés par des ivoiriens contre 30% par des étrangers. Les chefs de ménages étrangers sont presque équitablement repartis entre le milieu rural et le milieu urbain. Que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, ce sont surtout les Burkinabès qui sont les plus nombreux parmi les chefs de ménages étrangers.

Le niveau du taux de chefs de ménages est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, et cela quelque soit le milieu de résidence. L'évolution de ce taux en fonction de l'âge montre que ce sont les femmes qui ont les niveaux les plus élevés à moins de 45 ans.

L'analphabétisme semble généralisé dans la population des chefs de ménages résidant en Côte d'Ivoire : plus de 3 chefs de ménages sur 5 sont analphabètes. Proportion à peu près identique pour les hommes ; en ce qui concerne les femmes, ce sont environ trois quart (¾) d'entre elles qui ne savent ni lire, ni écrire. Quelque soit le sexe, les taux d'analphabétisme sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain ; pour les hommes : 1 chef de ménage sur 2 est analphabète en milieu urbain, contre 3 sur 4 en milieu rural ; pour les femmes, ce sont 3 chefs de ménages sur 5 qui sont analphabètes en milieu urbain contre 9 sur 10 en milieu rural.

En croisant l'alphabetisation et la nationalité, on constate que ce sont les chefs de ménages étrangers qui comptent plus d'analphabètes dans leur rang : 4 chefs de ménages étrangers sur 5 sont analphabètes contre 3 sur 5 chez les chefs de ménages ivoiriens.

Le niveau primaire de la formation de base semble être celui atteint par la majorité des chefs de ménages (un chef de ménage sur trois). Le niveau d’instruction semble plus élevé en milieu urbain (secondaire premier cycle) qu’en milieu rural (primaire).

L’activité économique des chefs de ménages est potentiellement avérée : 9 chefs de ménages sur 10 sont des actifs. La proportion des actifs est plus élevée chez les hommes (94%) que chez les femmes (70%) et plus en milieu rural (95%) qu’en milieu urbain (86%). Le phénomène de chômage semble assez marginal au sein de la population des chefs de ménages.

CHAPITRE IV : LES CARACTÉRISTIQUES DU

4.1 - Volume global des types de construction

Il convient avant tout de définir les différents de construction retenus pour l'analyse.

Le Logement est un local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'un bâtiment si celui-ci en compte plusieurs, ou se confondant au bâtiment lui-même.

Le bâtiment est une construction d'un seul tenant quel que soit son usage. Il peut être :

- un immeuble (une maison à étages), donc un appartement dans un immeuble est une maison qui se trouve dans un étage.
- une maison en bande (genre SOGEFIHA, SICOGI)
- une maison isolée (case traditionnelle, maison simple, villa moderne ou baraque.

Une concession est une construction formée par un ensemble de maisons contiguës ou non donnant sur une cour centrale et servant d'habitation à un ou plusieurs ménages.

En Côte d'Ivoire le type de construction le plus répandu en 1998 est la maison simple : 34,8% de l'ensemble des types de construction, elle est suivie de la case traditionnelle : 20,5% et de la concession :19,9% ; les autres types de construction, à savoir : logement en bande, villa moderne, baraque et appartement dans un immeuble représentent respectivement : 12,7%; 4,1% ; 3,7% et 1,9%. (Tableau 4.1. , Graphique 4.1).

Figure 4.1: Répartition des types de construction en Côte-d'Ivoire

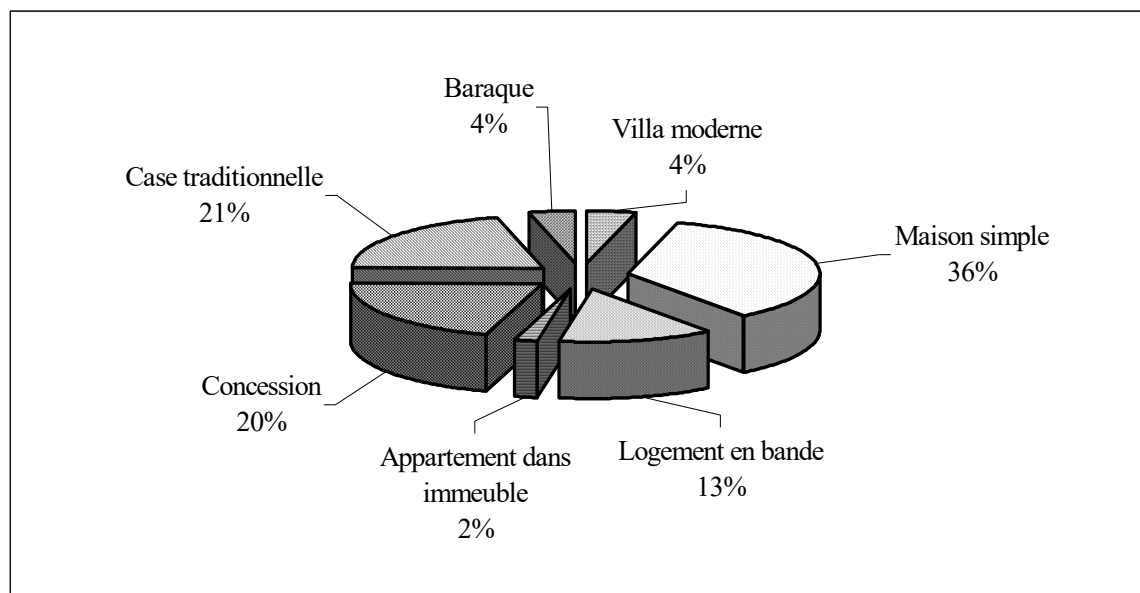


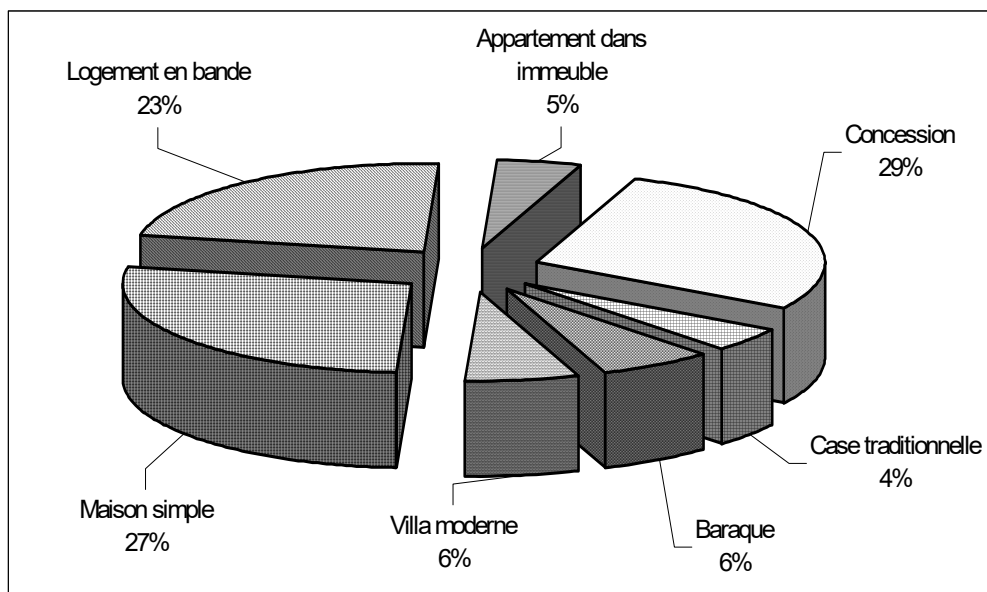
Tableau 4.1. : Répartition des types de construction par milieu de résidence

| Type de construction | Côte d'Ivoire (%) | Ensemble urbain (%) | Ensemble rural (%) | Abidjan-Ville (%) | Autres villes (%) |
|---------------------------|-------------------|---------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| Villa moderne | 4,1 | 6,2 | 2,3 | 4,7 | 7,5 |
| Maison simple | 34,8 | 26,8 | 41,7 | 16,2 | 36,3 |
| Logement en bande | 12,7 | 22,5 | 4,3 | 23,2 | 21,9 |
| Appartement dans immeuble | 1,9 | 4,6 | 0,07 | 8 | 0,7 |
| Concession | 19,9 | 27,5 | 13,4 | 35,4 | 20,4 |
| Case traditionnelle | 20,5 | 4,4 | 34,4 | 0,8 | 7,6 |
| Baraque | 3,7 | 6,3 | 1,5 | 9,7 | 3,3 |
| ND | 2,4 | 3,7 | 2,3 | 2,0 | 2,3 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

En milieu urbain, le type de construction dominant est la concession, ce type concentre plus de 27% de l'ensemble des types de construction ; la concession est suivie de la maison simple (26,8%) ; viennent par ordre d'importance le logement en bande (22,7%), la villa moderne (6,2%), la baraque (6,3%), les autres types atteignent moins de 4%. (Graphique 4.1.2)

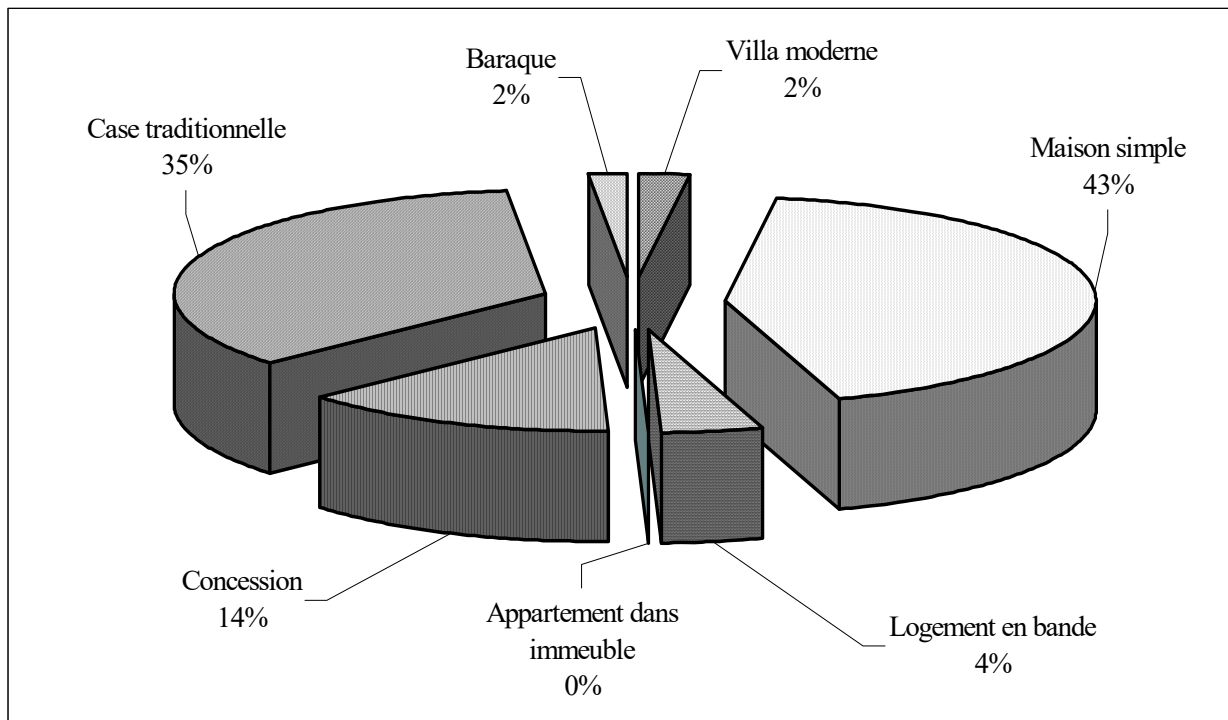
L'importance de la concession en milieu urbain tient au fait que les parcelles de terrain sont loties et qu'en conséquence, le prix du m² de terrain vendu est extrêmement cher ce qui pousse les acquéreurs à rentabiliser le terrain en y construisant des concessions.

Figure 4.2: Répartition des types de construction en milieu urbain



En milieu rural, c'est la maison simple qui domine (41,7% des types de construction), la case traditionnelle suit avec 34,4% et la concession 13,4% ; la proportion des autres types de construction oscille entre 4 et 1%. (Graphique 4.2)

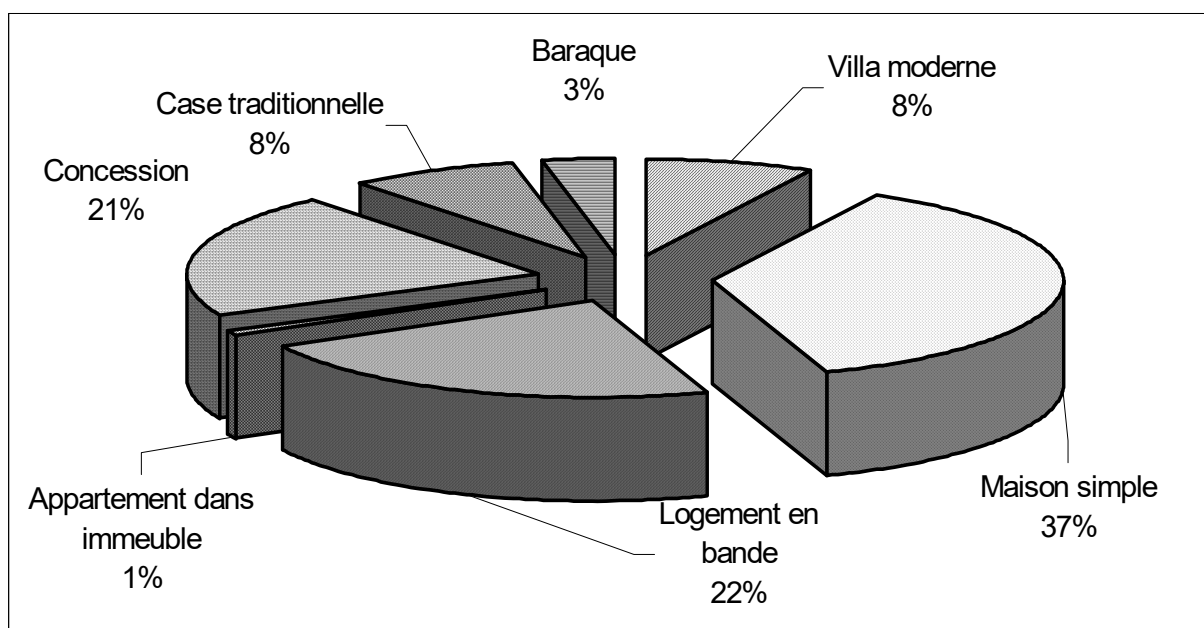
Figure 4.3: Répartition des types de construction en milieu rural



Ici, les terrains ne sont pas généralement lotis, donc reviennent moins chers, le souci de rentabilisation est moins prégnante.

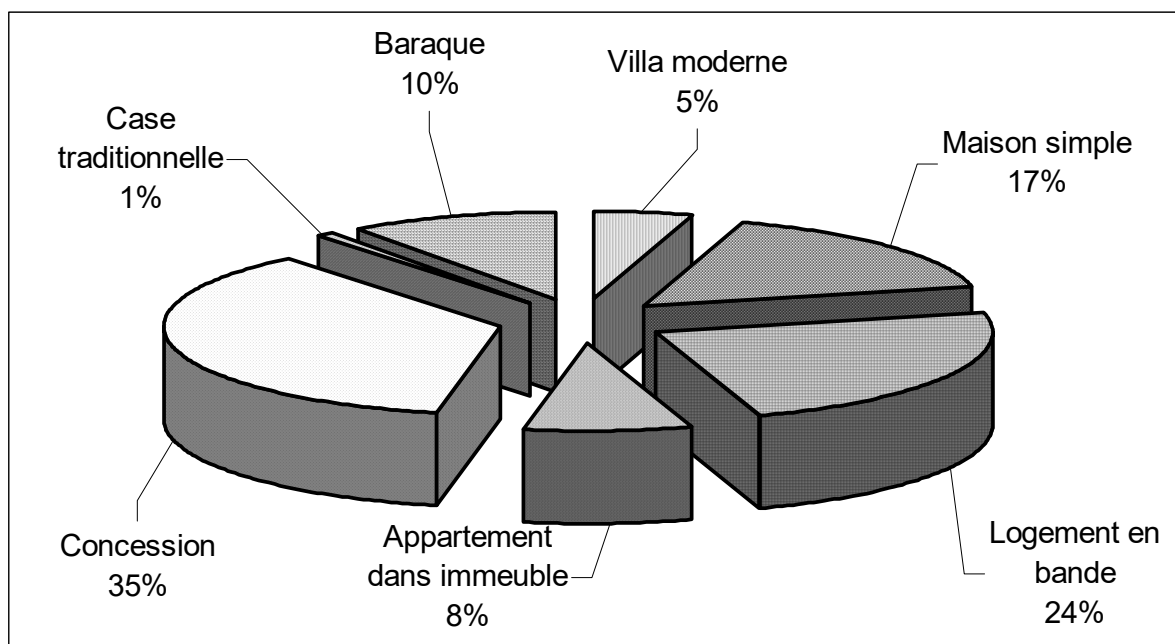
Dans les autres villes du pays plus d'un logement sur trois est une maison simple (36,3%) et plus d'un logement sur cinq est un logement en bande (21,9%) : ces deux types de constructions sont les plus répandus dans ce milieu de résidence. La concession vient seulement au troisième rang (20,4%). Les autres types de construction sont assez rares. (Graphique 4.4)

Figure 4.4: Répartition des types de construction dans les autres villes du pays



A Abidjan, plus d'un logement sur trois est une concession (35,4%) et plus d'un logement sur cinq est en bande (23,2%). Les maisons simples viennent au troisième rang en termes d'importance numérique (16,2%), la villa moderne n'occupe que la sixième place, avec 4,7%, après les baraques 9,7%. Il ressort que près d'un abidjanais sur 10 habite dans une baraque. (Figure 4.5)

Figure 4.5: Répartition des types de construction dans la ville d'Abidjan

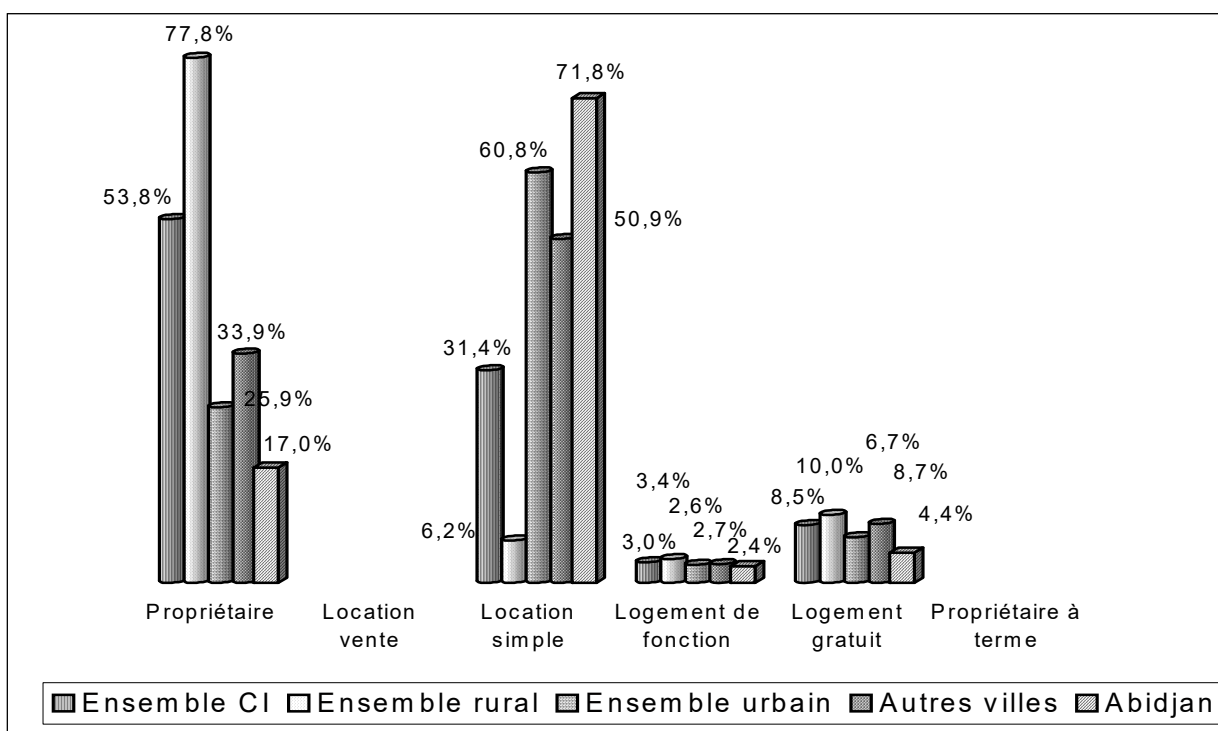


4.2 Type de construction et statut d'occupation du logement

Le graphique 4.6 nous renseigne qu'en Côte d'Ivoire :

- 53,8% des chefs de ménage sont propriétaires de leur logement, soit plus d'un chef de ménages sur deux ;
- 31,4% des chefs de ménages sont dans des logements en location simple ;
- 3,0% sont dans des logements de fonction ;
- 8,2% sont dans des logements gratuits.

Figure 4.6: Répartition (en%) des chefs de ménages ordinaires par milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement



En milieu rural, la répartition est la suivante :

- 77,8%, des chefs de ménages sont propriétaires de leur logement ;
- 6,2% sont dans des logements en location simple ;
- 3,4% sont dans des logements de fonction ;
- 8,1% sont dans des logements gratuits.

En milieu urbain, la situation se présente comme suit :

- 25,9% des chefs de ménages sont propriétaires de leur logement ; soit un citadin sur quatre ;
- 60,8% des chefs de ménages sont dans des logements en location simple ; ce qui revient à trois urbains sur cinq ;
- les autres types de statut d'occupation sont faibles.

Dans les autres villes du pays, c'est à dire le milieu urbain hors d'Abidjan,

- 33,9% des chefs de ménages sont propriétaires de leur logement, soit un ménage sur trois ;
- 50,9% sont en location simple ; un ménage sur deux est en location simple dans les autres villes ;
- les autres sont faibles.

A Abidjan :

- moins d'un chef de ménage sur cinq est propriétaire du logement habité (17%) ;
- 71,8% des chefs de ménage sont dans des logements en location simple, soit plus de sept ménages sur dix ;
- 4,4% sont en logement gratuit et 2,4% en logement de fonction.

Ces résultats font ressortir deux situations différentes entre ruraux et citadins, pour ce qui est du statut d'occupation du logement. En effet, 77,8% des ruraux sont propriétaires. Cette proportion est le triple de celle des citadins (25,9%). La grande majorité de ces ménages urbains sont en location simple, surtout à Abidjan (71,8%). Cette proportion des ménages en location simple est de 60,8% dans l'ensemble urbain et de 50,9% dans les autres villes.

Au niveau national en ce qui concerne la villa moderne (cf graphique 4.7) :

**46% des chefs de ménages en sont propriétaires, ce qui représente un peu moins d'un ménage sur deux ;
31,2% sont en location simple, soit près du tiers ;
11,5% sont des logements de fonction ;
7,6% sont des logements gratuits.**

**Pour ce qui concerne la maison simple :
63,2% des chefs de ménages en sont propriétaires ;
22,7% sont en location simple ;
8,9% sont des logements gratuits et 2,8% des logements de fonction.**

**La répartition par rapport au logement en bande est de :
21,9% des chefs de ménages sont propriétaires de leur logement ;
57,9% sont en location simple ;
8,2% sont des logements de fonction et 8,1% sont logements gratuits.**

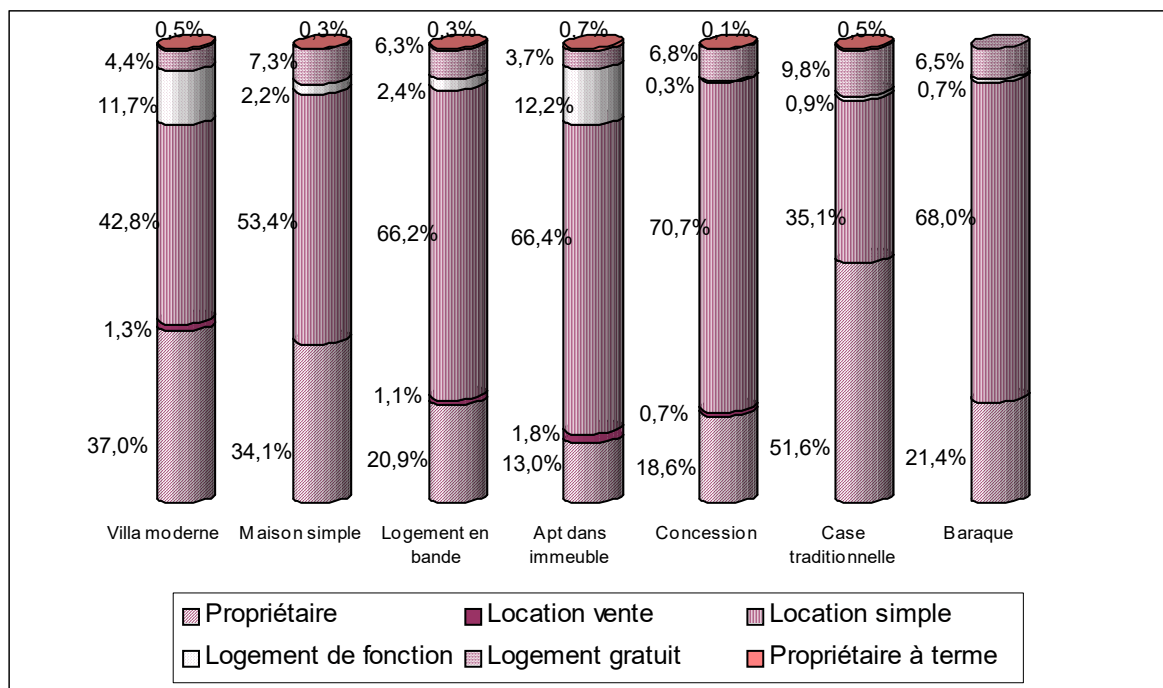
**S'agissant des appartements, il ressort que :
13,5% des chefs de ménages en sont propriétaires ;
65,5% sont en location simple ;
12,1% sont des logements de fonction et 8,6% sont des logements gratuits.**

**Au niveau des concessions :
40,4% des chefs de ménages en sont propriétaires ;
47,4% sont en location simple ;
8,6% sont des logements gratuits.**

**Les cases traditionnelles sont occupées principalement par des ménages propriétaires:
- 81,5% des chefs de ménages sont propriétaires, soit un peu plus de quatre ménages sur cinq ;
- les ménages en location simple représentent 7,6% ;
8,4% des ménages habitent gratuitement dans leur logement.**

**Concernant les baraques :
- 29,0% des chefs de ménages sont propriétaires, c'est à dire moins du tiers ;
- 57% sont en location simple, soit près de trois ménages sur cinq ;
8,9% en logement gratuit, ce qui revient à moins d'une personne sur 10.**

Figure 4.7: Répartition (en%) des ménages ordinaires en Côte-d'Ivoire par type de construction selon le statut d'occupation du logement



Au total, au plan national, selon le type de logement : c'est dans les cases traditionnelles que se retrouve la plus forte proportion de ménages propriétaires (81,5%) ; viennent ensuite les maisons simples (60%) , et la villa moderne avec 46% et la concession (40%). La proportion des ménages propriétaires dans les autres types de construction est relativement faible ; il s'agit notamment des logements en bande et des appartements

En milieu rural, en ce qui concerne :

la villa moderne

66,5% des chefs de ménages en sont propriétaires; soit près des deux tiers ;

15,1% sont en logement gratuit ;

11% en logement de fonction et 4,6% en location simple

la maison simple :

79,3% des chefs de ménages sont propriétaires ;

9,8% sont en logement gratuit ;

5,8% en location simple.

le logement en bande :

26,3% des chefs de ménages sont propriétaires :

34,0 en logement de fonction ;

20,6% en location simple et 17% en logement gratuit.

l'appartement :

42,5% des chefs de ménages sont propriétaires ;

24,5% en logement gratuit ;

17,4% en location simple et 10,8% en logement de fonction.

la concession :

78,8% des chefs de ménages sont propriétaires, 8,2% en logement gratuit et 6,7% en location simple ;

la case traditionnelle :

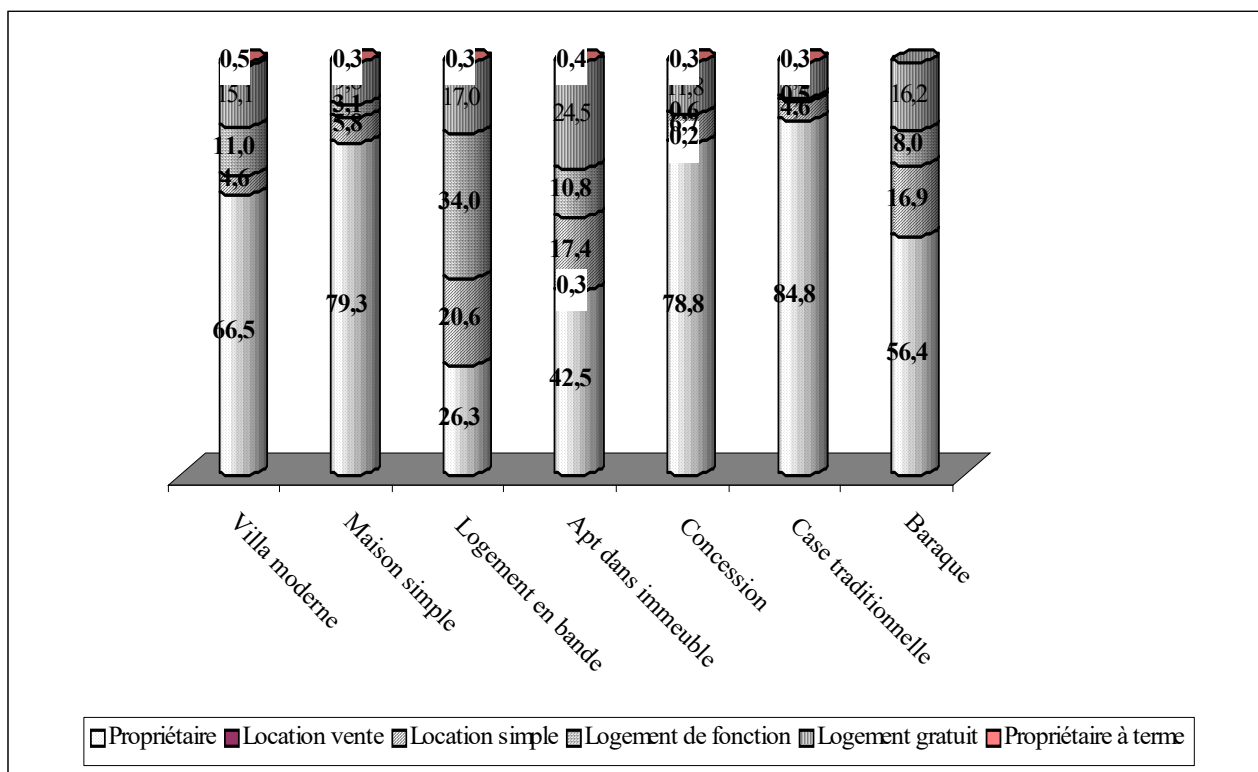
84,8% des chefs de ménages sont propriétaires ;

la baraque :

56,4% des chefs de ménages sont propriétaires ;

16,9% sont en location simple et 16,2% en logement gratuit.

Figure 4.8: Répartition (en%) des ménages ordinaires en milieu rural par type de construction selon le statut d'occupation du logement



En milieu urbain, en ce qui concerne :

la villa moderne :

37% des chefs de ménages sont propriétaires ;
42,8% sont location simple et 11,7% en logement de fonction.

la maison simple :

34,1% des chefs de ménages sont propriétaires ;
53,4% sont en location simple et 7,3% en logement gratuit.

le logement en bande :

20,9% des chefs de ménages sont propriétaires ;
66,2% sont en location simple ;
6,3% en logement gratuit.

l'appartement :

66,4% des chefs de ménages sont location simple ;
13,0 sont propriétaires et 12,2% en logement de fonction.

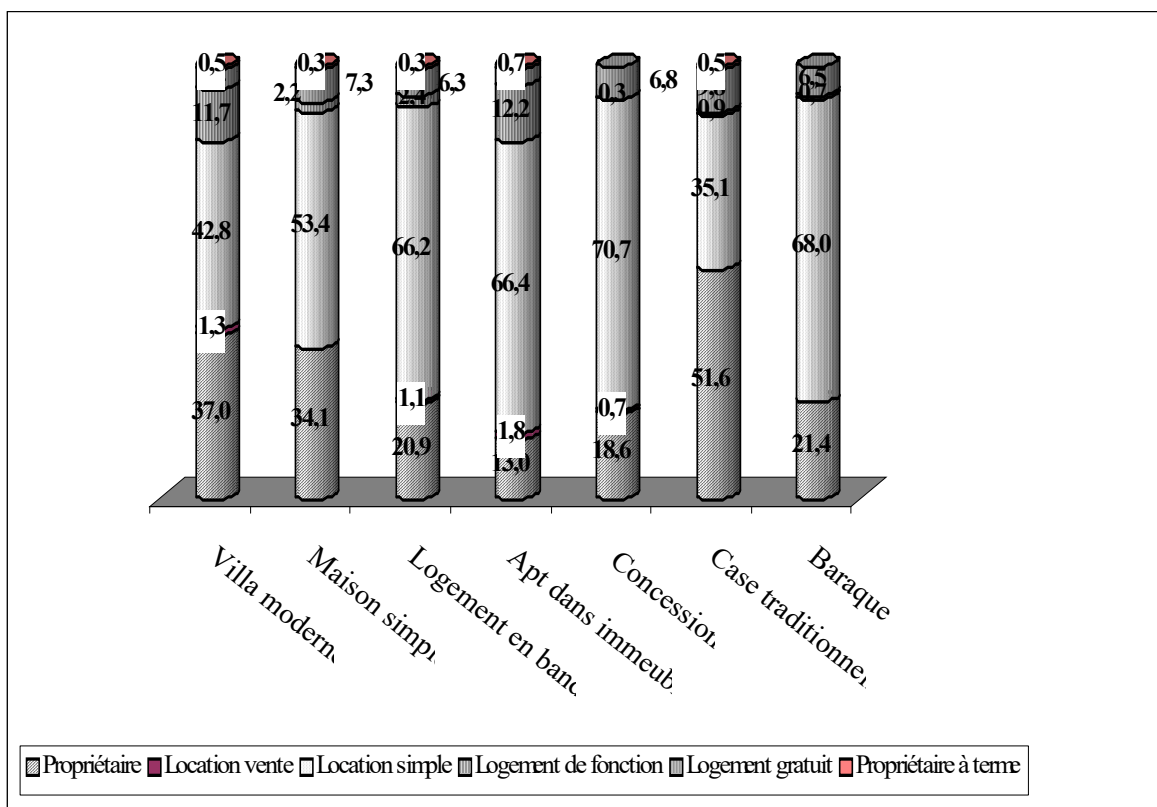
la concession :

- 70,7% des chefs de ménages sont en location simple et 18,6% sont propriétaires.

la case traditionnelle :

51,6% des chefs de ménages sont propriétaires ;
35,1% sont en location simple. (Graphique 4.9)

Figure 4.9: Répartition (en%) des chefs de ménages ordinaires en milieu urbain par type de construction selon le statut d'occupation du logement



Dans les autres villes du pays, en ce qui concerne :

la villa moderne :

30,7% des chefs de ménages sont propriétaires ;

46,2% sont en location simple ;

14,3% en logement de fonction.

la maison simple :

41,2% des chefs de ménages sont propriétaires ;

45,5% sont en location simple ;

8,3% en logement gratuit.

le logement en bande :

65,5% sont en location simple ;

19,6 sont propriétaires et 9,4% en logement gratuit.

l'appartement :

55,2% des chefs de ménages sont en location simple ;

15,2% en logement de fonction ;

12,2% sont propriétaires.

la concession :

54 des chefs de ménages sont en location simple ;

32 sont propriétaires.

la case traditionnelles :

53,7% des chefs de ménages sont propriétaires ;

32,7% sont en location simple ;

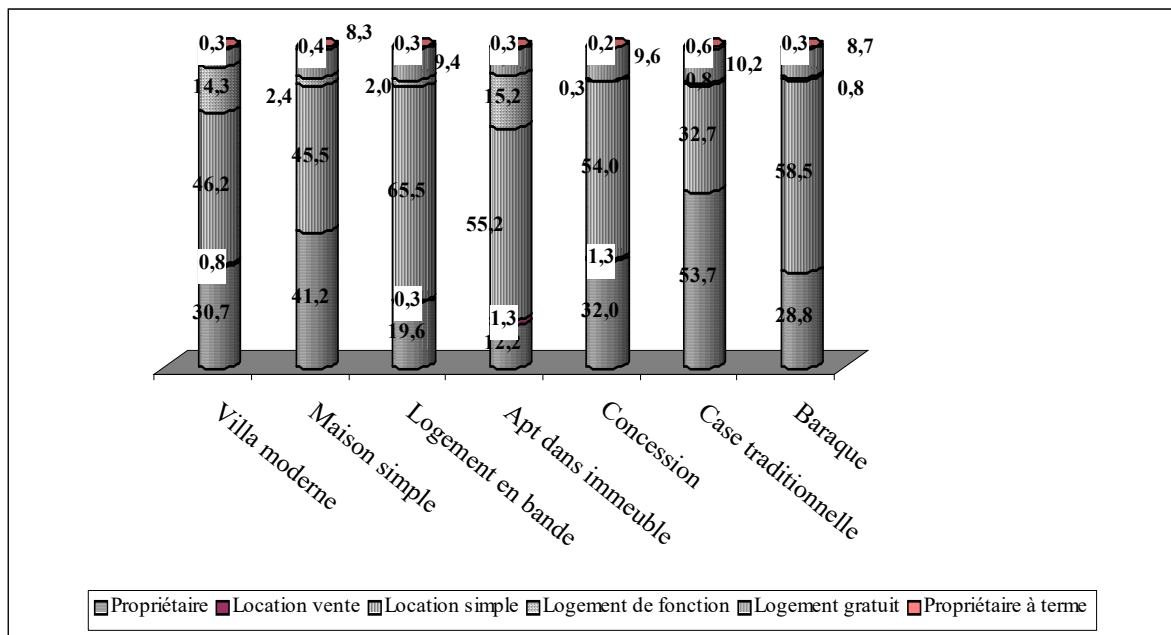
10,2% en logement gratuit.

la baraque :

58,5% des chefs de ménages sont en location simple ;

28,8% sont propriétaires. (Graphique 4.10)

Figure 4.10: Répartition (en%) des chefs de ménages ordinaires des autres villes du pays par type de construction selon le statut d'occupation du logement



A Abidjan, en ce qui concerne :

la villa moderne :

48,3% des chefs de ménages sont propriétaires ;

36,6% sont en location simple ;

7,2% en logement de fonction et 2,4% en location vente.

la maison simple :

73,5% des chefs de ménages sont en location simple ;

16,4% sont propriétaires ;

5% sont en logement gratuit ;

le logement en bande :

67% des chefs de ménages sont en location simple ;

22,3% sont propriétaires et 1,9% en location vente.

- l'appartement :

67,1% des chefs de ménages sont en location simple ;

13% sont propriétaires et 11,8% en logement de fonction.

la concession :

81,4% des chefs de ménages sont en location simple ;

9,9% sont propriétaires.

la case traditionnelle :

60,1% des chefs de ménages sont en location simple ;

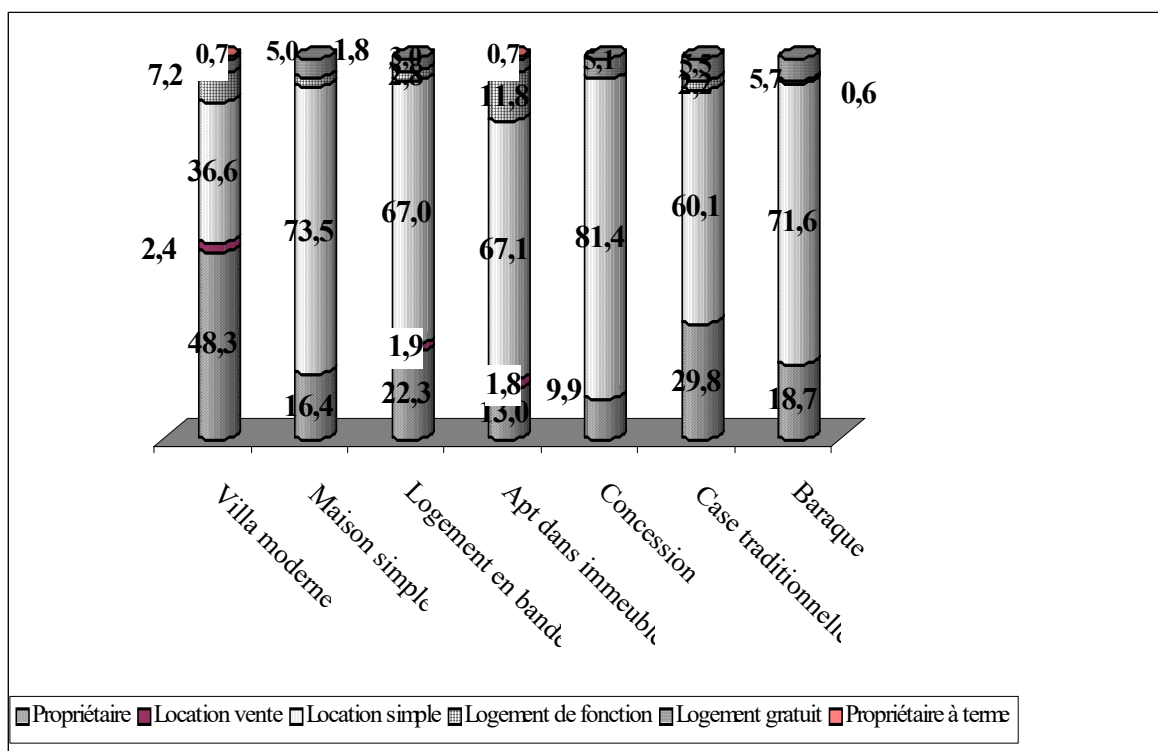
29,8% sont propriétaires.

la baraque :

74,6% des chefs de ménages sont en location simple ;

18,7% sont propriétaires. (Graphique 2.2.6)

Figure 4.11: Répartition (en%) des chefs de ménages ordinaires d'Abidjan-ville par type de construction selon le statut d'occupation du logement



En résumé, on peut retenir qu'en milieu rural, les chefs de ménages sont généralement propriétaires du logement qu'ils habitent (78%, soit de 4 sur 5). A l'exception des logements tels que logement en bande (26,3%) et appartement (42,5%), la proportion des ménages varie de 56,4% dans les baraques, à 66,5% dans les villas modernes, 78,8% dans les concessions, 79,3% dans les maisons simples et 84,8% dans les cases traditionnelles. Ceci pourrait s'expliquer par le prix relativement faible ou nul du mètre carré de parcelles vendues en milieu rural ou par le fait que les propriétaires terriens sont nombreux. Par contre en milieu urbain, les chefs de ménages en location sont les plus nombreux ; leur proportion varie entre 35,1% pour ceux résidant dans des logements de type concession et 70,7% pour les ménages résidant dans les appartements. Les propriétaires dans ce milieu de résidence sont peu nombreux et se rencontrent dans les cases traditionnelles avec un rapport d'un ménage sur deux. Plus d'un chef de ménages sur 3 est propriétaire de villa moderne et de maison simple. La proportion de chefs de ménages propriétaires de logement en bande est très faible soit un chef de ménage sur 5. Ce qui paraît paradoxal, d'autant plus que cette catégorie de logement a été construite pour la frange de population appelée communément les « économiquement faibles ». Le gouvernement a même initié une politique de cession des logements en bande des sociétés telles que la Société de Gestion financière de l'Habitat (SOGEFIHA) et la Société de Construction et de Gestion Immobilière (SICOGI) à des coûts et conditions très avantageux. A Abidjan, le phénomène de location de logements est très répandu : les proportions de chefs de ménages locataires varient de 36,6% pour les de villas modernes à 81,4% pour les concessions. Comme on le constate, les ménages locataires des concessions sont très nombreux. L'examen du coût du loyer selon le type de construction pourrait montrer que c'est au nombre des constructions de ce type que se trouvent les loyers relativement moins chers.

4.3 - Type de construction et matériaux de construction

4.3.1 - Type de construction et nature du mur

En Côte d'Ivoire plus d'un logement sur deux est construit avec un mur en dur (55%) contre 23,4% en banco ou terre, 11,7% en Géobéton et 4,8% en bois.

En milieu urbain, la proportion des logements construits avec un mur en dur passe à 79,2% donc près de 4 logements sur 5, contre 7,5% en bois, 5,8% en géobéton et 3,5 en banco ou terre battue ; les autres types de mur sont représentés faiblement.

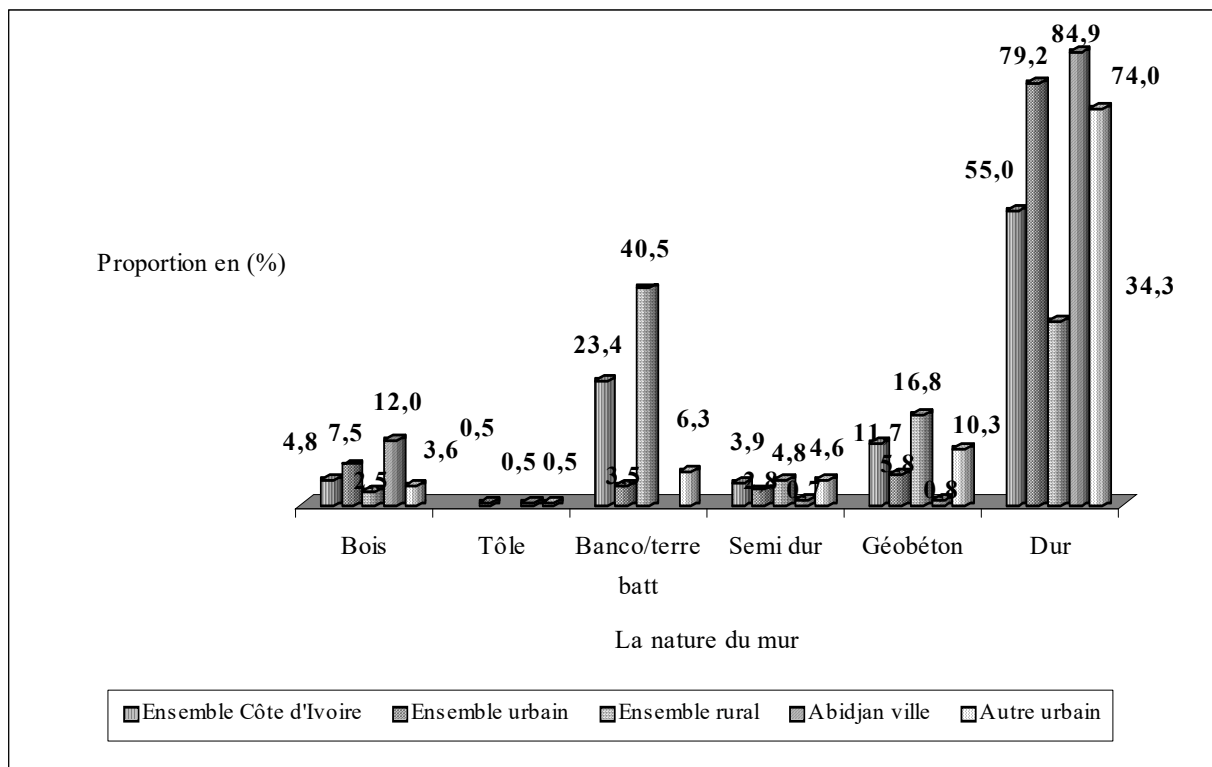
En milieu rural, ce sont 40,5% des logements dont les murs sont construits en banco ou terre-battue contre 34,3% en dur, 18% en géobéton et 4,8% en semi dur ; le poids des autres types de mur est relativement faible. Le type de mur dominant est le banco ou la terre battue (2 logements sur 5).

Dans les autres villes du pays, le type de mur dominant est le mur construit en dur, il représente près de trois logements sur quatre (74%), contre 10,3% pour le géobéton, 6,3% pour le banco, 4,6% pour le semi dur ; les autres types de mur sont également très faiblement représentés.

A Abidjan, ce sont les logements construits en dur qui dominent ; ce type représente 84,9% des logements contre 12% des logements en bois, les autres types de mur sont quasi-inexistants.

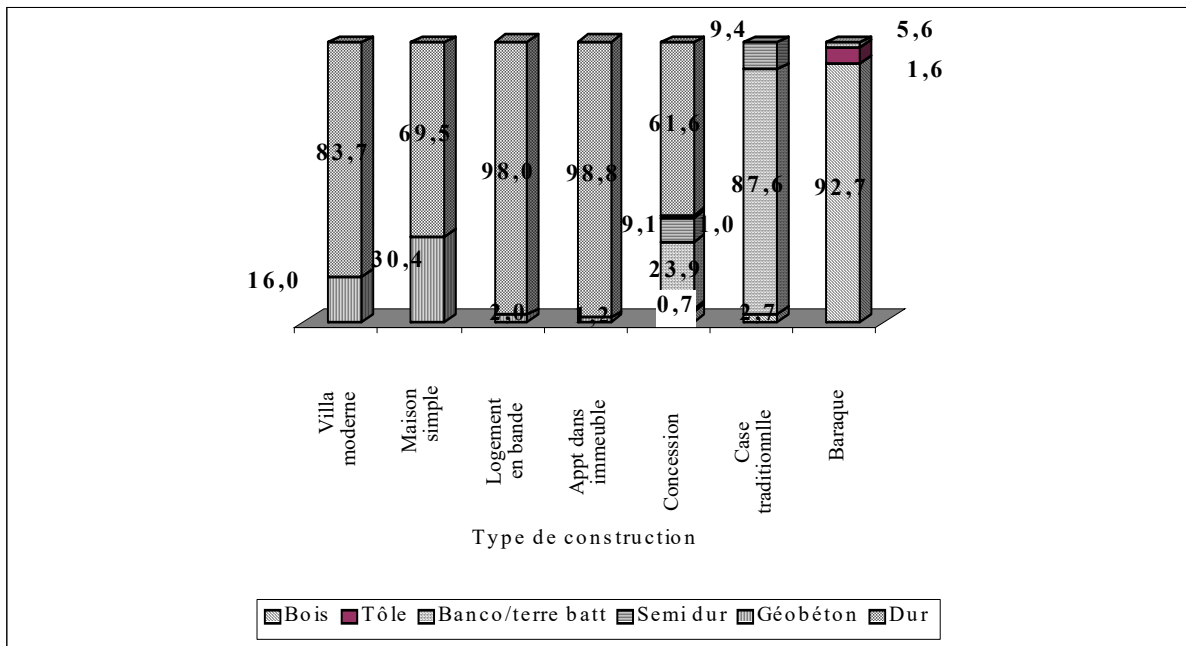
Comme on le constate, la nature du mur varie selon le milieu de résidence : en ville ce sont les murs en dur qui prédominent tandis qu'en campagne ce sont les murs de type banco ou terre battue qui dominent. (Graphique 4.12)

Figure 4.12: Répartition (en%) des logements par milieu de résidence selon la nature du mur



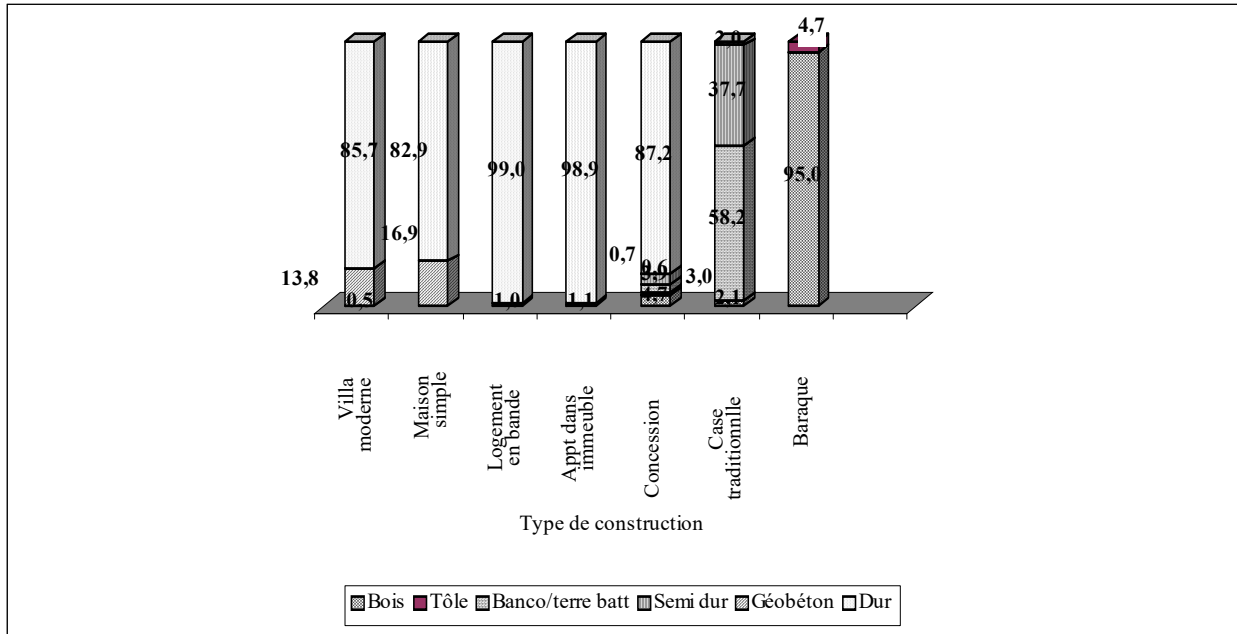
En Côte d'Ivoire : 83,7% des villas modernes sont construites avec des murs en dur contre 16% en géobéton ; 69,5% des maisons simples ont des murs en dur contre 30,4% en géobéton ; 98% des logements en bande sont en dur contre 2% en géobéton ; 98,8% des appartements sont en dur ; 61,6% des concessions sont en dur contre 23,9% en banco et 9,1% en semi dur ; 87,6% des cases traditionnelles sont en banco contre 9,4% en semi dur ; 92,7% des baraques sont en bois contre 5,6 en tôle. (Graphique 4.3.1.2)

Figure 4.13: Répartition (en%) des types de construction en Côte-d'Ivoire selon la nature du mur



En milieu urbain : 85,7% des villas modernes sont construites en dur contre 13,8% en géobéton ; 82,9% des maisons simples sont construites avec des murs en dur contre 16,9% avec des murs en géobéton ; 99% des logements en bande sont construits avec des murs en dur contre 1% en géobéton ; 98,8% des appartements sont construits avec des murs en dur contre 1,1% en géobéton ; 87,2% des concessions sont construites avec des murs en dur , 4,7% en bois 3,9% en semi dur et 3% en banco ; 58,2% des cases traditionnelles sont construites avec des murs en banco ou en terre battue , 37,7% en semi dur et seulement 2,1% en bois. Comme on peut le remarquer, le géobéton bien qu'en proportion faible est utilisé de plus en plus, notamment dans la construction des villas modernes, des maisons et des appartements. Par contre, les murs en dur sont quasi inexistant dans la construction des cases traditionnelles où le semi dur apparaît. (Graphique : 4.14)

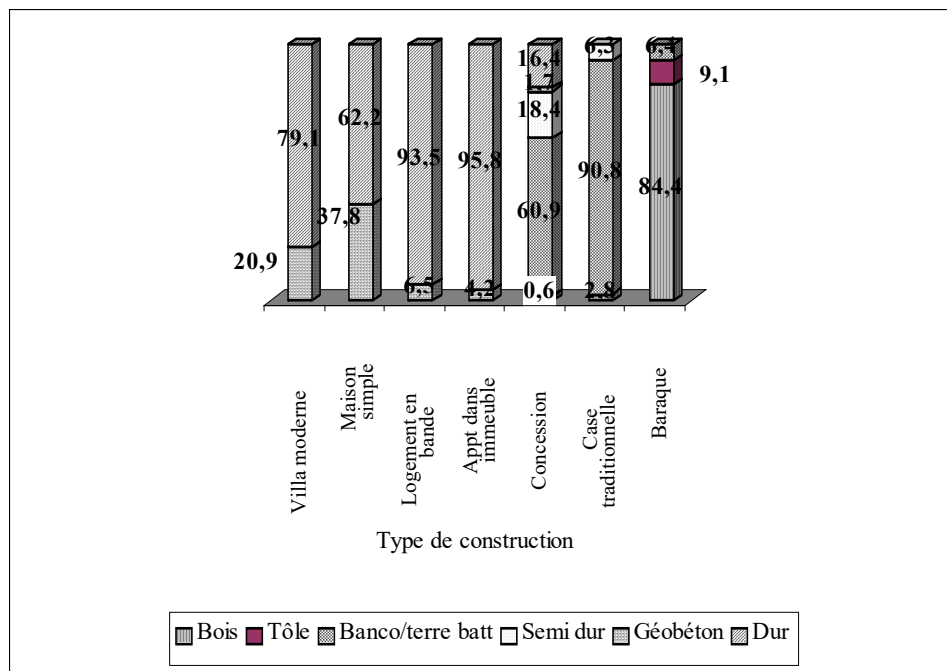
Figure 4.14: Répartition (en%) des types de construction de l'ensemble urbain selon la nature du mur



En milieu rural :

- 79,1% des villas modernes ont des murs en dur contre 20,9% en géobéton ;
- 62,2% des maisons simples sont construites avec des murs en dur contre 37,8% en géobéton ;
- 93,5% des logements en bande présentent des murs en dur contre 6,5% en géobéton ;
- 95,8% des appartements sont faits de murs en dur contre 4,2% en géobéton ;
- 60,9% des concessions sont bâties en banco ou en terre, 18,4% en semi dur, 16,4% en dur et 1,7% en bois ou en géobéton ;
- 90,8% des cases traditionnelles sont en banco ou terre battue, 6,3% en semi dur et 2,8% en bois ;
- 84,4% des baraques sont construites en bois contre 9,1% en banco et 6,4% en semi dur. (Graphique 4.15)

Figure 4.15: Répartition (en%) des types de construction de l'ensemble rural selon la nature du mur



Le géobéton a fait son apparition en milieu rural dans pratiquement tous les types de construction, sauf dans les cases traditionnelles et les baraques. Il s'agit d'un matériau de construction relativement bon marché et fabriqué sur place, contrairement au ciment qui est importé et donc revenant plus cher.

Dans les autres villes du pays :

78,5% des villas modernes sont construites avec des murs en dur contre 21,5% en géobéton ;

77,6% des maisons simples ont des murs en dur contre 22,4% en géobéton ;

98,3% des logements en bande sont montés avec des murs en dur contre seulement 1,1% en géobéton ;

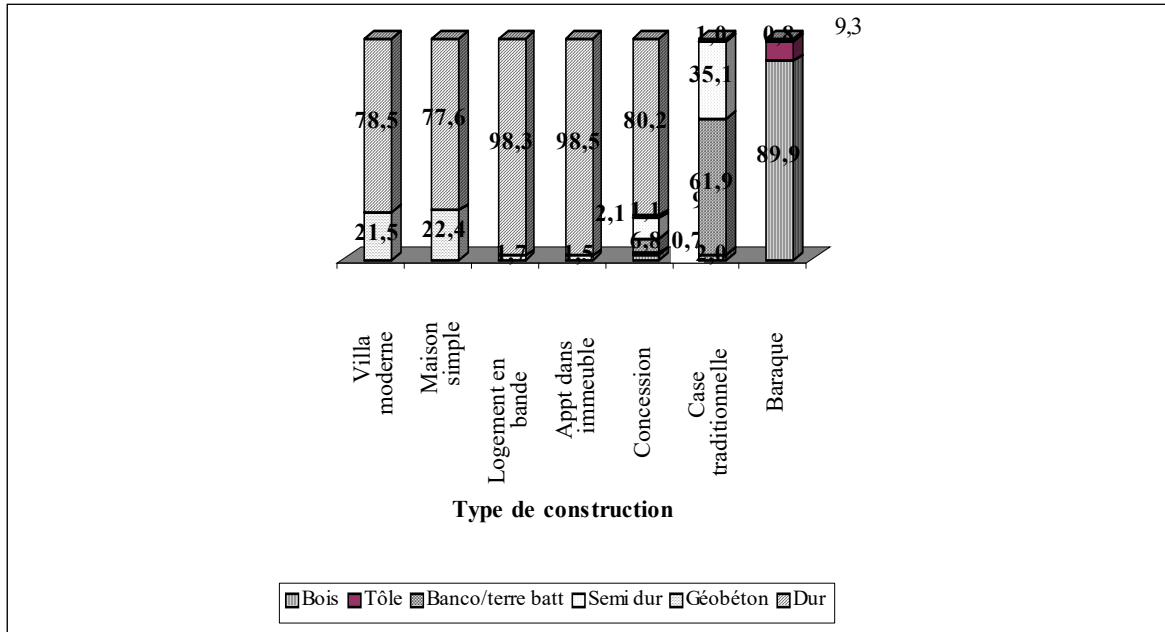
80,2% des appartements sont faits de murs en dur contre 9,1% en semi dur, 6,8% en banco ou terre battue. Ceux dont les murs sont en d'autres matériaux sont faiblement représentés.

61,9% des cases traditionnelles sont en banco ou terre battue contre 35,1% en semi dur et 2% en bois ;

89,9% des baraques sont construites en bois contre 9,3% en banco.

Ici, le mur en dur est présent dans les principaux types de construction ; ainsi, les logements en dur sont les plus nombreux. (Graphique 4.16)

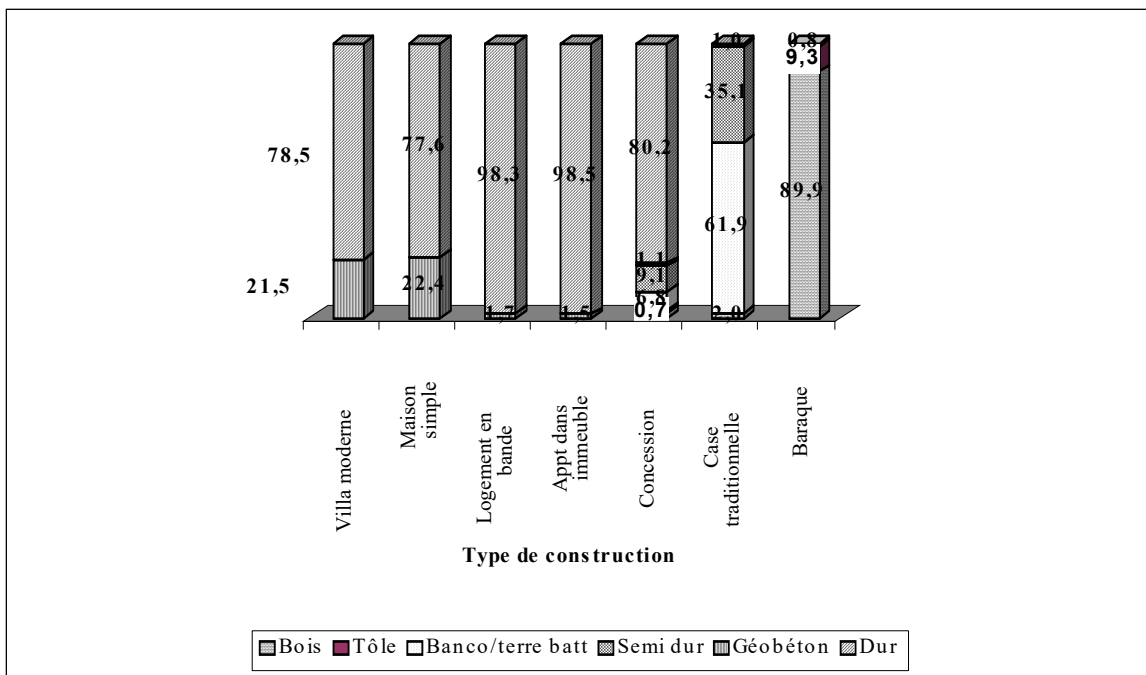
Figure 4.16: Répartition (en%) des types de construction dans les autres villes selon la nature du mur



A Abidjan :

plus de 3 villas modernes sur 4 sont construites en dur (78,5%) contre 21,5% en géobéton ;
 77,6% des maisons simples ont des murs en dur contre 22,4% en géobéton ;
 98,3% des logements en bande sont en dur contre 1,7% en géobéton ;
 98,5% des appartements sont montés avec des murs en dur ;
 80,2% des concessions sont faites avec des murs en dur contre 9,1% en semi dur et 6,8% en banco ;
 61,9% des cases traditionnelles sont en banco contre 35,1% en semi dur et 2% en bois
 89,9% des baraques sont bâties en bois contre 9,3% en tôle. (Graphique 4.17)

Figure 4.17: Répartition (en%) des types de construction d'Abidjan-ville selon la nature du mur



A Abidjan, la quasi totalité des logements sont construites avec des murs en dur sauf les baraques et les cases traditionnelles qui sont majoritairement construites en bois et en banco.

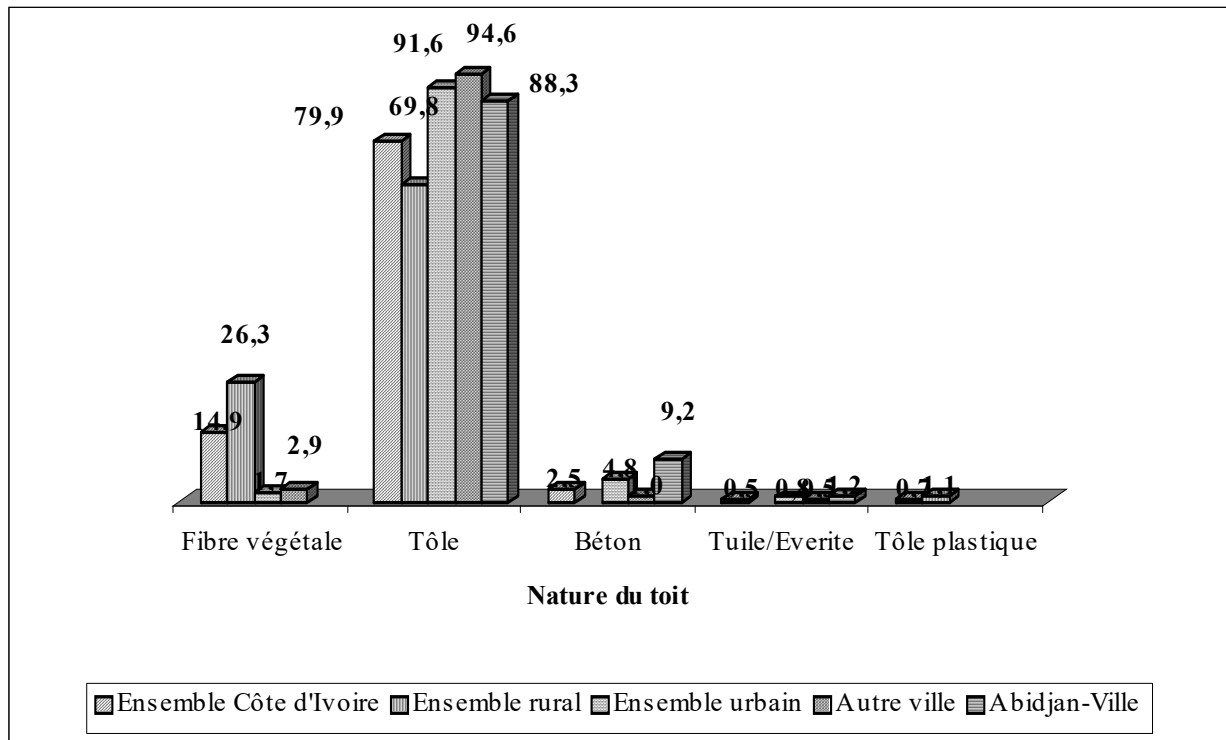
4.3.2 - Le Type de construction et la nature du toit du logement

En Côte d'Ivoire, la quasi totalité des logements ont une toiture en tôle soit près de 4 logements sur cinq (79,9%) contre seulement 14,4% de toiture en fibre végétale et 2,5% en béton.

En milieu urbain également les toitures de la plupart des logements sont en tôle (91,6%) contre 4,8% en béton et 1,7% en fibre végétale. En milieu rural, même si une grande partie des logements ont des toits en tôle (69,8%), plus d'un logement sur quatre a une toiture en fibre végétale.

Dans les autres villes et à Abidjan, il y a une prédominance des toits en tôle ; à Abidjan on note également la présence de toits en béton (9,2%). (Graphique 4.18)

Figure 4.18: Répartition (en%) des types de construction de l'ensemble Côte-d'Ivoire selon la nature du toit

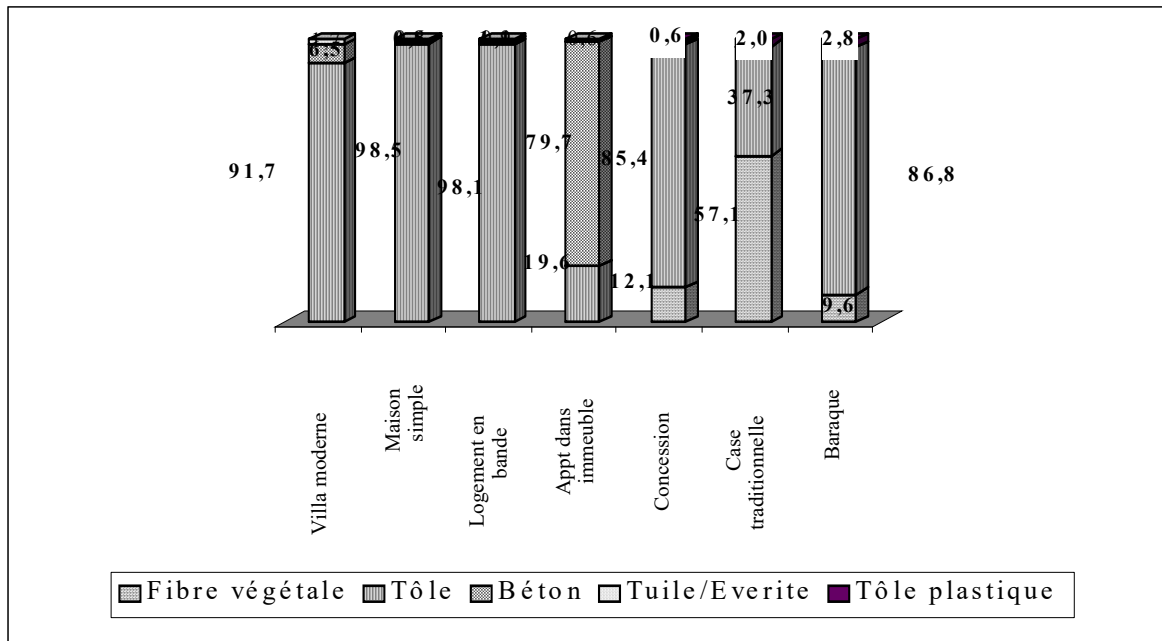


La toiture en tôle est la plus utilisée pour la construction des logements en Côte d'Ivoire. Le constat est qu'au plan national :

- 91,7% des villas modernes ont une toiture en tôle contre 6,5% en béton et 1,7% en tuile ;
- 98,5% des maisons simples couvertes de tôle contre 0,8% en béton et 0,6% en tuile ;
- 98,1% des logements en bande présentent une toiture en tôle contre 1,1% en béton et 0,9% en tuile ;
- 79,7% des appartements sont recouverts de béton contre 19,6% en tôle ;
- 85,4% des concessions ont une toiture en tôle contre 0,7% en béton ;
- 57,1% des cases traditionnelles ont une toiture en fibre végétale contre 37,3% en tôle et 2% en plastique ;
- 86,8% des baraques ont une toiture faite de tôle contre 9,6% en fibre végétale. (Graphique 4.19)

Les différents types de construction se distinguent par la nature de leur toit : les villas modernes, les maisons simples, les logements en bande, les concessions et les baraques ont en grande majorité des toitures en tôles, par contre les appartements se caractérisent par des toits en béton et les cases traditionnelles en fibre végétale.

Figure 4.19: Répartition (en%) des types de construction de l'ensemble urbain selon la nature du toit



En milieu rural :

98,5% des villas modernes recouvertes de tôle contre 0,8% en béton et 0,7% en tuile ;

98,8% des maisons simples ont une toiture en tôle contre 0,5% en tuile ;

99,2% des logements en bande portent une toiture en tôle ;

61,0% des appartements sont couverts de tôle contre 36,3% béton ;

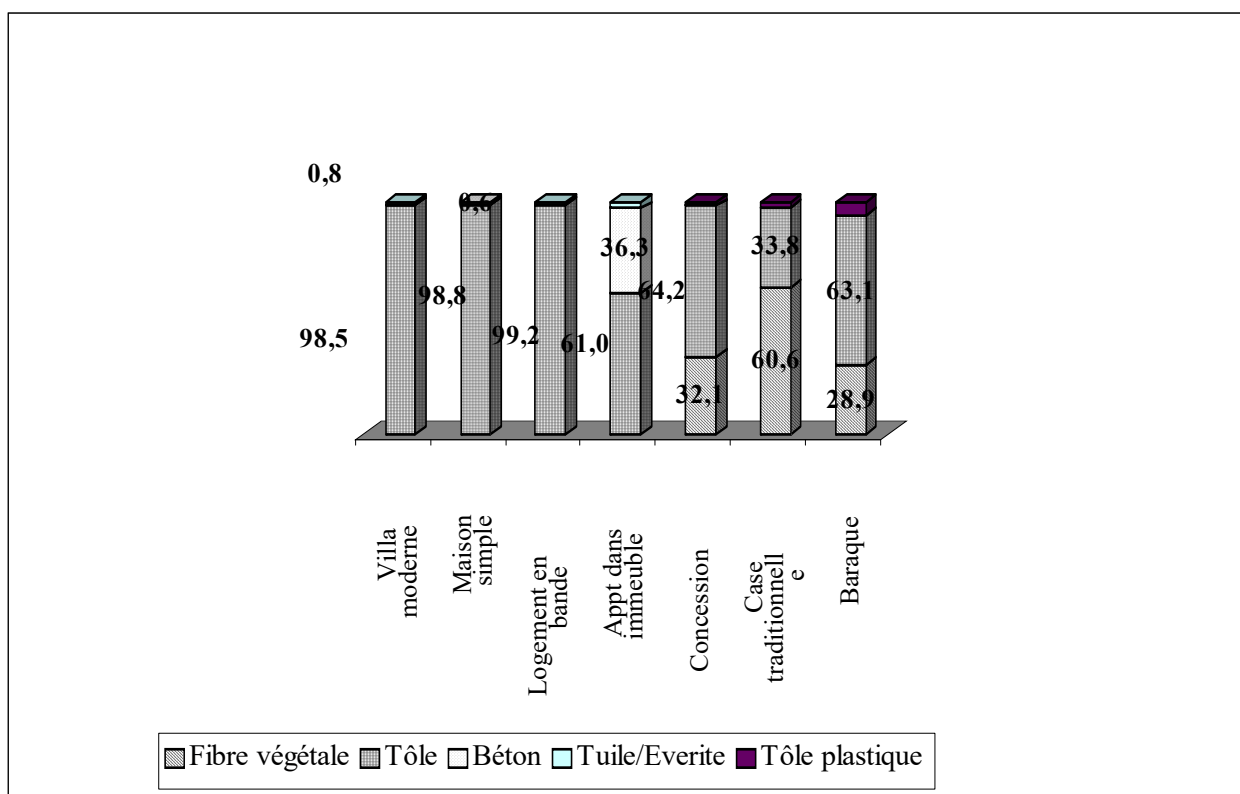
64,2% des concessions ont une toiture en tôle contre 32,1% en fibre ;

60,6% des cases traditionnelles présentent une toiture en fibre végétale contre 33,8% en tôle ;

63,1% des baraques ont une toiture en tôle contre 28,9% en fibre végétale et 5,8% en plastique.

(Graphique 4.20)

Figure 4.20 : Répartition (en%) des types de construction de l'ensemble rural selon la nature du toit



Au total en milieu rural, les villas modernes, les maisons simples, les logements en bande, les appartements, les concessions et les baraques ont une toiture en tôle. Par contre, les cases traditionnelles se distinguent par une toiture en fibre végétale.

Le milieu urbain se caractérise par des logements essentiellement coiffés de tôles, à l'exception des appartements dont le toit est pour la plupart fait de béton.

On distingue que :

88,7% des villas modernes ont un toit en tôle contre 9% en béton ;

98% des maisons simple ont une toiture en tôle ;

97,8% des logements en banque ont une toiture en tôle ;

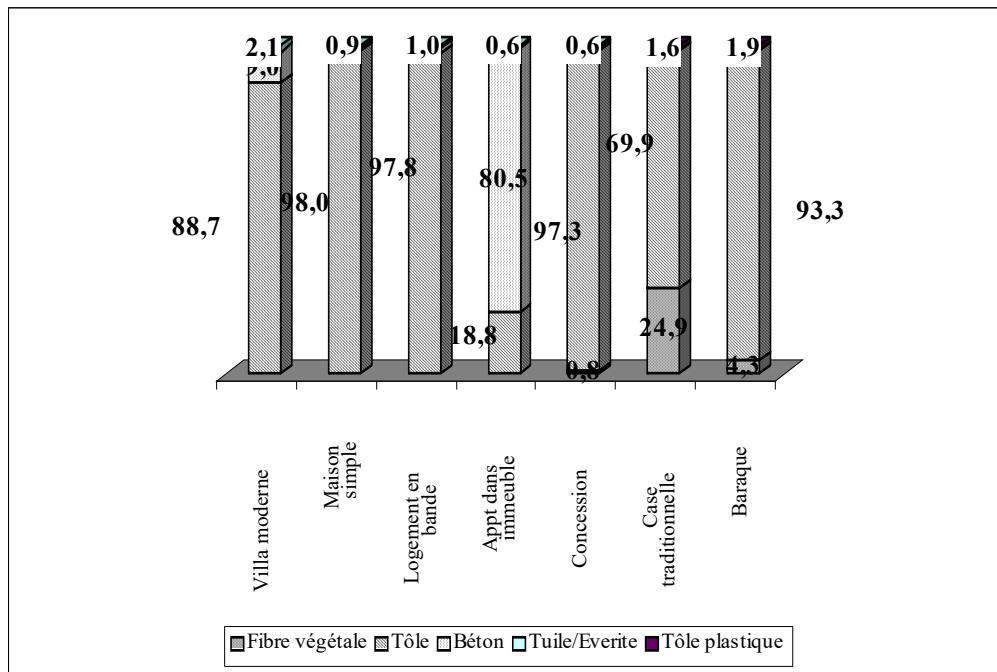
80,5% des appartements ont une toiture en béton contre 18,8% en tôle ;

97,3% des concessions ont un toit en tôle ;

69,9% des cases traditionnelles ont une toiture en tôle ;

93,3% des baraques ont une toiture en tôle. (Graphique 4.21)

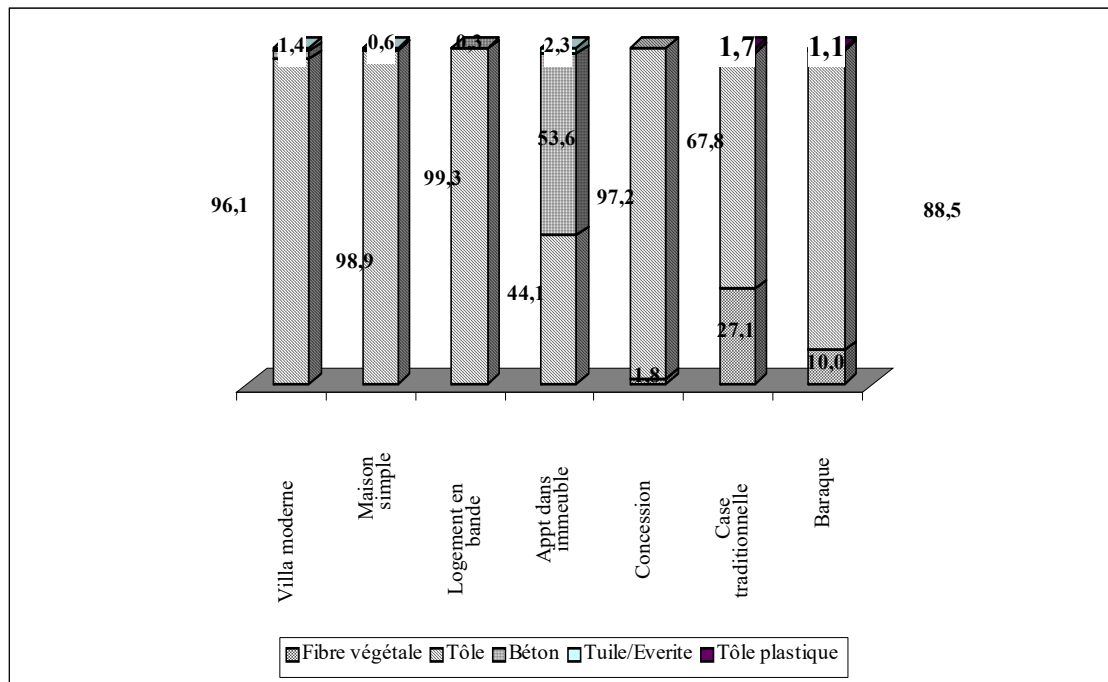
Figure 4.21: Répartition (en%) des types de construction de l'ensemble urbain selon la nature du toit



La toiture en tôle est le type de toit prédominant en milieu urbain quel que soit le type de construction, sauf pour les appartements où le béton domine.

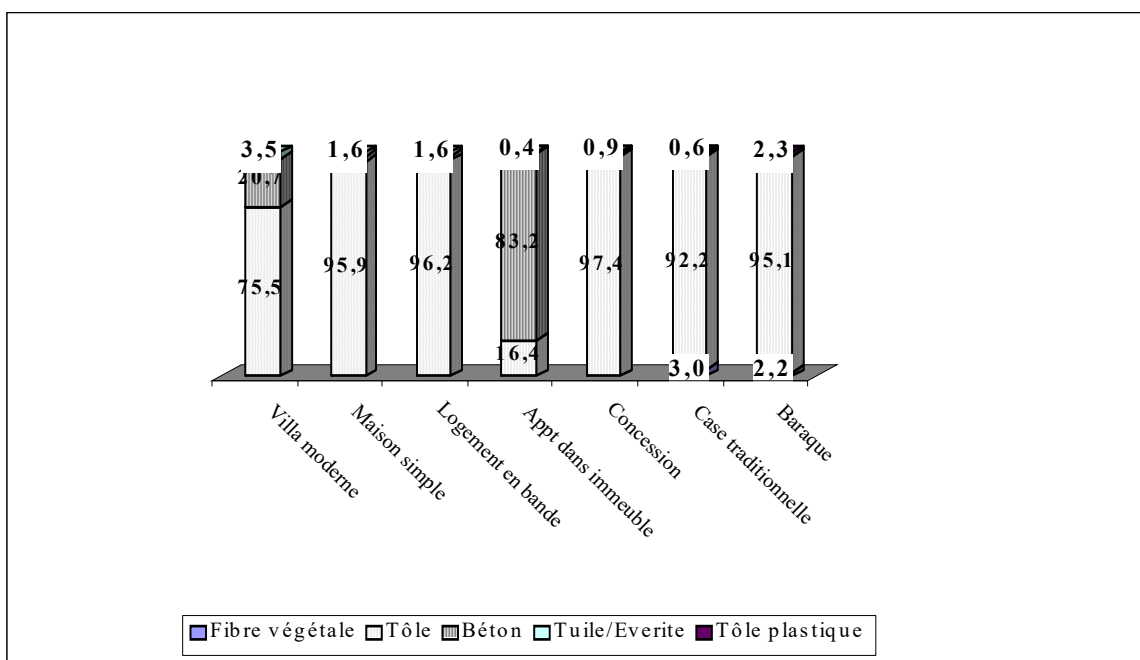
Dans les autres villes, le type de toit le plus répandu est la tôle. Elle est particulièrement au niveau des villas modernes, des maisons simples, des logements en bande, des concessions, des cases traditionnelles et des baraques. (Graphique 4.22)

Figure 4.22: Répartition (en%) des types de construction dans les autres villes du pays selon la nature du toit



A Abidjan, à l'exception des appartements dans les immeubles, dont les toitures sont faites de béton, la quasi totalité des logements ont une toiture en tôle. Ainsi, Au moins 3 villas modernes sur 4 ont des toitures en tôle contre 1 sur 5 en béton. (Graphique 4.23)

Figure 4.23: Répartition (en%) des types de construction d'Abidjan-ville selon la nature du toit



4.3.3 - Type de construction et nature du sol

En Côte d'Ivoire :

63,5% des logements ont leur sol en ciment contre 18,8% en terre ou sable, 6% en carreau ou marbre et seulement 2% en moquette ;

En milieu rural :

50,9% des logements ont leur sol en ciment contre 29,5% en terre ou sable ;

En milieu urbain :

78,3% des logements ont leur sol en ciment contre 12,1% en carreau ou en marbre et 2% en terre ou sable ;

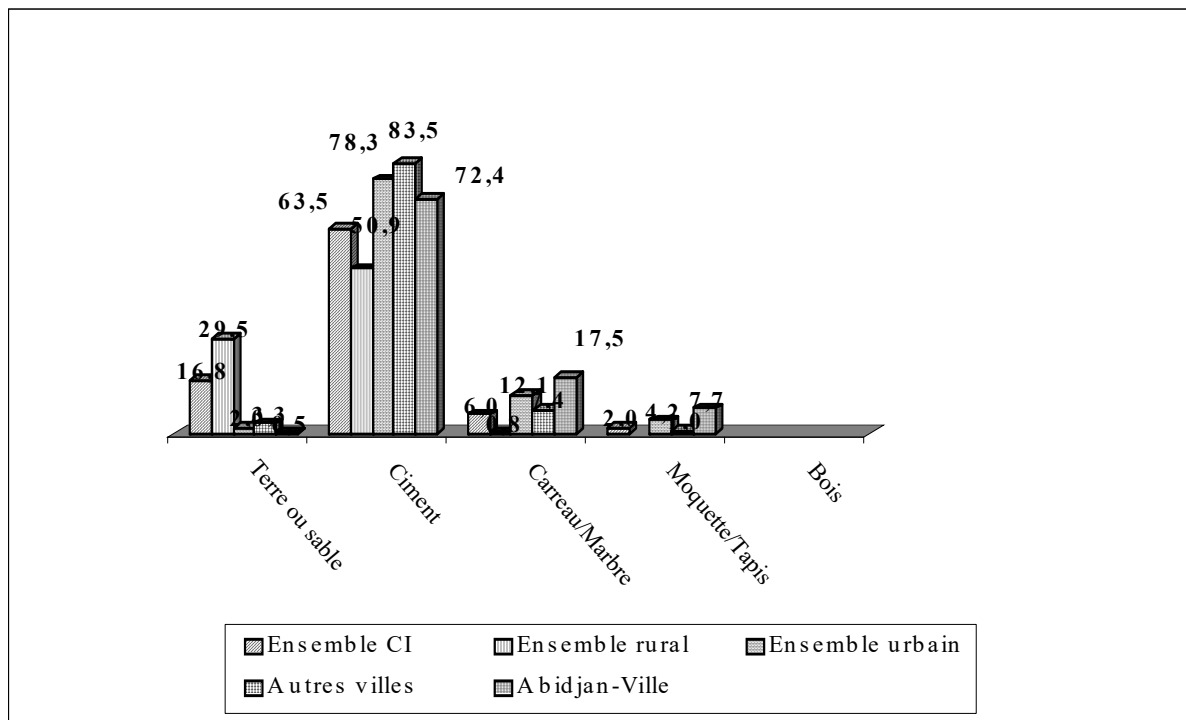
Dans les autres villes :

83,5% des logements ont leur sol en ciment contre 7,4% en carreau ou en marbre et 3,3% en terre ou sable ;

A Abidjan :

72,4% des logements ont leur sol en ciment contre 17,5% en carreau ou marbre et 7,7% en moquette ou en tapis. (Graphique : 4.3.3.1)

Figure 4.24: Répartition (en%) des logements en Côte-d'Ivoire par milieu de résidence selon la nature du sol



Au total, en Côte d'Ivoire les sols des logements sont faits en ciment dans leur grande majorité. En milieu rural même si le ciment reste prédominant, la terre ou le sable sont utilisés pour faire le sol. En milieu urbain, le ciment est le type le plus fréquemment utilisé, il est utilisé en combinaison avec le carreau ou le marbre mais dans une moindre mesure. Dans les autres villes et à Abidjan, le ciment reste prédominant mais le carreau le marbre sont aussi présents de façon minoritaire. L'utilisation du carreau ou du marbre est réservée à la classe la plus aisée de la population et à un type particulier de logements.

En Côte d'Ivoire :

48% des villas modernes ont un sol en carreau ou en marbre contre 46% en ciment et 2,1% en moquette ou tapis ;

72,1% des maisons simples ont leur sol en ciment contre 2,3% en carreau ;

82,9% des logements en bande ont leur sol en ciment contre 10,4% en carreau ;

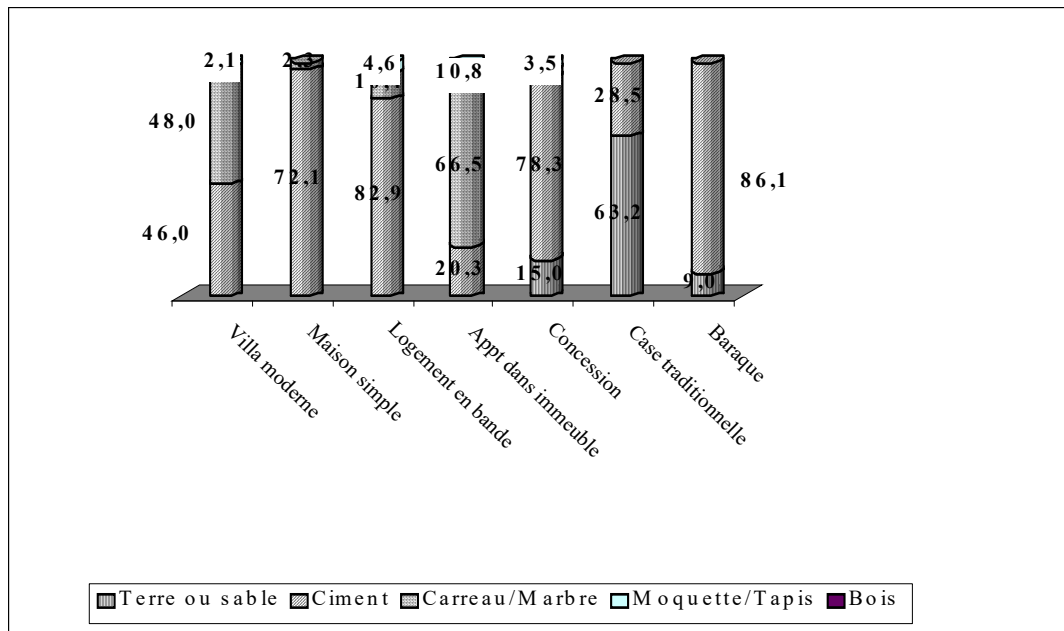
66,5% des appartements ont leur sol en carreau ou marbre contre 20,3% en ciment ;

78,3% des concessions ont leur sol en ciment contre 15,6% en terre ou sable et 3,5% en carreau ;

63,2% des cases traditionnelles ont leur sol en terre ou sable contre 28,5% en ciment ;

- 86,1% des baraques ont leur sol en ciment contre 9% en terre.

Figure 4.25: Répartition (en%) des logements en Côte-d'Ivoire selon la nature du sol



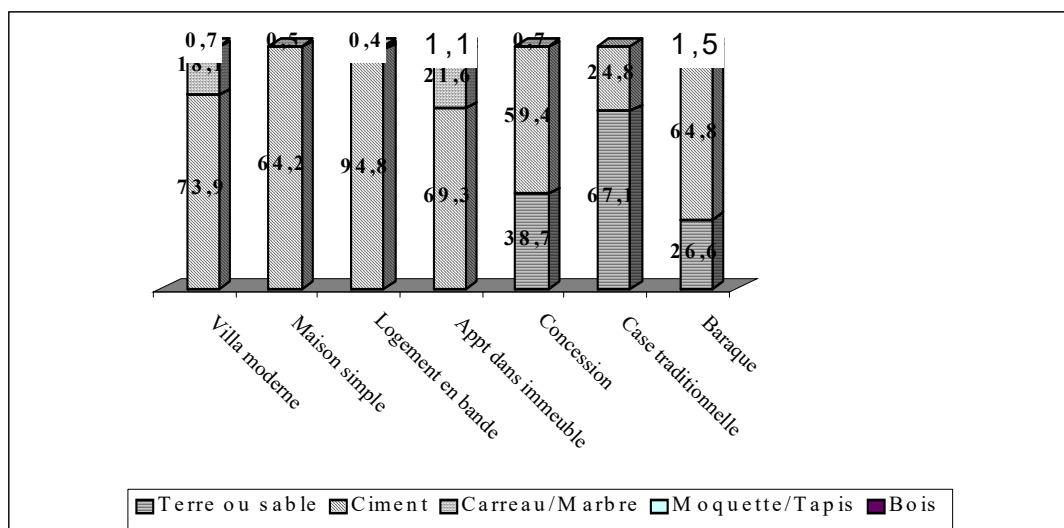
Au total, comme nous l'avons plus haut le type de sol répandu au plan national est le ciment qui concerne la quasi totalité des sols des logements du pays. Mais en considérant le type de logement, la villa moderne et l'appartement se caractérisent par un sol en carreau, par contre la maison simple, le logement en bande, la concession et la baraque se distinguent par un sol en ciment. La case traditionnelle est caractérisée par un sol en terre.

En milieu rural :

- 73,9% des villas modernes ont leur sol en ciment contre 18,1% en carreau ou en marbre ;
- 64,2% des maisons simples ont leur sol en ciment ;
- 94,8% des logements en bande ont leur sol en ciment ;
- 69,3% des appartements ont leur sol en ciment contre 21,6% en carreau ou en marbre ;
- 59,4% des concessions ont leur sol en ciment contre 38,7% en terre ou en sable ;
- 67,1% des cases traditionnelles ont leur sol en terre ou en sable contre 24,8% en ciment ;
- 64,8% des baraques ont leur sol en ciment contre 26,6% en terre ou en sable.

Au total, en milieu rural le type de sol répandu dans les logements est le ciment, mais les cases traditionnelles se distinguent par un sol en terre ou en sol. (Graphique 4.26)

Figure 4.26: Répartition (en%) des types de construction en milieu rural selon la nature du sol



En milieu urbain :

61,1% des villas modernes ont leur sol en carreau contre 33,9% en ciment ;

86,3% des maisons simples ont leur sol en ciment contre 5,7% en carreau ;

80,2% des logements en bande ont leur sol en ciment contre 12,6% en carreau ou en marbre ;

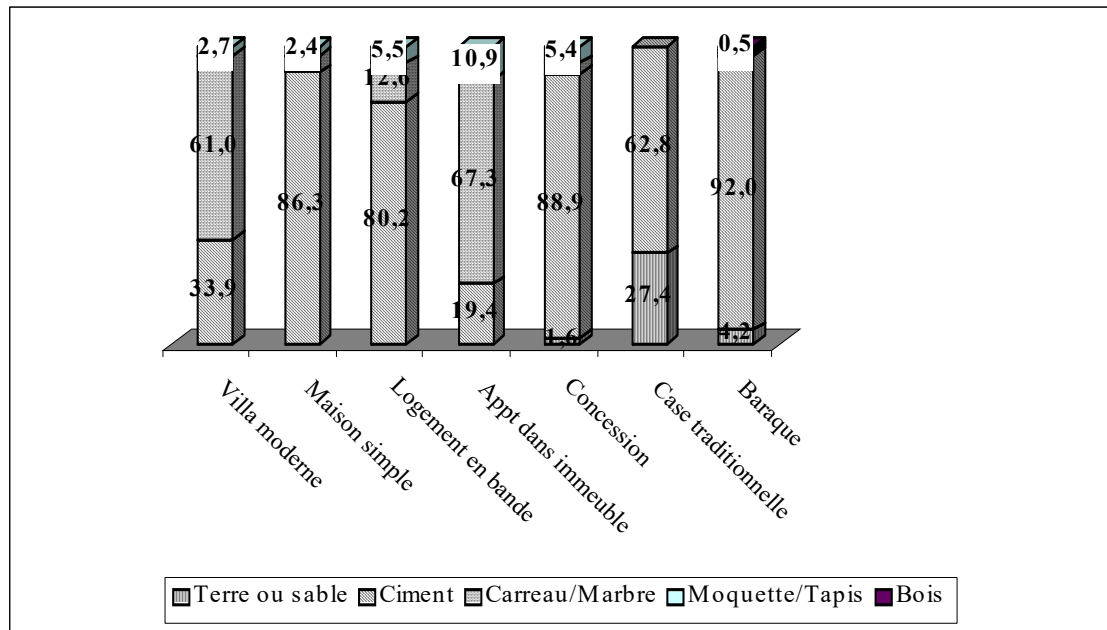
67,3% des appartements ont leur sol en carreau ou en marbre contre respectivement 19,4% et 10,9% en moquette ou en tapis et en ciment ;

88,9% des concessions ont leur sol en ciment contre 3,5% en carreau ;

62,8% des cases traditionnelles ont leur sol en ciment contre 27,4% en terre ou en sable ;

92% des baraques ont leur sol en ciment contre 4,2% en terre. (Graphique 4.27)

Figure 4.27: Répartition (en%) des types de construction en milieu urbain selon la nature du sol



Le type de sol le plus répandu en milieu urbain est le ciment. Cependant les villas modernes et les appartements se distinguent par des sols en carreau ou en marbre.

Dans les autres villes :

54,0% des villas modernes ont leur sol en carreau ou en marbre contre 41,7% en ciment ;

88% des maisons simples ont leur sol en ciment contre 4% en carreau ou en marbre ;

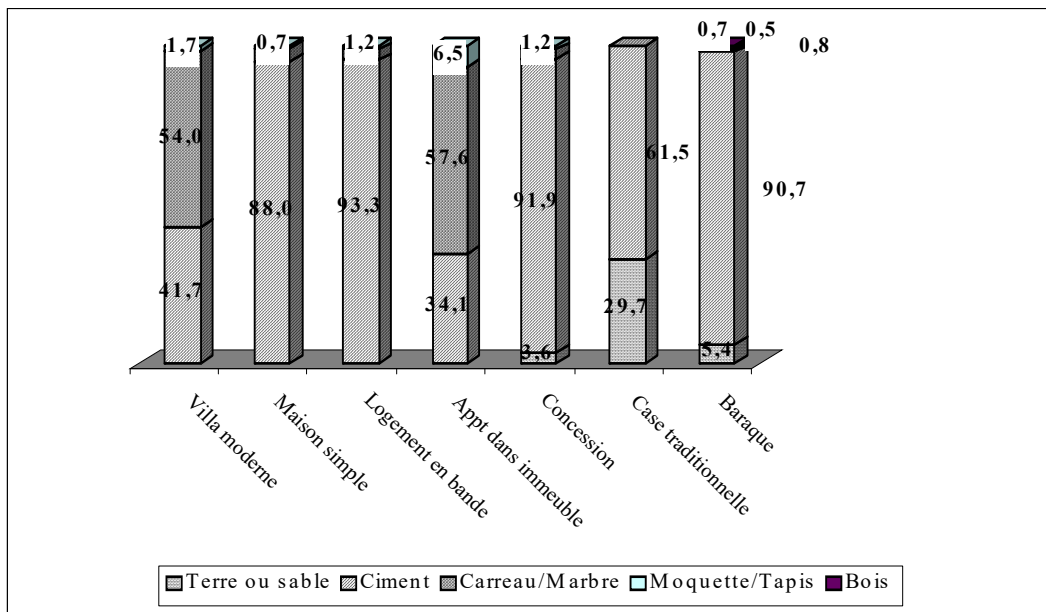
93,3% des logements en bande ont leur sol en ciment contre 3,2% en carreau ou en marbre ;

57,6% des appartements ont leur sol en carreau ou en marbre contre 34,1% en ciment et 6,5% en moquette ou en tapis ;

91,9% des concessions ont leur sol en ciment contre 3,6% en terre ou en sable ;

90,7% des baraques ont leur sol en ciment contre 5,4% en terre ou en sable. (Graphique 4.28)

Figure 4.28: Répartition (en%) des types de construction des autres villes selon la nature du sol



Comme en milieu urbain d'une manière générale, le type de sol dominant dans les logements des autres villes du pays est le ciment, mais les villas modernes et les appartements se distinguent par des sols en carreau ou en marbre.

A Abidjan :

73,6% des villas modernes ont leur sol en carreau ou en marbre contre 19,8% en ciment ;

81,9% des maisons simples ont leur sol en ciment contre 9,9% en carreau ou en marbre ;

66,4% des logements en bande ont leur sol en ciment contre 22,4% en carreau ou en marbre ;

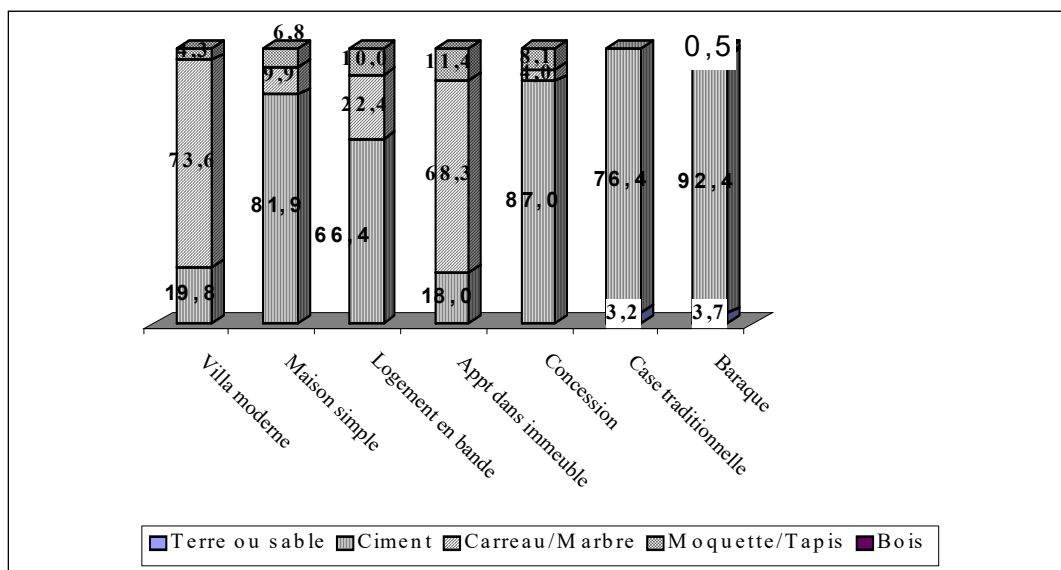
68,3% des appartements ont leur sol en carreau ou en marbre contre 18% en ciment et 11,4% en moquette ou en tapis ;

87% des concessions ont leur sol en ciment contre 8,1% en moquette ou en tapis ;

76,4% des cases traditionnelles ont leur sol en ciment ;

92,4% des baraques ont leur sol en ciment contre 1,9% en moquette. (Graphique 4.29)

Figure 4.29: Répartition (en%) des types de construction à Abidjan selon la nature du sol



D'une manière générale en Côte d'Ivoire, le type de sol le plus répandu dans les logements est le ciment, il concerne plus de la moitié des logements. Selon le type de construction des logements le type de sol diffère. Par exemple, les villas modernes et les appartements dans les immeubles sont caractérisés par des sols revêtus par des carreaux ou des marbres surtout à Abidjan et dans les autres villes du pays. Cependant en milieu rural, le type de sol qui prédomine dans les logements est le ciment, quel que soit le type de construction.

4.4 - Les conditions de logement

Nous entendons par conditions de logement les opportunités offertes par le logement, ce qui va nous amener à examiner : les caractéristiques des lieux d'aisance, le mode d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées et le nombre de pièces disponibles et occupées selon le type de construction.

4.4.1 - Caractéristiques des lieux d'aisance des ménages

Au niveau national, les caractéristiques des lieux d'aisance des ménages se présentent comme il suit :

- un ménage sur 10 a son W.C à l'intérieur de son logement (10,5%) ;
- plus d'un ménage sur 10 a son W.C à l'extérieur de son logement (13,7%) ;
- un ménage sur 4 dispose d'une latrine dans la cour du logement (25,1%) ;
- un ménage sur 10 dispose d'une latrine à l'extérieur du logement (10,7%) ;
- plus d'un ménage sur trois n'a ni W.C ni latrines, donc les membres du ménage défèquent dans la nature (37,3%). (Graphique 4.30)

Ainsi, au plan national plus d'un ménage sur trois ne dispose pas de lieu d'aisance. Les individus vivant dans ces ménages défèquent dans la nature avec tous les risques que cela comporte : risque de contamination en cas de maladies infectieuses, atteinte à l'environnement.

Au niveau du milieu rural, il ressort la situation suivante :

- plus de 3 ménages sur 5 ne disposent pas de lieu d'aisance (63,8%) ;
- plus d'un ménage sur 10 a sa latrine en dehors de la cour (14,1%) ;
- près d'un ménage sur 10 a sa latrine dans la cour (9,8%) ;
- seul 1,5% des ménages dispose d'un W.C à l'intérieur de leur logement ;
- 6,8% ont leur W.C à l'extérieur du logement.

En milieu rural, la proportion de ménage qui défèquent dans la nature est très importante soit plus de trois ménages sur cinq.

En milieu urbain, il ressort que :

41,9% des ménages ont leur latrines dans la cour ;

plus d'un ménage sur cinq a son W.C à l'intérieur de la cour (21,1%) ;

plus d'un ménage sur cinq a son W.C à l'extérieur de la cour (21,6%) ;

les autres lieux d'aisance sont faiblement représentés notamment les ménages n'ayant pas de lieu d'aisance, seulement 6,4%.

Dans les autres villes du pays la situation se présente comme suivant :

47,9% des ménages ont une latrines dans la cour soit près d'un ménage sur deux ;

près d'un ménage sur cinq dispose d'un W.C à l'extérieur de leur logement (18,6%);

12,5% ont leur W.C à l'intérieur de la cour ;

les autres de lieu d'aisance sont faiblement représentés.

A Abidjan, la répartition est la suivante :

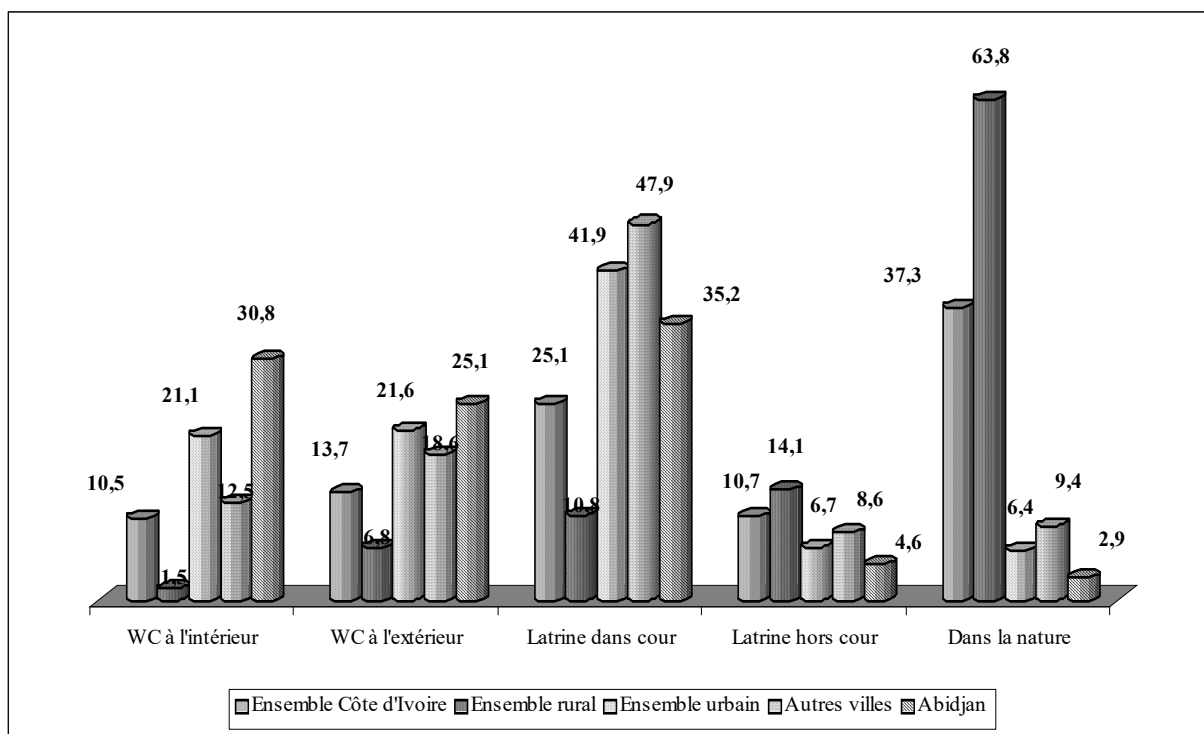
un ménage sur trois dispose d'un W.C à l'intérieur de la cour ;

plus d'un ménage sur trois a une latrines dans la cour (35,2%) ;

un ménage sur quatre à le W.C à l'extérieur de la cour ;

les autres types de lieu d'aisance sont faiblement répandus. (Graphique 4.30)

Figure 4.30: Répartition (en%) des logements par milieu de résidence selon les caractéristiques du lieu d'aisance



Au total, au plan national plus d'un ménage sur trois ne dispose pas de lieu d'aisance, les individus de ces ménages défèquent dans la nature avec tous les risques que cela comporte : risque de contamination en cas de maladie infectieuses, atteinte à l'environnement. En milieu rural, la proportion de ménages qui défèquent dans la nature est très importante soit plus de trois ménages sur cinq. La situation est plus favorable en milieu urbain où au moins 40% des ménages disposent d'une latrines dans la cour du logement. Dans les autres villes du pays ce sont 47,9% des ménages qui ont un latrines dans la cour, à Abidjan la situation s'améliore davantage car la proportion de ménage disposant de W.C à l'intérieur comme à l'extérieur augmente sensiblement, soit respectivement : un sur trois et un sur quatre.

L'examen des caractéristiques des lieux d'aisance par type de construction selon le lieu de résidence indique que :

Au niveau national (Graphique 4.31),

plus de trois villas modernes sur cinq sont équipées d'un W.C à l'intérieur soit (62,2%)

11,4% disposent d'un W.C à l'extérieur et le lieu d'aisance de 26,4% d'entre elles n'a pas été déterminé ;

44% des maisons simples ne disposent pas de lieu d'aisance. Les individus habitant dans ces maisons simples défèquent dans la nature ;

23% de ces maisons abritent une latrine dans la cour ;

14,6% ont un W.C à l'extérieur ;

11,8% ont une latrine hors de la cour et 5,4% ont un W.C à l'intérieur.

plus d'un logement en bande sur trois est équipé d'une latrine dans la cour (35,9%);

près d'un logement en bande sur quatre est équipé d'un W.C à l'intérieur (24,8%) ;

plus d'un logement en bande sur cinq est équipé d'un W.C à l'extérieur (22,5%) ;

8%, c'est à dire près d'un ménage sur 10 vivant dans les logements en bande n'a pas de lieu d'aisance, les individus de ces ménages défèquent dans la nature ;

7,9% de ces logements sont équipés d'une latrine hors de la cour.

82% des appartements sont équipés de W.C à l'intérieur ;

11,3% sont dotés de W.C à l'extérieur ;

4,8% sont équipés de latrines dans la cour.

45,7% des concessions sont équipées d'une latrine dans la cour ;

une concession sur cinq ne dispose pas de lieu d'aisance, les individus défèquent dans la nature ;

16,4% des concessions sont équipées d'un W.C à l'extérieur ;

une concession sur dix est équipée d'une latrine hors de la cour, soit 10,3% et seulement 5% sont dotées d'W.C à l'intérieur.

près de trois cases traditionnelles sur quatre n'ont pas de lieu d'aisance ;

12,7% sont équipées de latrines hors de la cour ;

8,5% de latrines dans la cour et 4,4% de W.C à l'extérieur ;

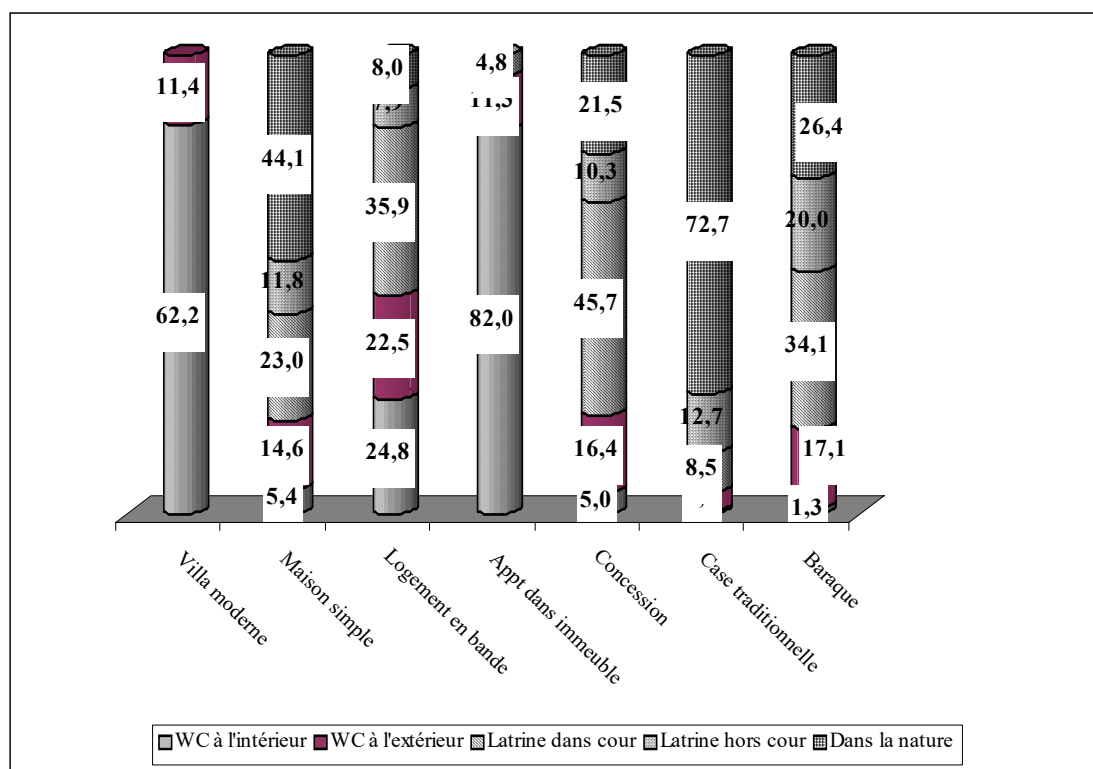
34,1% des baraques sont équipées de latrines dans la cour ;

26,4% n'ont de lieu d'aisance ;

20% sont équipées de latrines hors de la cour et 17,1% de W.C à l'extérieur.

En résumé, le niveau d'équipement des logements en lieu d'aisance varie selon le type de construction. Au plan national, les maisons simples (44,1%) et les cases traditionnelles(72,7%) se caractérisent par une forte proportion de logement où il y a absence de lieu d'aisance ce qui contraint les résidents de ces ménages à déféquer dans la nature. Par contre, 62,2% des villas modernes sont équipés de W.C à l'intérieur, un logement en bande sur trois est équipé de latrines dans la cour, 82% des appartements sont équipés de W.C à l'intérieur, 45,7% des concessions sont équipées d'une latrine dans la cour, 34,1% des baraques sont équipées de latrines dans la cour.

Figure 4.31: Répartition (en%) des types de construction en Côte-d'Ivoire selon les caractéristiques du lieu d'aisance



En milieu rural, la répartition est la suivante (Graphique 4.32):

près d'une villa moderne sur quatre est équipée de W.C à l'intérieur soit 24,1% ;
16,3% des villas modernes sont équipées de W.C à l'extérieur, les autres types ne sont pas précisés.

Quatre maisons simples sur cinq n'ont pas de lieu d'aisance (63,3%) ;
13,9% de ces logements sont équipés d'une latrines hors de la cour ;
12,5% sont dotées d'une latrines dans la cour ;
8,1% sont équipées de W.C à l'extérieur.

un logement en bande sur trois n'a pas de lieu d'aisance, les individus appartenant à ces ménages défèquent dans la nature (31,8%) ;
23,4 de ces logements sont équipés d'une latrines hors de la cour ;
22,9% de latrines dans la cour ;
près d'un logement en bande sur cinq est équipé de W.C à l'extérieur (18,3%) ;

près d'un appartement sur trois est équipé d'un W.C à l'intérieur (29,6%) ;
plus d'un appartement sur cinq n'a pas de lieu d'aisance (22,5%) ;
20,3% des appartements sont équipés de W.C à l'extérieur ;
15% des appartements sont équipés de latrines dans la cour et 10,7% de latrines hors de la cour.

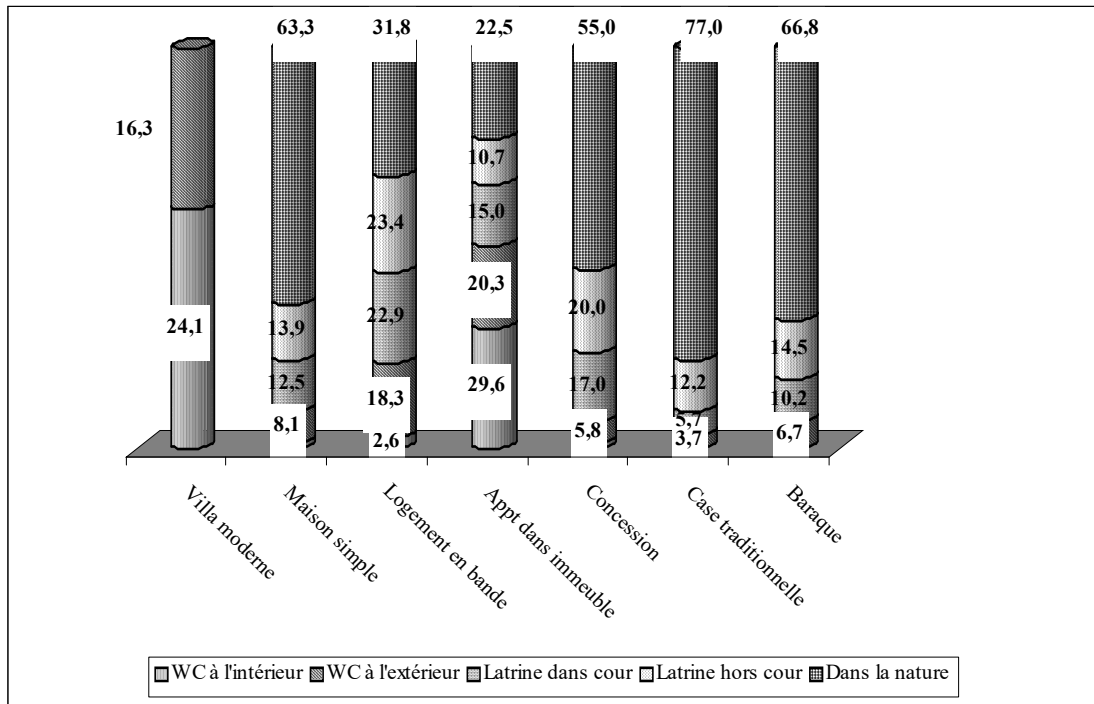
plus d'une concession sur deux ne dispose de lieu d'aisance (55%) ;
une concession sur cinq a une latrine hors de la cour (20%) ;
17% de ces logements sont équipés de latrines dans la cour ;
5,8% d'un W.C à l'extérieur ;

plus de trois sur quatre cases traditionnelles ne sont pas équipées de lieu d'aisance (77%) ;
12,2% sont équipées de latrines hors de cour ;
5,8% de W.C à l'extérieur ;

plus de quatre baraques sur cinq n'est pas équipées de lieu d'aisance (66,8%) ;
14,5% des baraques sont équipées d'une latrines hors de la cour ;
10,2% des baraques sont équipées d'une latrines dans la cour ;
6,7% des baraques sont équipées d'un W.C à l'extérieur.

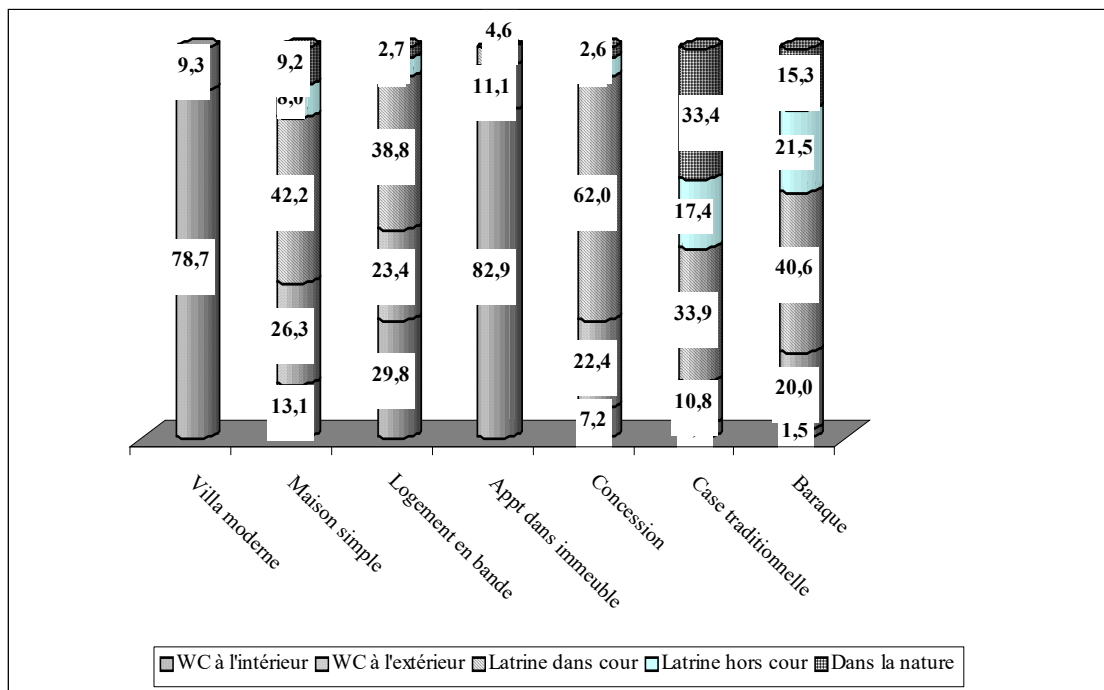
En milieu rural, les différents types de construction sont caractérisés dans leur majorité par une absence de lieu d'aisance, il s'agit notamment des maisons simples (63%), des logements en bande (31%), des concessions (55%) des cases traditionnelles (77%) et des baraques (66,8%). Les autres types de construction se distinguent par des équipements en lieu d'aisance notamment le W.C et les latrines.

Figure 4.32: Répartition (en%) des types de construction en milieu rural selon les caractéristiques du lieu d'aisance



En milieu urbain, la répartition est la suivante (Graphique 4.33):
 Plus de trois villas modernes sur quatre sont équipées d'un W.C à l'intérieur (78,7%) ;
 Près d'une villa moderne sur 10 est équipée d'un W.C à l'extérieur (9,3%) ;
 42,2% des maisons simples sont équipées de latrines dans la cour ;
 une maison simple sur quatre est équipée d'un W.C à l'extérieur ;
 13,1% des maisons simples sont équipées d'un W.C à l'intérieur .

Figure 4.33: Répartition (en%) des types de construction en milieu urbain selon les caractéristiques du lieu d'aisance



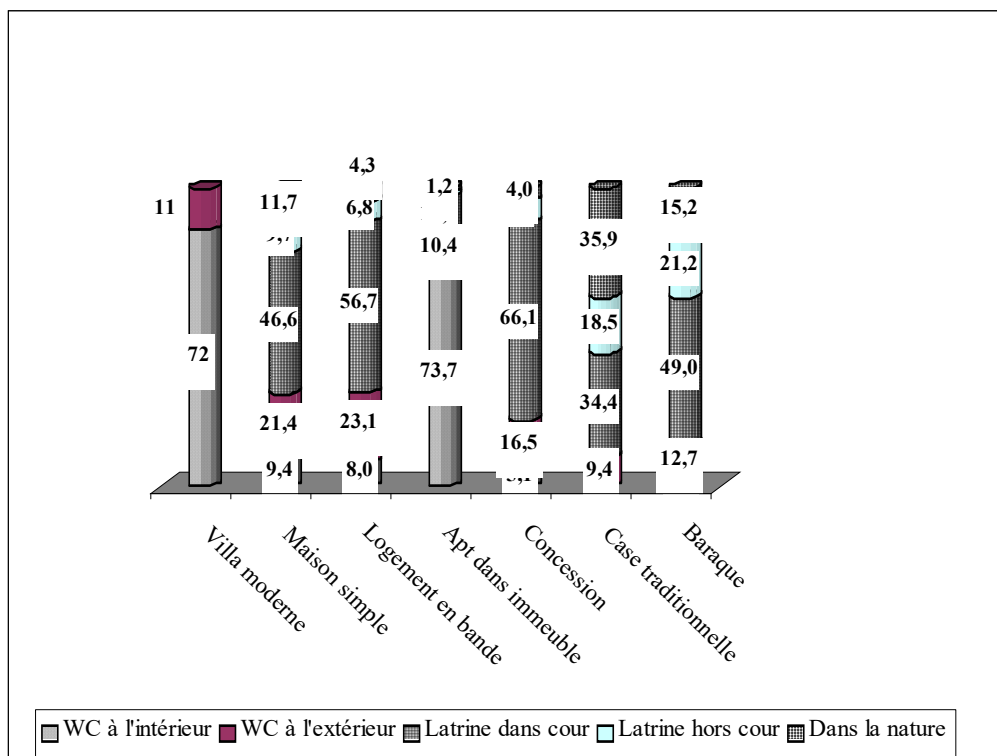
une maison simple sur dix n'a pas de lieu d'aisance.
 Plus d'un logement en bande sur trois est équipé de latrines dans la cour (38,8%) ;
 29,8% des logements en bande sont équipés d'un W.C à l'intérieur ;
 23,4% des logements en bande sont équipés d'un W.C à l'extérieur ;
 4,5% des logements en bande sont équipés de latrines hors de la cour.
 82,9% des appartements sont équipés de W.C à l'intérieur du logement ;
 11,1% des appartements sont équipés d'un W.C à l'extérieur ;
 4,6% des appartements sont équipés de latrines hors de la cour.
 62% des concessions sont équipées de latrines dans la cour ;
 22,4% des concessions sont équipées d'un W.C à l'extérieur ;
 7,2% des concessions sont équipées d'un W.C à l'extérieur ;
 4,8% des concessions sont équipées de latrines hors la cour.
 Une case traditionnelle sur trois est équipée de latrines dans la cour (33,9%) ;
 Une case traditionnelle sur trois n'a pas de lieu d'aisance (33,4%) ;
 17,4% des cases traditionnelles sont équipées de latrines hors de la cour ;
 10,8% des cases traditionnelles sont équipées de W.C à l'extérieur.
 40,6% des baraques sont équipées de latrines dans la cour ;
 21,5% des baraques sont équipées de latrines hors de la cour ;
 20% des baraques sont équipées de W.C à l'extérieur ;
 13,3% des baraques n'ont pas de lieux d'aisance.

En milieu urbain, seules les villas modernes, les logements en bande et les appartements sont équipés dans leur grande majorité de W.C aussi bien à l'intérieur du logement qu'à l'extérieur. Les autres types de construction sont équipés essentiellement de latrines qui sont par définition des lieux d'aisance sommaires sauf dans le cas de latrines améliorées. Les données telles que collectées ne permettent pas de qualifier ce type de latrines.

Dans les autres villes du pays, la situation se présente comme suit (Graphique 4.34):

72% des villas modernes sont équipées de W.C à l'intérieur ;
 11% sont équipées de W.C à l'extérieur, les autres types de lieux d'aisance ne sont pas précisés.
 46,6% des maisons simples sont équipées de latrines dans la cour ;
 une maison simple sur cinq est équipées de W.C à l'extérieur (21,4%) ;
 11,7% de maisons simples n'ont pas de lieux d'aisance, les individus résidant dans ces logements défèquent dans la nature ;
 9,7% sont équipées de latrines hors de la cour ;
 9,4% de W.C à l'intérieur.
 plus d'un logement en bande sur deux (56,7%) est équipé de latrines dans la cour ;
 23,1% de W.C à l'extérieur ;
 8% de W.C à l'intérieur ;
 6,8% de latrines hors cour et 4,3% n'ont pas de lieux d'aisance.
 Près de trois appartements sur quatre (73,7%) sont dotés de W.C à l'intérieur ;
 12,6 sont équipés de latrines dans la cour ;
 10,4% de W.C à l'extérieur.
 66,1% des concessions sont équipées de latrines dans la cour ;
 16,5% de W.C à l'extérieur ;
 7% de latrines hors de la cour et 5,1% de W.C à l'intérieur.
 plus d'une case traditionnelle sur trois n'a pas de lieu d'aisance (35,9%) ;
 34,4% des cases traditionnelles sont équipées de latrines dans la cour ;
 près d'une case traditionnelle sur cinq est équipée de latrines hors de la cour ;
 9,4% de W.C à l'extérieur.
 49% des baraques sont équipées de latrines dans la cour ;
 une baraque sur cinq est équipée de latrines hors de la cour ;
 15,2% de baraques n'ont pas de lieux d'aisance ;
 12,7% des baraques sont équipées de W.C à l'extérieur

Figure 4.34: Répartition (en%) des types de construction dans les autres villes selon les caractéristiques du lieu d'aisance

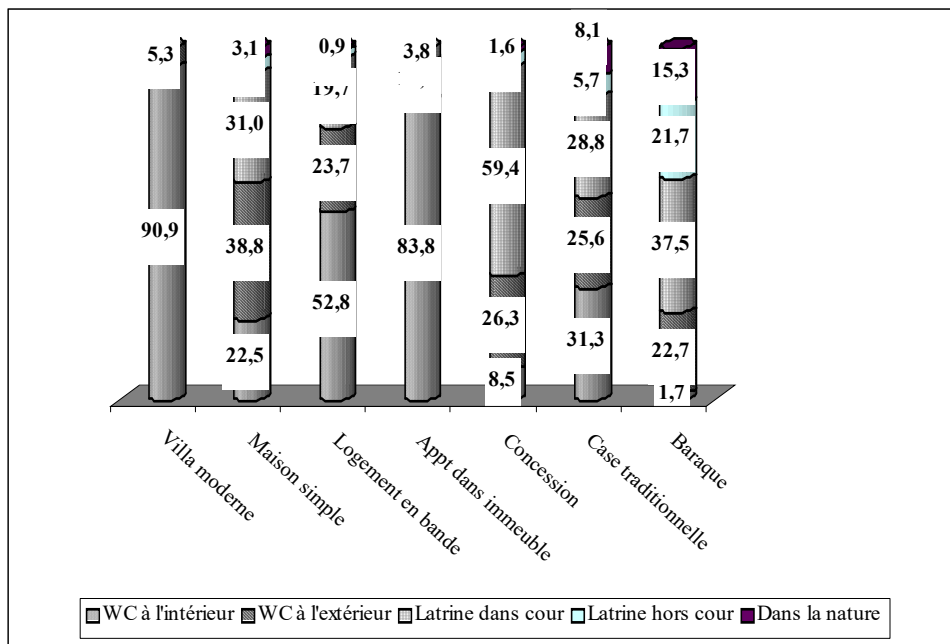


Dans les autres villes, les villas modernes et les appartements sont essentiellement équipés de W.C, qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Par contre les autres types de construction sont équipés de lieux d'aisance sommaires comme les latrines, même si on note l'installation de quelques W.C dans ces logements.

A Abidjan, la répartition des lieux d'aisance dans les types de construction est la suivante :

- 90,9% des villas modernes sont équipées de W.C à l'intérieur, les autres types ne sont pas précisés ;
- 38,8% des maisons simples sont équipées de W.C à l'extérieur ;
- 31% de latrines dans la cour et 22,5% de W.C à l'intérieur.
- 83,8% de logements en bande sont équipés de W.C à l'intérieur ;
- 11,2% de W.C à l'extérieur et 3,8% de latrines dans la cour ;
- 59,4% des concessions sont équipées de latrines dans la cour ;
- 26,3% de W.C à l'extérieur et 8,5% de W.C à l'intérieur ;
- 31,3% des cases traditionnelles sont équipées de W.C à l'intérieur ;
- 28,8% de latrines dans la cour ;
- 25,6% de W.C à l'extérieur, 8,1% n'ont pas de lieux d'aisance et 5,7% de latrines hors de la cour.
- 37,5% des baraques sont équipées de latrines dans la cour ;
- 22,7% de W.C à l'extérieur ;
- 21,7% de latrines hors de la cour et 15,3% de baraques n'ont pas de lieux d'aisance.

Figure 4.35: Répartition (en%) des types de construction d'Abidjan-ville selon les caractéristiques du lieu d'aisance



A Abidjan, les villas modernes, les maisons simples et les logements sont dans leur grande majorité équipés de W.C à l'intérieur comme à l'extérieur. Les autres types de logements sont par contre équipés de lieux d'aisance sommaires comme les latrines. Ici, le nombre de logement n'ayant de lieux d'aisance est relativement faible. Cependant des analyses au niveau des communes ou des quartiers donneraient plus d'enseignements.

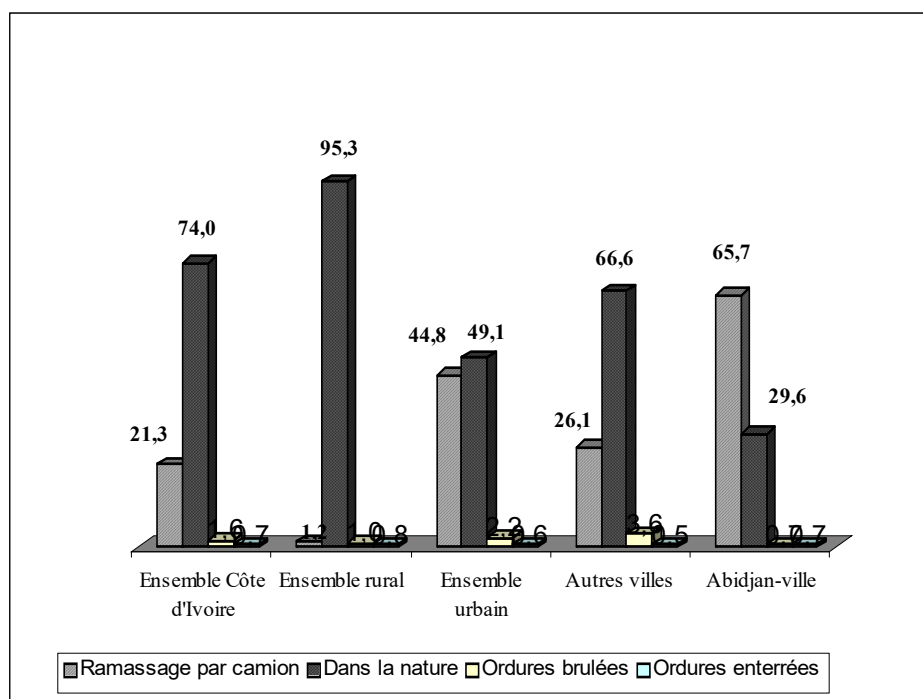
4.4.2 - Logements et mode d'évacuation des ordures ménagères

Au niveau national, la collecte des ordures ménagères est presque inexistante car elle concerne seulement un ménage sur cinq ; soit 21,3%. Les autres ménages soit près de trois ménages sur quatre (74%) jettent les ordures dans la nature. Cette situation peut entraîner une dégradation de l'environnement et du cadre de vie de la population résidante dans le pays (Graphique 4.36).

En considérant, le milieu de résidence des ménages, on note que c'est en milieu rural que les ordures ménagères ne sont pas ramassées, car 95,5% des ménages de ce milieu déclarent jeter les ordures dans la nature. En milieu urbain, par contre c'est près d'un ménage sur deux (49%) qui jettent les ordures dans la nature. Le système de collecte des ordures ménagères est quasi inexistant en milieu rural. Même si la collecte des ordures ménagères se fait en milieu urbain, elle concerne peu de ménages.

Dans les autres villes du pays quatre ménages sur cinq déclarent jeter les ordures dans la nature contre 26,1% pour lesquels les ordures sont ramassées. C'est à Abidjan que le système de collecte des ordures ménagères est relativement développé puisque trois ménages sur cinq déclarent que les ordures sont ramassées par camion. Cette situation dénote le sous-équipement du reste du pays en matière de collecte des ordures ménagères par rapport à Abidjan. Il conviendrait de remédier à cette situation, eut égard aux problèmes de salubrité que cela provoque et de leurs conséquences sur la santé des populations.

Figure 4.36: Répartition (en%) des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures ménagères



4.4.3 - Le mode de cuisson des aliments par les ménages

Au plan national, trois ménages sur cinq (61%) déclarent utiliser le bois de chauffe pour la cuisson des aliments (4.4.6) ; près d'un ménage sur cinq utilise le charbon (19,6%) ; seulement 5,4% des ménages utilisent le gaz et 5,7% combinent le gaz et le charbon.

L'utilisation du gaz comme mode de cuisson dans le ménage est peu répandu en Côte d'Ivoire seulement un ménage sur cinq l'utilise. Par contre, c'est l'utilisation du bois de chauffe qui est très fréquent ; trois ménages sur cinq.

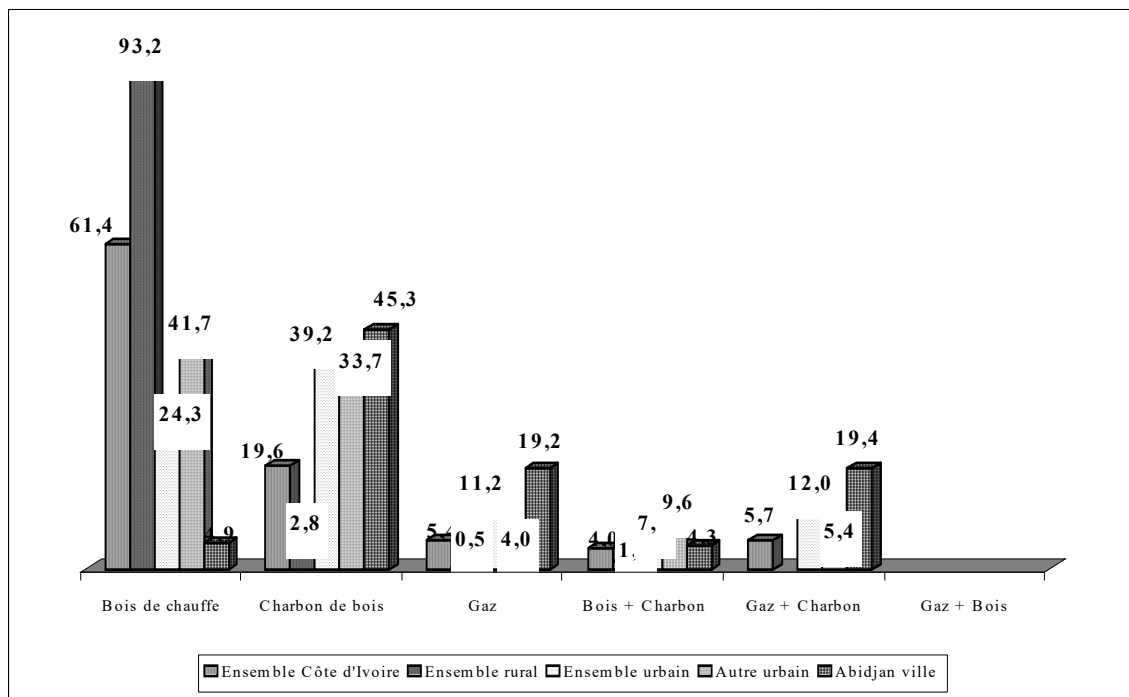
En milieu rural, le nombre de ménages qui utilisent le bois de chauffe pour la cuisson est très important (93,2% de l'ensemble des ménages), donc la quasi totalité des ménages en milieu rural utilise le bois de chauffe pour la cuisson. Cette propension grande à utiliser le bois s'explique par le fait qu'il est bon marché voire gratuit. Le seul effort que les ménages fournissent c'est l'abattage des bois et le transport. L'utilisation massive du bois de chauffe liée à une agriculture extensive peut engendrer des risques énormes de dégradation de notre écosystème (risque de désertification, changement de climat, amenuisement des forêts).

En milieu urbain, c'est le charbon de bois qui est le plus fréquemment utilisé par les ménages. Près de 40% des ménages utilisent le charbon de bois contre près d'un ménage sur quatre qui utilise le bois de chauffe. Seulement, un ménage sur dix (11%) utilise le gaz en milieu urbain.

Dans les autres villes, 41,7% des ménages utilisent le bois de chauffe et 33,7% du charbon de bois. Seulement 4,4% des ménages utilisent le gaz comme mode de cuisson; 9,6% utilisent le charbon de bois et le bois de chauffe et 5,4% le gaz en association avec le charbon.

A Abidjan, 45,3% des ménages utilisent le charbon de bois et 40% le bois de chauffe. Près d'un ménage sur cinq utilise le gaz à Abidjan et 19,4% le gaz et le charbon.

Figure 4.37: Répartition (en%) des ménages par milieu de résidence selon le mode de cuisson



L'utilisation du gaz est peu répandue en Côte d'Ivoire, quel que soit le milieu de résidence des ménages. La sous-utilisation du gaz est sans doute due à son coût relativement élevé par rapport aux autres modes de cuisson et aux difficultés d'approvisionnement des ménages liées aux incessantes pénuries. Malgré les nombreuses campagnes de promotion de l'utilisation du gaz, les ménages s'en sont très peu appropriés.

4.4.4 - Le logement et le mode d'évacuation des eaux usées

Au plan national, le mode d'évacuation des eaux usées par les ménages se présente comme suivant (Graphique 4.38):

trois ménages sur cinq jettent les eaux usées dans la nature (60%) ;
 près d'un ménage sur cinq jette les eaux usées dans la rue (18,9%) ;
 seulement 7% des ménages jettent les eaux usées dans une fosse sceptique , 6,3% dans un réseau d'égout et 5,8% dans un caniveau.

En milieu rural, la situation est la suivante :

plus de quatre ménages sur cinq (85,9%) jettent les eaux usées dans la nature ;
 10,3% des ménages jettent les eaux usées dans la rue, 1% dans une fosse sceptique et 0,5% dans un réseau d'égout.

La situation en milieu rural traduit l'absence de système d'évacuation des eaux usées, surtout l'absence de système de canalisation des eaux.

En milieu urbain , la répartition est la suivante :

près d'un ménage sur trois jette les eaux usées dans la nature (29,8%) ;
 29% des ménages jettent les eaux usées dans la rue ;
 14% dans une fosse sceptique ;
 13,1% dans un réseau d'égout et 11,7% dans un caniveau.

Comme on le constate, en milieu urbain le mode d'évacuation des eaux usées est assez diversifié. Cependant, la nature et la rue constituent les lieux où les ménages jettent les eaux usées, sans doute par l'insuffisance de réseau de canalisation ou la défaillance du système existant qui oblige les ménages à utiliser la rue ou la nature.

Dans les autres villes du pays, la situation se caractérise par :

42,8% des ménages jettent les eaux usées dans la nature ;
 un ménage sur trois versent les eaux usées dans la rue (33,2%) ;

un ménage sur 10 (10,3%) jette les eaux usées dans une fosse sceptique et 8,6% dans un caniveau.

Dans les autres villes, le système de canalisation est presque inexistant ou défectueux.

A Abidjan, la situation est la suivante :

un ménage sur quatre soit 25% verse les eaux usées dans un réseau d'égout ;

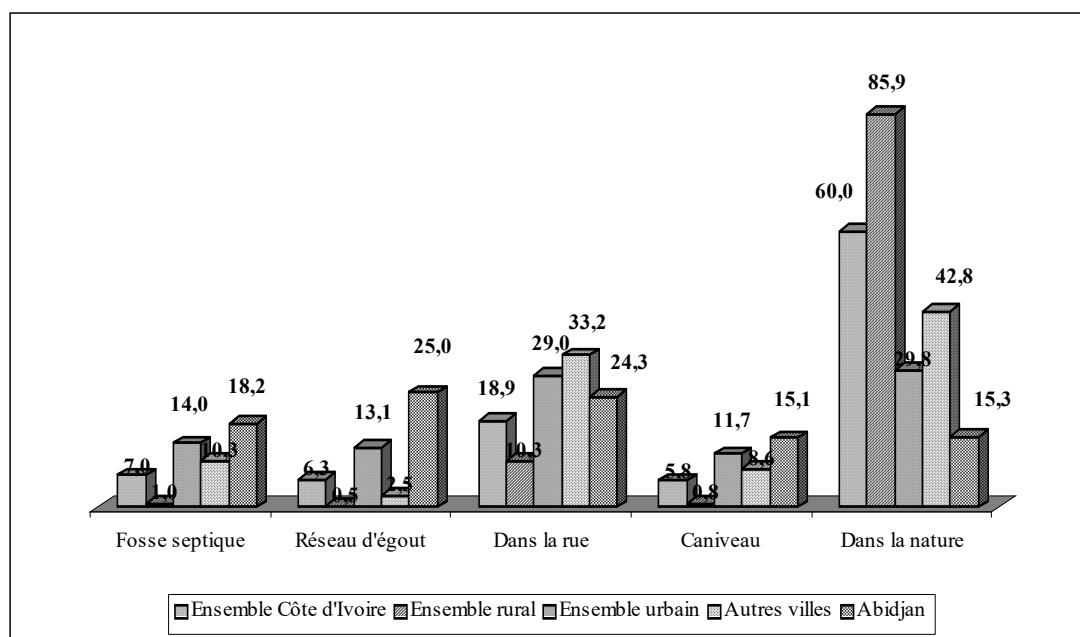
24,3% dans la rue ;

18,2% dans une fosse sceptique ;

15,3% dans la nature, 15,1% dans un caniveau.

A Abidjan, contrairement aux autres villes du pays, le système d'assainissement est plus ou moins développé, mais semble défectueux, à en croire tous les nombreux problèmes d'assainissement que cette ville rencontre pendant les périodes de fortes pluies.

Figure 4.38 : Répartition (en%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées



D'une manière générale, dans le pays le système de voirie et de réseaux divers est peu développé, même s'il existe son entretien n'est pas suffisamment réalisé, ce qui explique souvent l'encombrement des réseaux de canalisation des eaux usées ou de pluie. Dans les villes de l'intérieur, le problème se pose avec acuité et entraîne une dégradation de l'environnement avec l'apparition de maladies liées aux eaux usées.

4.5 - Les commodités du logement

Nous appelons commodités du logement tout ce qui peut rendre la vie agréable et décente dans le logement : les équipements de base (mode d'alimentation en eau, téléphone, mode d'éclairage et équipements électro-ménagers).

4.5.1 - Le mode d'alimentation en eau des ménages ordinaires

Pour rappel, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit l'eau potable comme étant une eau ne renfermant en quantité ni substances chimiques, ni germes nocifs pouvant porter atteinte à la santé du consommateur.

En outre, cette eau doit être aussi agréable à boire, tant que les circonstances le permettent la fraîcheur, l'absence de turbidité, de coloration, de parasites, de goût et d'odeurs désagréables sont autant de qualités exigées d'une eau de consommation.

Cette définition de l'eau potable est celle admise en Côte d'Ivoire. En effet, on considère comme eau potable toute eau d'adduction, c'est à dire celle distribuée par la Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire (SODECI). Ainsi, nous considérons comme eau potable toute eau en provenance des sources suivantes : SODECI et pompe villageoise. L'eau en provenance de sources autres que celles ci-dessus est dite non potable : il s'agit de l'eau de puits et de l'eau de surface.

En fonction, de cette définition et par rapport aux données issues du Recensement Général de la Population de novembre 1998, un ménage sur deux en Côte d'Ivoire, soit 51,1% a accès à l'eau potable (Graphique 4.40).

En milieu rural, moins de deux ménages sur cinq dispose de l'eau potable soit 37,4%, contre plus de trois ménages sur cinq en milieu urbain. Ainsi, en milieu urbain la proportion de ménages ayant de l'eau potable est plus élevée que celle du milieu rural.

A Abidjan, cette proportion est très élevée, elle concerne près de 95% des ménages. C'est seulement 5% des ménages à Abidjan n'ont pas d'eau potable. Dans les autres villes du pays, cette proportion est relativement faible, soit plus de deux ménages sur cinq (43,5%).

En Côte d'Ivoire, l'eau potable est inégalement répartie. La capitale Abidjan concentre le plus grand nombre de ménages ayant de l'eau potable soit près de 95% de l'ensemble des ménages de la ville. La proportion des ménages des autres villes du pays ayant de l'eau potable est relativement faible, soit plus de deux ménages sur cinq (43,5%). C'est surtout en milieu rural que le nombre de ménages ayant de l'eau potable est très faible, soit 37,4% de l'ensemble des ménages de ce milieu.

En considérant, les différentes sources d'approvisionnement en eau, les écarts sont très importants entre milieu de résidence.

Ainsi, au plan national la situation est la suivante :

plus d'un ménage sur trois (32,1%) s'approvisionne avec de l'eau de puits. Mais, parmi ceux-ci, ce sont les ménages ayant le puits dans la cour qui sont les plus nombreux un ménage sur six (16,9%) ;

un ménage sur six utilise de l'eau des pompes villageoises ;

14,5% de ménages s'alimentent avec de l'eau courante dans la cour ;

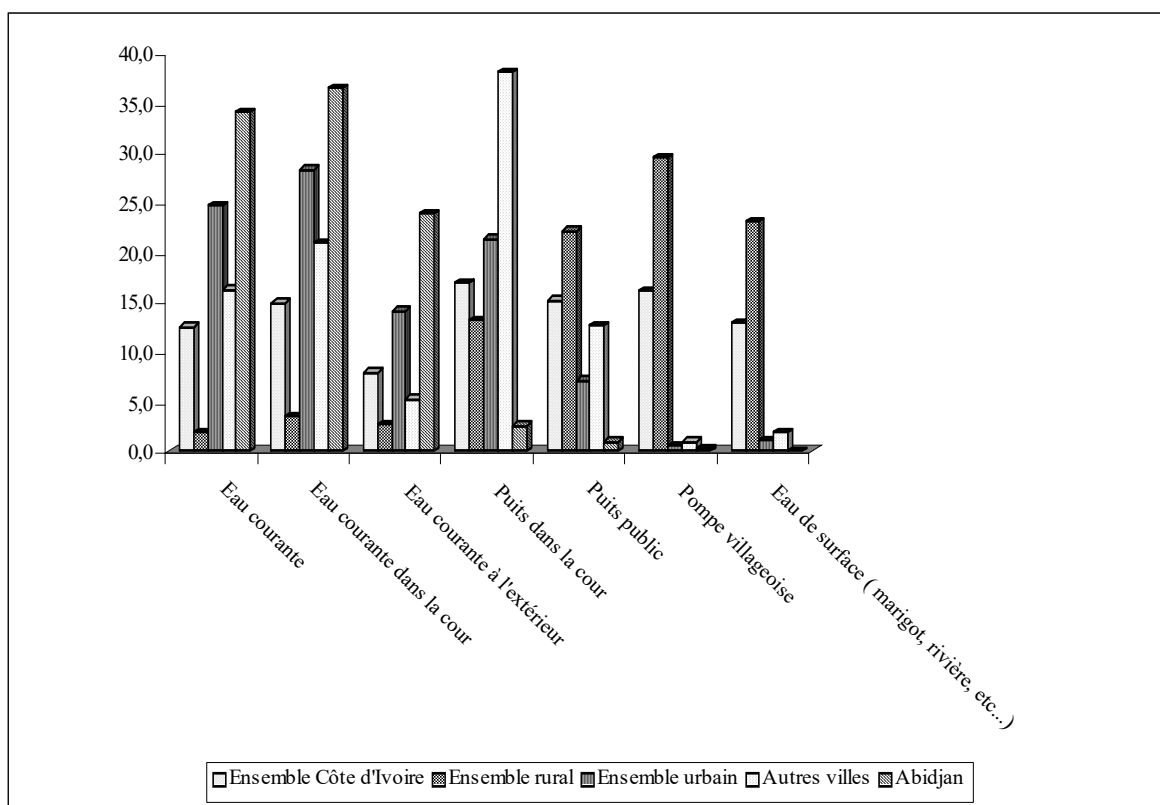
13% de ménages s'approvisionnent avec de l'eau de surface ;

12,5% de ménages s'alimentent avec de l'eau courante et 8% avec de l'eau courante à l'extérieur de la cour.

La différence entre les sources d'eau potable réside dans le mode de collecte de l'eau. En effet, une eau courante se trouve dans le logement, donc est directement accessible par le ménage sans intermédiaire, contrairement à l'eau courante dans la cour qui nécessite des moyens de collecte qui peuvent entraîner ou occasionner une altération de cette eau (récipients de collecte souillés ou tuyauterie défectueuse). De même, une eau courante à l'extérieur de la cour présente plus de danger, car son mode de collecte peut conduire à son altération. Si l'on veut s'en tenir strictement au mode de collecte de l'eau potable, la proportion de ménages ayant l'eau potable est de 12,5%, c'est à dire que plus de cinq ménages sur six n'ont pas accès à l'eau potable en Côte d'Ivoire.

En milieu rural, cette proportion est de 2% contre près d'un ménage sur quatre en milieu urbain. Mais ici, la proportion de ménages s'alimentant avec de l'eau des pompes villageoises représentent 29,4%. Dans les autres villes du pays, la proportion des ménages ayant l'eau courante est de 16,3% contre 34,1% à Abidjan. A Abidjan, la proportion des ménages ayant l'eau courante dans la cour est relativement élevée, soit 36,5%.

Figure 4.39 : Répartition (en%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'approvisionnement en eau



Comme on le constate, la distribution de l'eau par rapport aux sources est très variée. En milieu rural, les pompes villageoises, avec 29,4% de ménages approvisionnés, tiennent une place prépondérante. En milieu urbain, ce sont les ménages s'alimentant en eau courante dans la cour qui sont les plus nombreux soit plus d'un ménage sur quatre (28,3%), de même que dans les autres villes du pays 20,9% et à Abidjan 36,5%.

La répartition des ménages par mode d'alimentation en eau selon la région de résidence pourrait mettre en exergue les disparités régionales en matière d'accès à l'eau potable.

Après avoir examiné la distribution d'eau dans les ménages selon la source d'alimentation, il apparaît opportun d'examiner le mode d'éclairage desdits ménages.

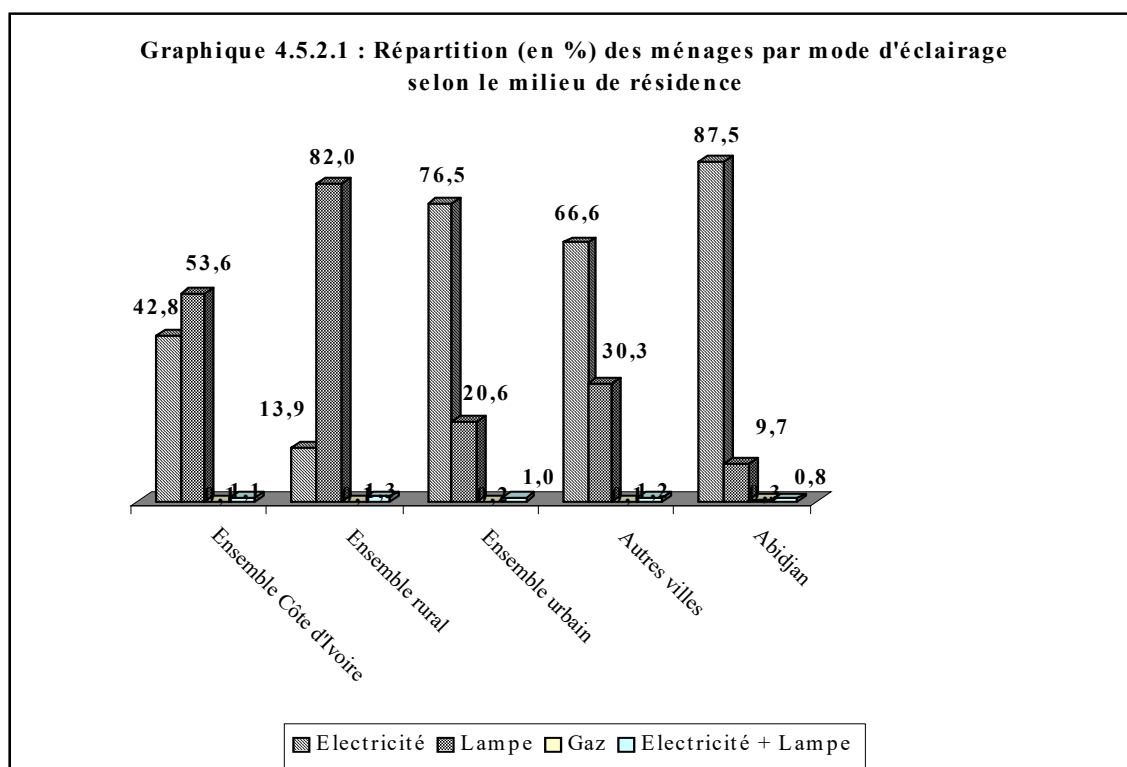
4.5.2 - Le mode d'éclairage des ménages

Le mode d'éclairage des ménages est examiné suivant la source d'éclairage et le milieu de résidence du ménage.

Au plan national, un ménage sur deux (53,6%) utilise comme source d'éclairage la lampe tempête et deux ménages sur cinq utilisent l'électricité comme source d'éclairage. Les autres modes d'éclairage sont peu répandus. Ainsi, en Côte d'Ivoire la lampe et l'électricité sont les modes d'éclairage les plus répandus.

En milieu rural, quatre ménages sur cinq (82%) utilisent la lampe tempête comme source d'éclairage et moins d'un ménage sur six (13,9%) utilise l'électricité. La source d'éclairage la plus répandue en milieu rural est la lampe tempête, en dépit du vaste programme d'électrification initié par le gouvernement depuis 1996. En effet, ce programme d'électrification prévoyait l'électrification annuelle de 200 villages. En milieu urbain, plus de trois ménages sur quatre (76,5%) utilisent l'électricité comme mode d'éclairage contre un sur cinq pour la lampe tempête. Dans les autres villes du pays, deux ménages sur trois (66,6%) utilisent l'électricité comme mode d'éclairage et moins d'un ménage sur trois utilise encore la lampe tempête. A Abidjan, plus de quatre ménages sur cinq (87,5%) utilisent l'électricité comme mode d'éclairage et près d'un ménage sur dix (9,7%) utilise encore la lampe tempête.

Figure 4.40: Répartition (en%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'éclairage



En Côte d'Ivoire, d'après les résultats issus du RGPG-98, la source d'éclairage la plus répandue est la lampe tempête, elle concerne un ménage sur deux. L'électricité touche seulement deux ménages sur cinq dans le pays. En milieu rural, l'électricité est pratiquement inexistante, car moins d'un ménage sur six utilise cette source d'éclairage. La majeure partie des ménages (82%) de ce milieu utilise encore la lampe tempête. En milieu urbain, l'électricité est très répandue car au moins trois ménages sur quatre s'alimentent en électricité contre seulement 30% en lampe tempête. Dans les autres villes du pays deux ménages sur trois utilisent l'électricité, à Abidjan ce sont au moins quatre ménages sur cinq (87,5%).

D'une manière générale, l'utilisation de l'électricité dans le pays est très peu répandue et inégalement répartie selon le milieu de résidence. Si en milieu urbain, plus de trois ménages sur quatre utilisent l'électricité comme source d'éclairage, en milieu rural par contre, c'est la lampe tempête qui est la plus répandue : près de quatre ménages sur cinq (82%) l'utilisent. Comme on le constate, le programme d'électrification villageoise initié depuis 1996 par le gouvernement n'a pas encore atteint les objectifs escomptés. En effet, ce programme prévoyait l'électrification de 200 villages par an.

4.5.3 - Niveau d'équipements électroménagers des logements en Côte d'Ivoire

Nous examinons ici le nombre de ménage ayant un poste de radio, un poste de télévision, le téléphone ou le réfrigérateur en Côte d'Ivoire.

Il ressort de l'examen du tableau Men 4.5.3.1 que près de deux ménages sur cinq (39,6%) possèdent en Côte d'Ivoire disposent un poste de radio, seulement 1,3% des ménages a un poste de télévision, 11,7% des ménages ordinaires dénombrés possèdent une radio et une télévision, plus d'un ménage sur trois (35,3%) ne possède ni de radio, ni de télévision, ni de téléphone, ni de réfrigérateur et enfin 15,5% des ménages ordinaires dénombrés n'ont pas déclaré posséder une radio, une télévision, un téléphone et un réfrigérateur.

En milieu rural, près d'un ménage sur deux (47,3%) possèdent un poste de radio, 44% des ménages dénombrés dans ce milieu ont déclaré ne posséder aucun des quatre appareils électroménagers cités, 11,2% des ménages n'ont pas répondu à la question, 4,9% des ménages possèdent à la fois la

télévision et la radio ; les autres types d'électroménagers sont très faiblement présents. En milieu urbain, 30,5% des ménages dénombrés possèdent une radio contre 2,2% qui ont une télévision et près d'un ménage sur cinq (19,6%) possède et la radio et la télévision. Un ménage sur quatre ne possède rien du tout et 13,2% n'ont rien déclaré. Le téléphone et le réfrigérateur sont quasi inexistant dans les ménages en ville, car le nombre de ménages ayant ces appareils est très faible : 0,4% pour ce qui concerne le réfrigérateur et 0,1% pour le téléphone. Dans les autres villes du pays, 34,9% des ménages ont un poste de radio, 16,1% possèdent la radio et la télévision, 30,4% n'ont rien et 11,2% n'ont rien déclaré. A Abidjan, un ménage sur quatre (25,6%) a un poste de radio, 23% des ménages possèdent la radio et la télévision, 19,3% de ménages n'ont rien et 15,5% n'ont rien déclaré.

Comme on le constate, la radio est l'appareil électroménager le plus répandu dans les ménages, surtout en milieu rural, car près d'un ménage sur deux (47,3%) a une radio contre seulement 30,5% en milieu urbain. En outre, le nombre de ménages ayant la radio et la télévision est relativement important à Abidjan (23%) que dans les autres villes du pays (16,1%). Ce qui est assez remarquable c'est la faiblesse du téléphone aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, malgré le programme de téléphonie rurale initié par le gouvernement depuis quelques années. La faible possession du téléphone dans les ménages urbains peut s'expliquer par l'apparition massive des téléphones portables et des cabines téléphoniques privées qui permettent aux usagers de téléphoner sans avoir un téléphone fixe chez soi et même de recevoir des appels. Cette faiblesse, dans l'appropriation du téléphone, peut aussi s'expliquer par le coût élevé pour son installation et son entretien. Ce qui fait que pour certains ménages la connexion au réseau téléphonique relève du luxe malgré sa nécessité apparente. En ce qui concerne la faiblesse des réfrigérateurs, cela peut s'expliquer l'apparition de la vente d'eau glacée dans les sachets bien cela comporte des risques de maladie et la production de glaces domestiques grâce aux congélateurs, ce qui facilite le refroidissement de l'eau de consommation. En Côte d'Ivoire, la conservation des aliments est très répandue, la viande est surtout séchée de même que le poisson. Une autre explication peut être liée au coût élevé du kilowatt d'électricité, malgré la politique de réduction des tarifs en faveur des ménages dits pauvres.

Tableau 4.2 : Répartition (en%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'appareils électroménagers

| Milieu de résidence | Type d'appareils électroménagers | | | | | | | |
|------------------------|----------------------------------|------------|------------|---------------|-----------------------|-------------|----------------|------------|
| | Radio | Télévision | Téléphone | Réfrigérateur | Radio - Télévision | Rien | Non déclaré | Total |
| Ensemble urbain | 30,5 | 2,2 | 0,1 | 0,4 | 19,6 | 25,2 | 13,2 | 100 |
| Abidjan | 25,6 | 2,8 | 0,1 | 0,5 | 23,0 | 19,3 | 15,5 | 100 |
| Autres villes | 34,9 | 1,6 | 0,0 | 0,3 | 16,1 | 30,4 | 11,2 | 100 |
| Ensemble rural | 47,3 | 0,5 | 0,0 | 0,1 | 4,9 | 44,0 | 11,2 | 100 |
| Ensemble Côte d'Ivoire | 39,6 | 1,3 | 0,0 | 0,2 | 11,7 | 35,3 | 15,5 | 100 |

4.6 – Vue d'ensemble des caractéristiques de l'habitat

L'étude des caractéristiques du logement principal du chef de ménage a permis de connaître la structure d'ensemble de l'habitat des ménages par type de toitures, d'analyser ensuite le statut d'occupation, les matériaux de construction et enfin, les conditions et commodités de logements.

On peut retenir que le patrimoine immobilier des chefs de ménages est constitué, pour l'essentiel, de maisons simples, de cases traditionnelles et de concessions (plus de 3/4). Quand en milieu urbain, 3/4 des logements principaux des CM sont soit des maisons simples, des concessions ou des logements en bandes, en milieu rural, ce sont surtout les maisons simples et les cases traditionnelles. Autant, en milieu rural, qu'en milieu urbain, le type de construction privilégié est la maison simple : une maison sur trois l'est au niveau national.

En Côte d'Ivoire, les chefs de ménages ordinaires sont majoritairement propriétaires de leurs logements d'habitation principale (1 chef de ménage sur 2). Mais, on observe plutôt un statut d'occupation différentiel selon le milieu de résidence du chef de ménage : en milieu rural, 3/4 des chefs de ménages sont propriétaires, tandis qu'en milieu urbain 3/5 sont en location simple. Ainsi, en milieu rural, la propriété foncière est privilégiée par rapport au milieu urbain où l'on se contente de la location, compte tenu des coûts élevés des parcelles. Cette situation se confirme en croisant les variables type de construction et statut d'occupation. Ce croisement nous révèle, en plus, qu'en ville, c'est dans les cases traditionnelles que les chefs de ménages propriétaires sont majoritaires, tandis qu'en milieu rural, les chefs de ménages occupent majoritairement les logements en bande comme logement de fonction. A Abidjan, ville au cœur des activités économiques du pays, ce sont les chefs de ménages qui sont majoritairement propriétaires de villas modernes. Il s'agit très certainement des acquis des nombreuses opérations immobilières qui se réalisent dans la capitale économique et les autres grandes villes du pays. En ville, on est généralement locataire, mais, quand on est propriétaire, on dispose d'une case traditionnelle dans les autres villes et d'une villa moderne à Abidjan. En campagne, on est généralement propriétaire, mais, quand on ne l'est pas, on dispose d'un logement en bande comme logement de fonction.

Les surfaces habitées par les ménages, sur l'ensemble du territoire, sont caractérisées par la prédominance des constructions dont les murs sont réalisés en dur. En effet, à l'exception des baraques, faites de bois, et des cases traditionnelles faites de banco, tous les autres types de constructions sont en dur. Le milieu urbain, avec un profil identique pour la nature du mur à celui de l'ensemble Côte d'Ivoire, est surtout caractérisé par les constructions en dur, tandis que le milieu rural l'est par les constructions en banco (généralement constatés pour les concessions). Quelque soit le milieu de résidence, l'utilisation du géobéton prend de plus en plus de l'ampleur ; il est particulièrement utilisé, en milieu urbain, dans la construction des villas modernes, des appartements, des logements en bande et des maisons simples.

La toiture en tôle est utilisée par la quasi-totalité des logements en Côte d'Ivoire. C'est en milieu urbain qu'il est plus utilisé : 90% des logements en sont couverts contre 75% en milieu rural. Par rapport au type de construction, il ressort que quelque soit le milieu de résidence, la tôle semble être le matériau le plus utilisé pour réaliser les différents types de construction à l'exception des appartements faits de toiture en béton en milieu urbain et des cases traditionnelles faits de toitures en fibre végétales en milieu rural.

Les logements des ménages sont majoritairement faits de sol en ciment. C'est en milieu urbain que ce type de matériel est le plus utilisé : 4 logement sur 5 ont leur plancher garni contre seulement 1 logement sur 2 en milieu rural. En discriminant par rapport au type de construction ; il apparaît qu'à l'exception des villas modernes dont le sol est fait de carreau en milieu urbain et des cases traditionnelles de sols couverts de terre ou sable en milieu rural, tous les autres types de constructions ont des sols revêtus de ciment quelque soit le milieu de résidence.

Au niveau national, plus de la moitié des ménages (60%) utilisent des lieux d'aisance recommandés (WC et Latrines), contre plus d'un tiers de ces ménages qui usent de la nature comme lieu de défécation privilégié. La discrimination de cette population de chefs de ménages ordinaires par milieu de résidence selon la nature du lieu d'aisance, montre clairement une différence fondamentale entre le milieu rural où la nature constitue le lieu d'aisance privilégié et le milieu urbain où la nature est délaissée au profit d'autres lieux d'aisance appropriés (85% pour latrines et wc). Le croisement du lieu d'aisance et du type de construction nous permet de constater que de façon majoritaire, les villas modernes, les appartements, les logements en bande sont équipés de wc, les concessions et les baraques de latrines, et les maisons simples et les cases traditionnelles ne possèdent pas de lieu d'aisance. En milieu urbain, quelque soit le type de logement, les lieux d'aisance appropriés (wc et latrines) sont les plus utilisés, par contre, en

milieu rural, pour les ménages résidant dans les concessions, maisons simples et cases traditionnelles et baraques, l'utilisation de la nature est encore prédominante. En milieu urbain, Abidjan se caractérise par la prédominance des ménages équipés de wc, alors que ceux des autres villes le sont en latrines.

Le ramassage des ordures ménagères est pratiquement inorganisé et non systématisé. En effet, ce sont seulement 21% au niveau national, 45% au niveau urbain et 1% au niveau rural qui sont concernés par la collecte et le ramassage des ordures ménagères. En milieu urbain, c'est à Abidjan qu'il existe véritablement des systèmes organisés de collecte : 66% des ménages ont leurs ordures qui sont ramassées, contre 26% dans les autres villes.

La cuisson des aliments dans les ménages ordinaires ivoirien se fait en grande partie (80%) grâce à l'utilisation de sources d'énergie non renouvelable (bois de chauffe, charbon de bois). L'utilisation de la source d'énergie renouvelable que constitue le GAZ n'est pas très répandue (seulement 5% au national), et demeure encore un phénomène urbain (11% en milieu urbain contre 1% en milieu rural), et plutôt Abidjanais (environ 1 ménage sur 5 s'en est approprié).

En ce qui concerne l'évacuation des eaux usées, on constate que les systèmes de canalisation sont quasi inexistant à l'usage des ménages ivoiriens. En effet, au moins 3 ménages sur 5 jettent les eaux usées dans la rue ou dans la nature, quelque soit le milieu de résidence. Le système le plus recommandé, le réseau d'égout est très peu mis à l'usage des ménages : seulement 6% des ménages au niveau national en ont accès ; c'est surtout à Abidjan qu'il est d'utilisation un peu plus usuelle : 1 ménage sur 4 en est raccordé.

L'eau potable est moyennement distribuée à l'ensemble des ménages : 1 ménage sur 2 en ont accès et s'en approvisionne à travers la source courante de la SODECI, ou par les pompes villageoises. En milieu, ce sont 3 ménages sur 5 qui ont accès à l'eau potable courante ; dans ce milieu, c'est surtout dans la ville d'Abidjan que la quasi-totalité des ménages (95%) sont raccordés à la SODECI et ont donc accès à l'eau potable ; par contre dans les autres villes, plus de la moitié des ménages n'ont pas accès à l'eau potable et s'approvisionne en eau dans les puits. En milieu rural, plus de 3 ménages sur 5 n'ont pas accès à l'eau potable et utilisent l'eau de puits ou l'eau de surface. En milieu urbain, la source d'eau potable la plus utilisée est la SODECI (68%) ; en milieu rural par contre c'est la pompe villageoise (30%).

L'approvisionnement des ménages ivoiriens en énergie électrique n'est pas encore assez répandu. En effet, seulement 2 ménages sur 5 reçoivent un éclairage électrique ; les autres utilisent les lampes tempêtes. Le mode d'éclairage permet de faire une différence fondamentale entre un ménage urbain et un ménage rural : le premier utilisant une source d'énergie moderne (énergie électrique), le second la source traditionnelle (la lampe tempête). En milieu urbain, c'est dans la ville d'Abidjan que les ménages sont le plus raccordés au réseau électrique par le biais de la *Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE)*. En milieu rural, ou seulement 14% des ménages sont raccordés, un immense effort reste encore à faire par le programme d'électrification rural pour généraliser l'utilisation de cette source d'énergie renouvelable et la domestiquer.

L'équipement des ménages vivant sur le territoire ivoirien en appareil électroménagers semble assez sommaire. En effet, 53% des ménages ont soit un poste de radio, soit une télévision, soit les deux. La radio est l'équipement que les ménages semblent s'être le plus approprié : c'est leur principale source d'information. Il est cependant d'utilisation plus courante en milieu rural qu'il ne l'est en milieu urbain. Le téléphone et le réfrigérateur semblent être du domaine du luxe, leur utilisation est très limitée même en milieu urbain jugé plus moderne que le milieu rural. A l'exception de la radio pouvant fonctionner, même, à l'aide de piles, l'utilisation de tous autres matériels électroménagers cités requièrent de l'énergie électrique. C'est l'une des raisons qui limitent certainement leur utilisation, surtout en milieu rural.

CHAPITRE V : CONDITIONS DE VIE DES

Ici, nous étudions les conditions de vie de certaines sous populations au sein des ménages ordinaires, la fréquentation scolaire des enfants, l'accès à l'eau potable, les conditions sanitaires suivant certaines caractéristiques socio-démographiques du chef de ménage.

5.1 - La fréquentation scolaires des enfants

Nous examinons les taux nets de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans et vivant dans un ménage ordinaire suivant certaines caractéristiques du chef de ménage.

5.1.1 - Une variation différentielle du taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans suivant le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage

Le tableau 5.1 se réfère aux taux nets de scolarisation des garçons et des filles âgés de 6 à 11 ans calculés selon le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage. D'après les données contenues dans ce tableau, on remarque d'une part une variation importante du taux net de scolarisation des garçons et des filles suivant le milieu de résidence du chef de ménage, tout sexe confondu, cette variation différentielle s'accroît si l'on considère le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage d'autre part. En effet, au plan national un garçon sur deux (53,0%) est scolarisé contre seulement plus de deux filles sur cinq (44,3%). En considérant le milieu de résidence, on remarque qu'en milieu rural ce sont seulement deux garçons sur cinq qui sont scolarisés (43,5%) contre une fille sur trois (34,1%). En milieu urbain, près de cinq garçons sur sept (69,2%) sont scolarisés contre près de trois filles sur cinq (59,4%).

En outre, on remarque que quel que soit le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage, il y a une sous scolarisation des filles par rapport aux garçons. Mais c'est en milieu rural que le phénomène est très marqué.

La sous-scolarisation des garçons et des filles en milieu rural pourrait s'expliquer par le manque d'infrastructures scolaires ou par la prédominance de modèles culturels qui valorisent davantage le travail des enfants au détriment de la scolarisation. Par ailleurs, compte tenu du coût de plus en plus élevé de la scolarisation des enfants et le niveau élevé du taux d'échec, les parents deviennent plus réticents à scolariser leurs enfants.

Quant on considère le sexe du chef de ménage, on remarque que dans les ménages dirigés par les femmes, le taux de scolarisation est plus élevé que celui des ménages dirigés par les hommes. Au plan national, près de trois garçons sur cinq (59,6%) sont scolarisés dans un ménage dirigé par une femme contre un garçon sur deux dans un ménage dirigé par un homme. En distinguant, le milieu de résidence, les écarts sont importants. En milieu rural, un garçon sur deux (50,8%) est scolarisé dans un ménage dirigé par une femme contre deux garçons sur cinq (42,6%) dans un ménage dirigé par un homme. En milieu urbain, les écarts s'atténuent, mais la tendance reste la même qu'en milieu rural. De même, dans les autres villes et à Abidjan les ménages dirigés par les femmes scolarisent plus les garçons que ceux dirigés par les hommes, mais le niveau de scolarisation des enfants est plus élevé à Abidjan que partout ailleurs dans le pays. Cela s'explique par la place et le rôle que joue Abidjan. Capitale économique, premier port du pays et la plus grande ville du pays. A ce titre, la ville concentre, toutes les infrastructures socio-économiques, offre donc plus d'opportunités aux parents pour la scolarisation de leurs enfants. Chez les filles, la situation reste identique comme chez les garçons, même si on note une sous scolarisation des filles par rapport aux garçons quel que soit le sexe ou le milieu de résidence du chef de ménage.

Le taux de scolarisation des enfants vivant dans les ménages dirigés par une femme est un phénomène qui mérite une étude approfondie à travers une enquête spécifique afin de mieux apprécier le phénomène et de dégager les facteurs qui le sous-tendent

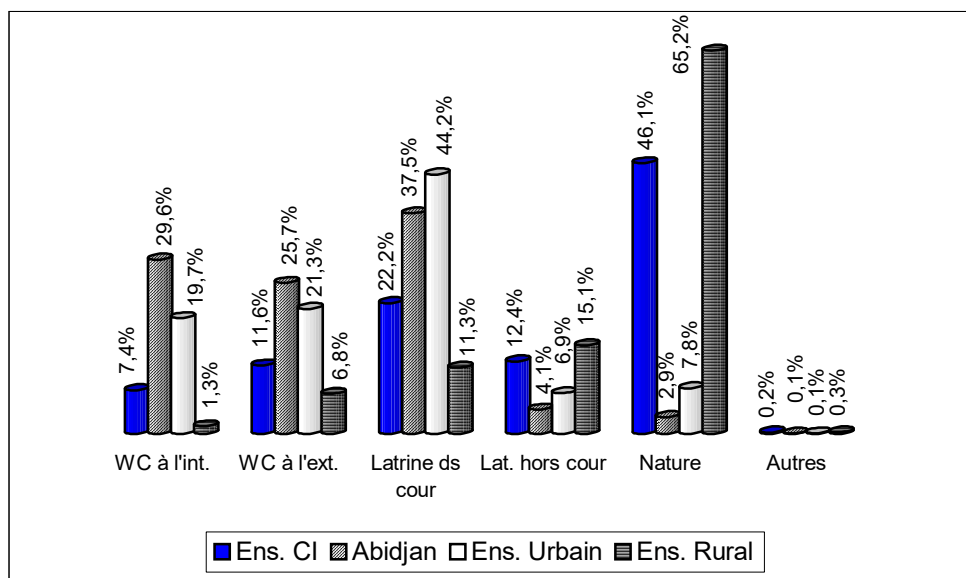
Tableau 5.1: Taux net de scolarisation des garçons et des filles âgés de 6 à 11 ans par sexe et milieu de résidence du chef de ménage

| Milieu de résidence du Chef de ménage | Garçons (6-11 ans) | | | Filles (6-11 ans) | | |
|---------------------------------------|--------------------|-------------|-------------|-------------------|-------------|-------------|
| | CM Homme | CM Femme | Total | CM Homme | CM Femme | Total |
| Ensemble urbain | 68,7 | 71,7 | 69,2 | 59,2 | 60,3 | 59,4 |
| Abidjan-ville | 75,6 | 76,2 | 75,7 | 65,1 | 62,4 | 64,7 |
| Autres villes | 64,5 | 69,3 | 65,2 | 55,2 | 58,9 | 55,9 |
| Ensemble rural | 42,6 | 50,8 | 43,5 | 32,8 | 42,6 | 34,1 |
| Ensemble Côte d'Ivoire | 52,1 | 59,6 | 53,0 | 43,2 | 51,0 | 44,3 |

5.2 – Situation sanitaire des enfants

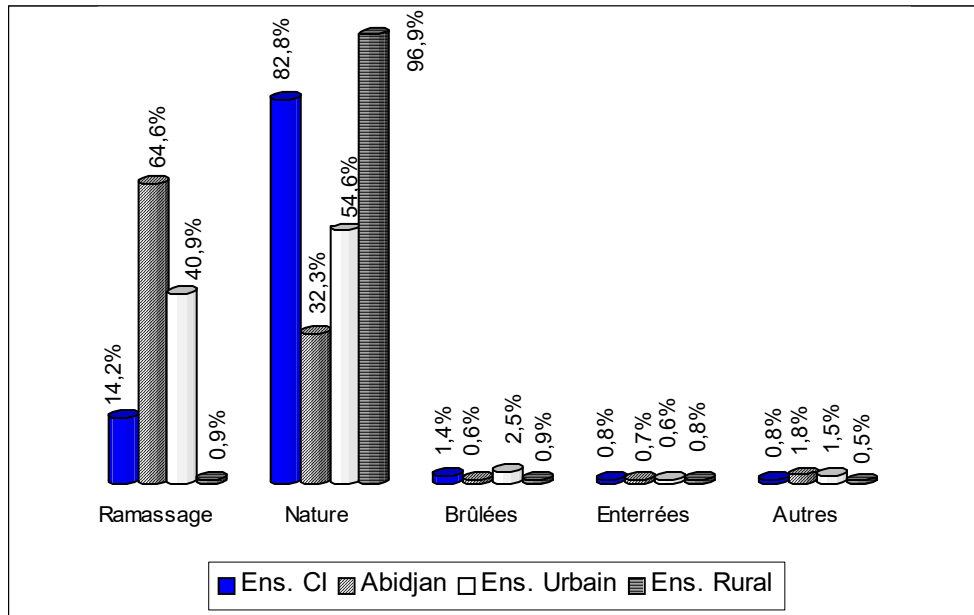
La situation sanitaire des enfants âgés de 0 à 5 ans sera cernée dans le cadre de cette étude à travers : les caractéristiques du lieu d'aisance, le mode d'évacuation des ordures ménagères et les sources d'approvisionnement en eau potable. (Figures 5.1 à 5.3)

Figure 5.1 : Répartition (en %) de la population âgée de 0 à 5 ans vivant dans les ménages ordinaires par milieu de résidence selon les caractéristiques des lieux d'aisance (Ensemble Côte d'Ivoire)80



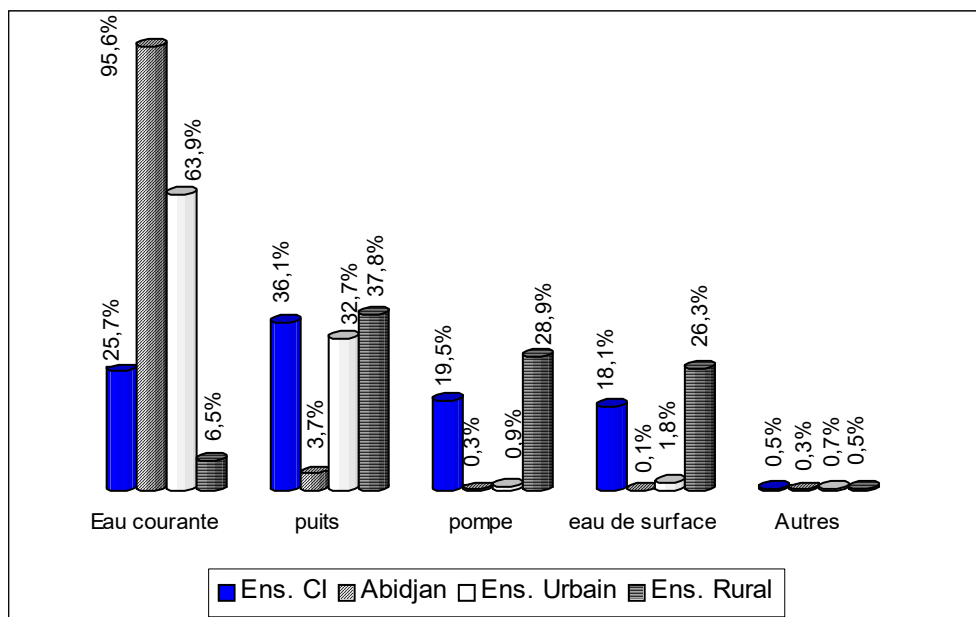
En Côte d'Ivoire, la situation sanitaire des enfants âgés de 0 à 5 ans semble assez précaire. En effet, une frange importante de ces enfants vivent dans des ménages qui n'ont pas accès à l'eau potable (55%) et utilisent la nature à la fois comme lieu d'aisance (46%) et lieu de décharge des ordures ménagères (83%). Ainsi, le cadre de vie des ménages accueillant ces enfants semble être un milieu favorable au développement de maladies infectieuses et parasitaires. L'on comprend aisément le niveau élevé de la mortalité infantile dont le taux a été évalué à 150 ‰ lors de l'EDS-CI 1998.

Figure 5.2 : Répartition (en %) de la population âgée de 0 à 5 ans vivant dans les ménages ordinaires par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures ménagères (Ensemble Côte d'Ivoire)



En milieu urbain, le cadre de vie des enfants semble dans son ensemble meilleur. Nous en voulons pour preuve, le fait que : 97% des enfants vivent dans des ménages qui ont accès à l'eau potable, 92% dans des ménages ayant des lieux d'aisance plus ou moins sécurisés, et, 41% dans des ménages qui arrivent à se débarrasser correctement de leurs ordures. Dans un tel cadre, la nature est moins polluée et donc présente moins de risque de morbidité. Dans ce milieu, c'est la ville d'Abidjan qui présente le cadre de vie familiale le plus approprié au développement des enfants : la quasi-totalité des enfants y sont dans des ménages pourvus d'eau potable (96%), de sanitaires (97%) et pour lesquels le ramassage des ordures est assuré (67%).

Figure 5.3 : Répartition (en %) de la population âgée de 0 à 5 ans vivant dans les ménages ordinaires par milieu de résidence selon les sources d’approvisionnement en eau potable des ménagères (Ensemble Côte d’Ivoire)



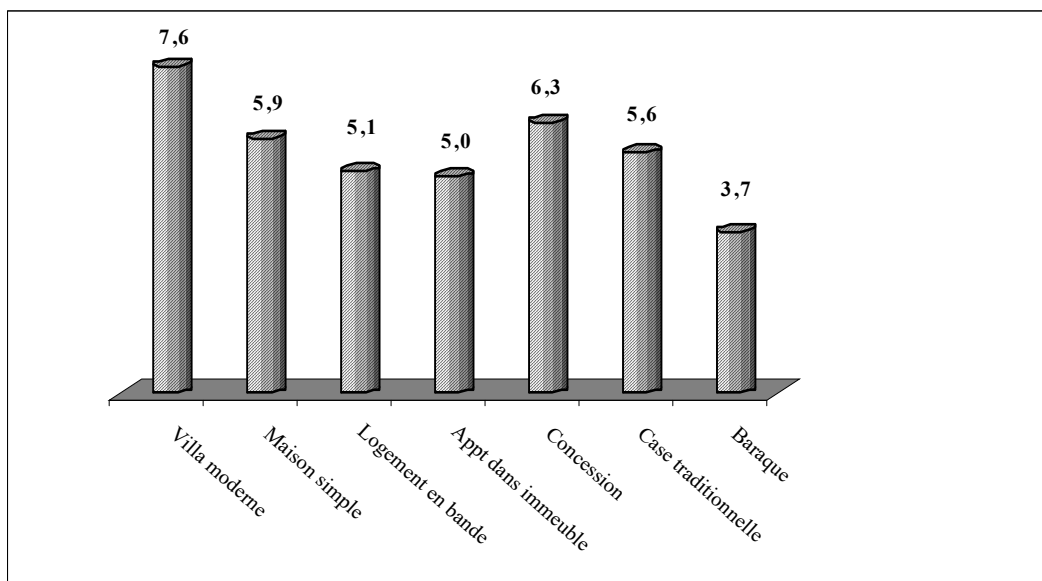
En milieu rural par contre, plus de la moitié de la population des enfants vit au sein de ménages dépourvus d’eau potable (56%) et de sanitaires (65%), qui polluent leur environnement vital à l’aide des ordures ménagères (97%).

5.3 - Une variation du nombre moyen de personnes selon le type de construction et le milieu de résidence

Le nombre moyen de personnes par type de construction est le rapport de l’effectif de population d’un type de construction donné par le nombre de pièces de ce même type de construction.

La Figure 5.4 montre la répartition du nombre moyen de personnes par type de construction en Côte d’Ivoire, d’après les données du RGPH-98. Il ressort de ce graphique que le nombre moyen de personnes vivant dans une villa moderne est de 7,6 personnes, ce nombre est le plus élevé par rapport au nombre moyen de personnes dans les autres types de construction. Le type qui concentre plus de personnes est la concession 6,3 personnes en moyenne, vient ensuite la maison simple 5,9 personnes, le type de construction qui concentre le plus faible nombre de personnes est la baraque, soit 3 personnes en moyenne. Comme on le remarque, le nombre moyen de personnes varie en fonction du type de construction et de la surface disponible. La villa moderne par définition occupe une superficie assez importante ce qui explique que le nombre moyen de personnes vivant dans une villa moderne est plus élevé que dans les autres types de construction, contrairement à la baraque où la superficie est très exiguë donc ne pouvant contenir un nombre de personnes élevé. Il convient de rappeler que la superficie minimale d’une pièce en Côte d’Ivoire est de 9m².

Figure 5.4 : Le nombre moyen de personnes par type de construction



En considérant le milieu de résidence (Figure 5.5), on constate qu'en milieu rural le nombre de personnes par concession est très élevé 8,2 contre 7,3 dans la villa moderne. La baraque concentre le plus faible nombre moyen de personnes soit 4,4 personnes.

En milieu urbain (Figure 5.5), par c'est dans la villa moderne qu'on rencontre le plus grand nombre de personnes soit 7,7 personnes et le plus faible nombre moyen de personnes se trouve dans la baraque soit 3,5 personnes en moyenne. Par ailleurs, en milieu urbain le nombre moyen de personnes par type de construction est inférieur est à celui que l'on trouve en milieu rural sauf pour ce qui concerne la villa moderne et le logement en bande.

Dans les autres villes et à Abidjan (Figure 5.6), le nombre moyen de personnes dans la villa moderne est plus élevé que dans les autres types de construction soit 8 dans les autres villes et 7,1 à Abidjan. La baraque enregistre le plus faible nombre moyen de personnes. En outre, le nombre moyen de personnes par type de construction est plus élevé dans les autres villes qu'à Abidjan, sauf pour ce qui concerne le logement en bande où le nombre moyen de personnes est plus élevé à Abidjan.

Figure 5.5 : Répartition du nombre moyen de personnes par type de construction selon le milieu de résidence

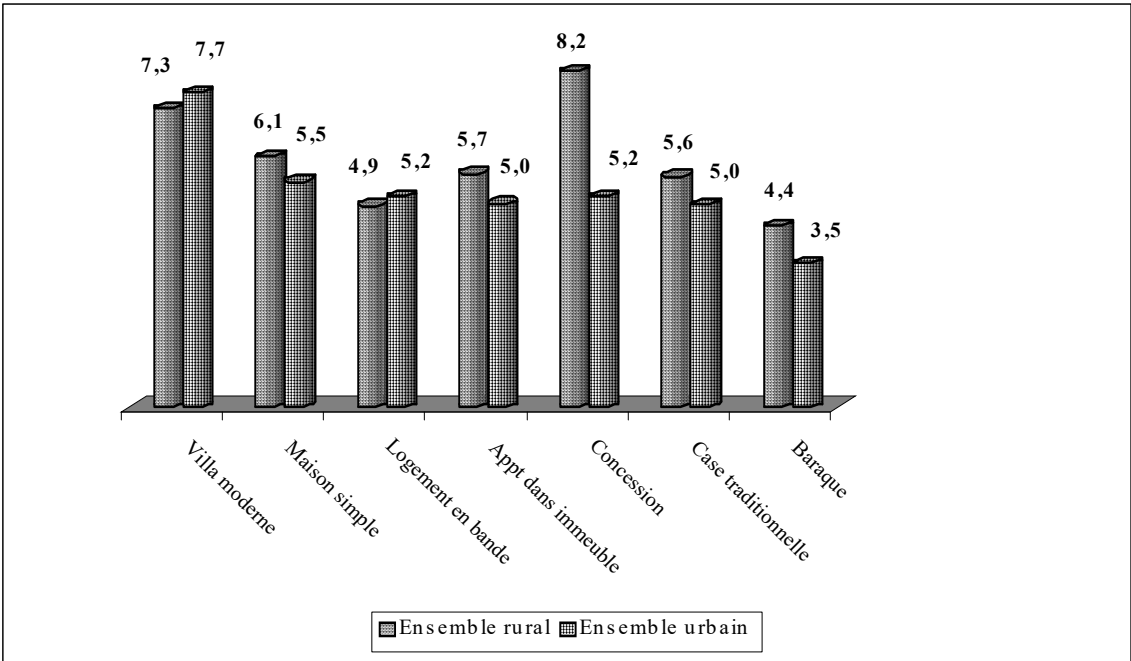
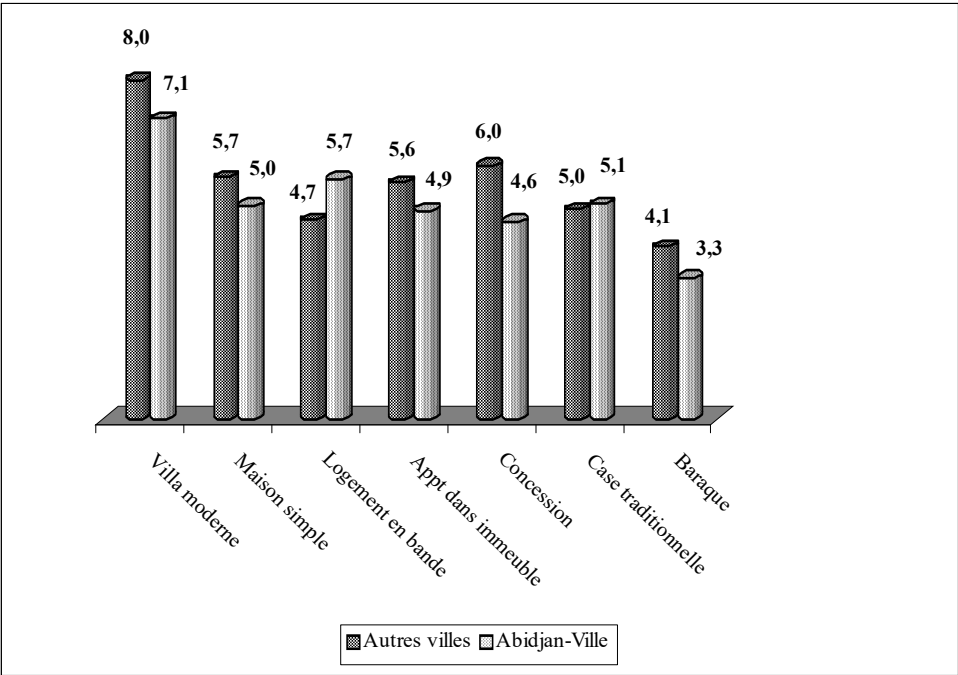


Figure 5.6 : Répartition du nombre moyen de personnes par type de construction selon le milieu de résidence



5.4 – Vue d'ensemble sur les conditions de vie des ménages

La situation de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 11 ans dans les ménages sur l'ensemble du territoire est caractérisée par la sous-scolarisation des filles par rapport aux garçons (1 garçon sur 2 est scolarisé contre 2 filles sur 5), et cela quelque soit le milieu de résidence. De plus, la scolarisation des enfants est plus élevée dans les ménages urbains (en moyenne 3 enfants sur 5 y sont scolarisés) par rapport au ménages ruraux (seulement 1 enfant sur 3 en moyenne y est scolarisé). Ce sont les ménages dirigés par les femmes qui enregistrent les meilleures performances de scolarisation des enfants et particulièrement de jeunes garçons.

La situation sanitaire de la population vulnérable, que constitue les enfants âgés de 0 à 5 ans, au sein des ménages est caractérisée par sa précarité. Cette précarité est plus visible en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, en milieu rural, 2 enfants sur 3 vivent dans des ménages qui n'ont pas accès à l'eau potable, 3 enfants sur 5 vivent dans des ménages ne disposant pas de sanitaires, et, 97% des enfants sont dans des ménages où le ramassage des ordures ménagères est inexistant. Dès lors, les risques d'exposition aux maladies parasitaires et infectieuses pourraient être assez élevés pour ces populations.

Les conditions de logement des populations vivant dans les ménages sont fonction du type de construction et du milieu de résidence. Plus le logement est spacieux, plus il accueille un nombre important de résidents. Les villas modernes, construites généralement par des agences immobilières dûment assermentées, qui respectent donc les normes de construction requises, sont les plus surpeuplées de tous les types de construction. Et cela est vrai aussi bien au niveau national (7,6 personnes en moyenne par pièce occupée), qu'en milieu urbain (7,7 personnes en moyenne par pièce occupée). En milieu rural, ce sont les ménages occupant les concessions qui, avec une moyenne de 8,2 personnes par pièce occupée, sont les plus hospitaliers.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'étude des caractéristiques des ménages et des conditions de vie des populations, d'après les données du RGPH – 98, a permis de décrire les caractéristiques globales des ménages et celles de chefs de ménages ordinaires, celles de l'habitat et les conditions de vie des populations.

Il en ressort les tendances suivantes :

La Côte d'Ivoire compte 2.646.456 ménages ordinaires et 942 ménages collectifs. Ces deux types de ménages ont respectivement en leur sein 15.327.423 et 39.249 habitants, soit en moyenne 5,8 personnes par ménage ordinaire et 41,7 personnes par ménage collectif. En milieu urbain, on dénombre 1.222.072 ménages ordinaires et 704 ménages collectifs avec respectivement 6.492.783 et 36.355 habitants, soit des moyennes respectives de 5,3 et 51,6 personnes par ménage. En milieu rural, on y trouve 1.424.384 ménages ordinaires et 238 ménages collectifs qui comptent respectivement 8.834.640 et 2.894 personnes ayant en moyenne 6,2 respectivement 12,2 personnes par ménage.

La population des chefs de ménages ordinaires résidant sur le territoire ivoirien est essentiellement composée d'homme (84%). La proportion des femmes chefs de ménages connaît une hausse en passant de 15% à 16% de 1988 à 1998. Avec une moyenne d'âge de 42 ans, c'est une population d'adultes, puisque 80% ont plus de 30 années de vie révolues, et, de personnes mariées : plus de 3 chefs de ménages sur 5 le sont. 70% de ces ménages sont dirigés par des ivoiriens contre 30% par des étrangers. L'analphabétisme y semble généralisé : plus de 3 chefs de ménages sur 5 sont analphabètes, surtout au sein des chefs de ménages étrangers : 4 chefs de ménages étrangers sur 5 sont analphabètes contre 3 sur 5 chez les chefs de ménages ivoiriens. Le niveau primaire de la formation de base semble être celui atteint par la majorité des chefs de ménages : 1 chef de ménage sur 3. Cette population de chefs de ménages est potentiellement active à 90% et donc moins confrontée au chômage.

En ce qui concerne le patrimoine immobilier des ménages, force est de constater que les chefs de ménages en sont majoritairement propriétaires : 1 chef de ménage sur 2. La maison simple représente le type de construction dominant, dans cet ensemble constitué, pour l'essentiel (aux 3/4) de maisons simples, cases traditionnelles et concessions. Ces logements habités par les ménages sont construits de manière prédominante avec des murs en dur, des toitures en tôle et des sols en ciment. L'équipement de ces logements en appareils électroménagers semble assez sommaire. En effet, 53% des ménages ont soit un poste de radio, soit une télévision, soit les deux. La radio est l'équipement que les ménages (40%) semblent s'être le plus approprié : c'est leur principale source d'information.

Pour ce qui est de l'assainissement du cadre de vie des ménages, la situation semble assez préoccupante. En effet, si, plus de la moitié des ménages (60%) disposent de sanitaires tels que WC et latrines ; 2 ménages sur 10 seulement parviennent à évacuer leurs eaux usées par des systèmes de canalisation recommandés tels caniveaux, fosses sceptiques et égouts, autant qu'il y a de ménages qui ont leurs ordures ménagères ramassées. L'eau potable est moyennement distribuée aux ménages : 1 ménage sur 2 en a accès à travers la source courante de la SODECI ou les pompes villageoises. 80% des ménages utilisent des sources d'énergie non renouvelable (bois de chauffe, charbon de bois) pour la cuisson des aliments. L'éclairage des logements se fait surtout avec des lampes à pétrole (54%), la connexion au réseau d'énergie électrique de la CIE n'est vulgarisée qu'en milieu urbain (77%).

Les conditions de vie dans les ménages ont été analysées par rapport à la situation de socialisation des populations vulnérables que constituent les enfants (les moins de 12 ans : les 6-11 ans pour la scolarisation et les moins 5 ans pour la santé). Les taux nets de scolarisation calculés à l'aide des données collectées ont confirmé la thèse de la sous-scolarisation des jeunes filles (44,3%) par rapport aux jeunes garçons (53,0%), déjà affirmée par des études antérieures comme les Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages de 1995 et 1998. De plus, les ménages urbains et surtout ceux dirigés par les femmes sont plus favorables à la scolarisation des enfants. La situation sanitaire des enfants des moins de 5 ans est assez précaire surtout en milieu rural. Dans ce milieu, c'est presque la quasi-totalité des enfants qui vivent dans des ménages qui n'ont pas leurs ordures ramassées ; en outre sur 5 enfants pris indistinctement dans différents ménages, 3 n'ont pas accès à l'eau potable et 3 n'ont pas accès à des lieux d'aisance comme WC et latrines. Les conditions de logement semblent être particulièrement difficiles pour cette population infantile. En effet, des baraques exiguës peuplées en moyenne de 3,7 personnes par pièce occupée, aux villas modernes peuplées de 7,6 personnes par pièce occupée, les conditions d'habitation ne semblent guère favorables à l'épanouissement des enfants. Elles frôlent le surpeuplement par pièce voire la

promiscuité, autant en milieu rural (8,2 personnes dans les concessions) qu'en milieu urbain (7,7 personnes dans les villas modernes) ; dans dernier milieu cette précarité est vécue dans les autres villes qu'à Abidjan avec respectivement 8 et 7,1 dans les villas modernes.

Ainsi, en Côte d'Ivoire, le profil type d'un ménage pourrait être le suivant : le chef de ménage est un ivoirien d'une quarantaine d'années révolues, résidant en milieu rural, marié, analphabète et économiquement actifs, mais peu favorable à la scolarisation des jeunes filles surtout. Son logement principal est une maison simple, construite avec des murs en dur, la toiture en tôle et le sol en ciment, dotée de WC ou de latrines et éclairée à la lampe tempête. Il est équipé d'un poste de radio comme principal source d'information. Il a accès à l'eau potable et l'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères s'y fait dans la nature et/ou dans la rue. La cuisson des aliments s'y fait avec du bois de chauffe ou du charbon de bois.

L'analyse des tendances ci-dessus mises en évidence appelle aux recommandations suivantes :

Il devrait être conçus et mis en œuvre des programmes d'IEC en vue d'encourager la scolarisation des jeunes filles surtout à l'endroit des hommes chefs de ménages ;

Les programmes d'hydrauliques villageoises devraient être généralisées à l'étendue du territoire national et surtout veiller à la pérennisation des acquis par une intensification de la formation des artisans réparateurs à la maintenance des équipements ;

Le programme d'électrification rurale devrait se généraliser davantage et surtout à l'ensemble des contrées rurales ;

Le programme de téléphonie rurale devrait être revigoré en s'étendant prioritairement aux zones rurales enclavées ;

Les campagnes de sensibilisation à l'utilisation du Gaz au détriment des sources d'énergie non renouvelables, destructrices du couvert forestier et de l'environnement, devraient s'intensifier en ciblant en particulier les ménages ruraux ;

Une extension des systèmes de canalisation et des réseaux d'égout se conçoit de plus en plus comme une urgence pour assainir le cadre de vie des ménages et prévenir les maladies parasitaires et infectieuses ;

Le programme d'appui à la politique de l'habitat, pourrait encourager et soutenir la production des logements à coût modéré par l'utilisation de matériaux comme le géobéton.

LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARTIAUX, F. (1991), « Formation et Transformations des ménages des personnes âgées : Une analyse par ménage de différents recensements », Académia, Louvain-la-Neuve, Belgique.

BLAYO, C., (1994), « *De l'application des principes d'analyse démographique à l'étude de l'évolution des ménages* », in Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes, Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994), ouvrage publié par l'AIDF n° 7, 21-36.

BLAYO, C., (1990), « De l'application des principes d'analyse démographique à l'étude de l'évolution des familles », *Population*, 45(1), 63-86.

BENOIT D., LEVI P., VIMARD P., (1983), « Structures Des ménages dans les populations rurales du sud-Togo : Premières analyses comparatives à partir de l'analyse Des correspondances », Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, Vol XIX, n°3, 312-333

DUCHÊNE, J., (1995a), « *Ménages et familles dans les pays industrialisés, questions de définitions* », J. Duchêne et G. Wunsch (sous la direction de), Collecte et comparabilité des données démographiques et sociales en Europe, Académia/L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 183-216.

DUCHÊNE, J., (1995b), « *Modèles de projection des ménages et des familles* », Document pédagogique de l'Institut de Démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, juillet 1995, 52p.

DUCHÊNE, J., (1998), « *Projection des ménages et des familles dans l'Union Européenne* ». Sources de données et méthodologie, in C. Wattelar, J. Duchêne et E. Thilgès (sous la direction de), Le défi de l'incertitude. Nouvelles approches en perspective et prospective démographiques, Académia/L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 21.p.

GAYE GUINGNIDO, K., (1992), « La mesure de l'impact des migrations sur l'évolution des ménages : le cas du Bénin », Académia, Louvain-la-Neuve, Belgique.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, préparé par OUATTARA, I., COULIBALY, J., FOFANA, K., (1996), « *Profil de la pauvreté en Côte d'Ivoire 1993 et 1995* », Ministère du Plan et du Développement Industriel, Abidjan, Côte d'Ivoire.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, préparé par OUATTARA, I., COULIBALY, J., (1995), « Enquête sur la Pauvreté en Côte d'Ivoire : Rapport sur la préparation des fichiers d'analyse, le traitement des valeurs extrêmes et des valeurs manquantes, et le calcul des différentes pondérations », Ministère du Plan et du Développement Industriel, Abidjan, Côte d'Ivoire.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, (1998), « *Manuel de l'agent recenseur et du chef d'équipe* », Institut National de la Statistique, Abidjan.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, (1998), « *Manuel codification des questionnaires ménage* », Institut National de la Statistique, Abidjan.

JONES, C., XIAO, YE (1997), « *Issues in Comparing Poverty Trends Over Time in Côte d'Ivoire* », Policy Research Working Paper, N°1711, Macroeconomics and Growth division, Washington, D.C., The World Bank.

LOCOH T., (1988), « *L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages* », Congrès Africain de Population, vol. 2, UIESP, Dakar.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), (1997), « *Rapport sur le Développement Humain* », Economica, Paris, France.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), (2000), « *Rapport sur le Développement Humain 2000 : Droits de l'homme et développement humain* », De Boeck et Larcier s. a., Paris, Bruxelles.

SCHOUMAKER, B., TABUTIN, D., (1998), « *Relations entre Pauvreté et Fécondité dans les Pays du Sud : Etat des Connaissances, Méthodologie et Illustrations* », CICRED, Séminaire : Pauvreté, Fécondité et Planification Familiale, Mexico, Mexique.

SONGSOORE, J., MCGRANAHAN, G. (1996), « *Women and Household Environmental Care in the Greater Accra Metropolitan Area (GAMA)* », Stockholm Environment Institute (SEI), Urban Environment Series Report n°2, Stockholm, Suède.

UNITED NATIONS CENTRE FOR HUMAN SETTLEMENTS, AND THE WORLD BANK, (1993), « *The Housing Indicators Program* », Volume II : Indicator Tables, Washington, D.C., USA.

UNITED NATIONS CENTRE FOR HUMAN SETTLEMENTS, (1996), « *An Urbanizing World : Global Report on Human Settlement* », Oxford University Press, Great Britain.

VIMARD, P., (1997), « *Transitions Démographique et Familiale : Des théories de la modernisation aux modèles de crise* », Equipe de recherche Transition de la fécondité et Santé de la reproduction (ETS), Documents de recherche, n°3, ORSTOM, Paris, France.

VIMARD, P. N'CHO S., (1988), « *Les noyaux familiaux en Côte d'Ivoire : structures et probabilités de transition* », in Congrès Africain de Population, Dakar, UIESP, Liège, Vol 2.

VIMARD, P. N'CHO S., (1991), « *Une approche Des cycles familiaux en Côte d'Ivoire* », communication à la Conférence de l'UEPA « Femme et population » Ouagadougou.

VIMARD, P. N'CHO S., (1993), « *Conséquences sociales de la structure Des ménages selon les groupes socio-économiques en Côte d'Ivoire* », Communication au Séminaire international CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD « Ménage et famille en Afrique : bilan, enjeux et perspectives de la recherche », Lomé, 17p.

TABLE DES TABLEAUX ET FIGURES

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| TABLEAU N°2.1 : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ORDINAIRES ET DES MÉNAGES COLLECTIFS SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE. | 17 |
| TABLEAU 2.2 : RÉPARTITION DES MÉNAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE EN 1975, 1988 ET 1998. | 20 |
| TABLEAU 3.1 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES PAR SEXE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE..... | 21 |
| TABLEAU 3.2 : RÉPARTITION DE LA TAILLE MOYENNE, DES ÂGES MOYENS ET MÉDIANS DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES PAR SEXE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE..... | 24 |
| TABLEAU 3.3 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE ET LE SEXE..... | 25 |
| TABLEAU 3.4 : RÉPARTITION DE L'ÂGE MOYEN DES CHEFS DE MÉNAGES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE ET LE SEXE..... | 26 |
| TABLEAU 3.5 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGES PAR NATIONALITÉ SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE..... | 29 |
| TABLEAU 3.7 : TAUX D'ALPHABÉTISATION DES CHEFS DE MÉNAGE PAR MILIEU SELON LE SEXE..... | 32 |
| TABLEAU 3.7 : TAUX D'ALPHABÉTISATION DES CHEFS DE MÉNAGES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LA NATIONALITÉ..... | 33 |
| TABLEAU 3.8 : RÉPARTITION (EN %) DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE..... | 34 |
| TABLEAU 3.9 : L'ÂGE MOYEN DES CHEFS DE MÉNAGES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ..... | 35 |
| TABLEAU 4.1. : RÉPARTITION DES TYPES DE CONSTRUCTION PAR MILIEU DE RÉSIDENCE | 38 |
| TABLEAU 4.2 : RÉPARTITION (EN%) DES MÉNAGES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LE TYPE D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS..... | 81 |
| TABLEAU 5.1: TAUX NET DE SCOLARISATION DES GARÇONS ET DES FILLES ÂGÉS DE 6 À 11 ANS PAR SEXE ET MILIEU DE RÉSIDENCE DU CHEF DE MÉNAGE..... | 85 |
| | |
| FIGURE 2.1 : STRUCTURE DES MÉNAGES COLLECTIFS ET DE LA POPULATION DES MÉNAGES COLLECTIFS SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE EN%..... | 18 |
| FIGURE 2.2 : STRUCTURE DES MÉNAGES ORDINAIRES ET DE LA POPULATION DES MÉNAGES ORDINAIRES SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE EN%..... | 19 |
| FIGURE 3.1: RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGES PAR SEXE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE..... | 22 |
| FIGURE 3.3: TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES ORDINAIRES PAR SEXE DU CM SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE..... | 24 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| FIGURE 3.4: RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE PAR NATIONALITÉ..... | 27 |
| FIGURE 3.5 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGES NON-IVOIRIENS PAR PAYS D'ORIGINE | 28 |
| FIGURE 3.6: EVOLUTION DES TAUX DE CHEFS DE MÉNAGES PAR SEXE ET GROUPES D'ÂGES (ENSEMBLE CÔTE-D'IVOIRE)..... | 29 |
| FIGURE 3.7: EVOLUTION DES TAUX DE CHEFS DE MÉNAGES PAR SEXE ET GROUPES D'ÂGES (ENSEMBLE URBAIN)..... | 30 |
| FIGURE 3.8: EVOLUTION DES TAUX DE CHEFS DE MÉNAGES PAR SEXE ET GROUPES D'ÂGES (ENSEMBLE RURAL)..... | 30 |
| FIGURE 3.9: EVOLUTION DES TAUX DE CHEFS DE MÉNAGES PAR SEXE ET GROUPES D'ÂGES (ABIDJAN-VILLE) | 31 |
| FIGURE 3.10 : EVOLUTION DES TAUX DE CHEFS DE MÉNAGES PAR SEXE ET GROUPES D'ÂGES (AUTRES-VILLES)..... | 31 |
| FIGURE 4.1: RÉPARTITION DES TYPES DE CONSTRUCTION EN CÔTE-D'IVOIRE..... | 37 |
| FIGURE 4.2: RÉPARTITION DES TYPES DE CONSTRUCTION EN MILIEU URBAIN..... | 38 |
| FIGURE 4.3: RÉPARTITION DES TYPES DE CONSTRUCTION EN MILIEU RURAL..... | 39 |
| FIGURE 4.4: RÉPARTITION DES TYPES DE CONSTRUCTION DANS LES AUTRES VILLES DU PAYS..... | 39 |
| FIGURE 4.5: RÉPARTITION DES TYPES DE CONSTRUCTION DANS LA VILLE D'ABIDJAN | 40 |
| FIGURE 4.6: RÉPARTITION (EN%) DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT | 41 |
| FIGURE 4.7: RÉPARTITION (EN%) DES MÉNAGES ORDINAIRES EN CÔTE-D'IVOIRE PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT | 43 |
| FIGURE 4.8: RÉPARTITION (EN%) DES MÉNAGES ORDINAIRES EN MILIEU RURAL PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT | 44 |
| FIGURE 4.9: RÉPARTITION (EN%) DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES EN MILIEU URBAIN PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT | 45 |
| FIGURE 4.10: RÉPARTITION (EN%) DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES DES AUTRES VILLES DU PAYS PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT | 46 |
| FIGURE 4.11: RÉPARTITION (EN%) DES CHEFS DE MÉNAGES ORDINAIRES D'ABIDJAN-VILLE PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT | 47 |
| FIGURE 4.12: RÉPARTITION (EN%) DES LOGEMENTS PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LA NATURE DU MUR | 49 |
| FIGURE 4.13: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION EN CÔTE-D'IVOIRE SELON LA NATURE DU MUR..... | 50 |
| FIGURE 4.14: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE URBAIN SELON LA NATURE DU MUR..... | 51 |

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| FIGURE 4.15: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE RURAL SELON LA NATURE DU MUR..... | 52 |
| FIGURE 4.16: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DANS LES AUTRES VILLES SELON LA NATURE DU MUR..... | 53 |
| FIGURE 4.17: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION D'ABIDJAN-VILLE SELON LA NATURE DU MUR..... | 54 |
| FIGURE 4.18: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE CÔTE-D'IVOIRE SELON LA NATURE DU TOIT..... | 55 |
| FIGURE 4.19: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE URBAIN SELON LA NATURE DU TOIT | 56 |
| FIGURE 4.20 : RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE RURAL SELON LA NATURE DU TOIT | 57 |
| FIGURE 4.21: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE URBAIN SELON LA NATURE DU TOIT | 58 |
| FIGURE 4.22: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DANS LES AUTRES VILLES DU PAYS SELON LA NATURE DU TOIT | 59 |
| FIGURE 4.23: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION D'ABIDJAN-VILLE SELON LA NATURE DU TOIT | 59 |
| FIGURE 4.24: RÉPARTITION (EN%) DES LOGEMENTS EN CÔTE-D'IVOIRE PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LA NATURE DU SOL..... | 60 |
| FIGURE 4.25: RÉPARTITION (EN%) DES LOGEMENTS EN CÔTE-D'IVOIRE SELON LA NATURE DU SOL..... | 61 |
| FIGURE 4.26: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION EN MILIEU RURAL SELON LA NATURE DU SOL..... | 61 |
| FIGURE 4.27: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION EN MILIEU URBAIN SELON LA NATURE DU SOL..... | 63 |
| FIGURE 4.28: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DES AUTRES VILLES SELON LA NATURE DU SOL..... | 64 |
| FIGURE 4.29: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION À ABIDJAN SELON LA NATURE DU SOL..... | 65 |
| FIGURE 4.30: RÉPARTITION (EN%) DES LOGEMENTS PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LES CARACTÉRISTIQUES DU LIEU D'AISSANCE | 67 |
| FIGURE 4.31: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION EN CÔTE-D'IVOIRE SELON LES CARACTÉRISTIQUES DU LIEU D'AISSANCE | 69 |
| FIGURE 4.32: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION EN MILIEU RURAL SELON LES CARACTÉRISTIQUES DU LIEU D'AISSANCE | 70 |
| FIGURE 4.33: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION EN MILIEU URBAIN SELON LES CARACTÉRISTIQUES DU LIEU D'AISSANCE | 70 |
| FIGURE 4.34: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DANS LES AUTRES VILLES SELON LES CARACTÉRISTIQUES DU LIEU D'AISSANCE | 72 |

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| FIGURE 4.35: RÉPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION D'ABIDJAN-VILLE SELON LES CARACTÉRISTIQUES DU LIEU D'AISANCE | 73 |
| FIGURE 4.36: RÉPARTITION (EN%) DES MÉNAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LE MODE D'ÉVACUATION DES ORDURES MÉNAGÈRES..... | 74 |
| FIGURE 4.37: RÉPARTITION (EN%) DES MÉNAGES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LE MODE DE CUISSON..... | 75 |
| FIGURE 4.38 : RÉPARTITION (EN%) DES MÉNAGES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LE MODE D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES | 77 |
| FIGURE 4.39 : RÉPARTITION (EN%) DES MÉNAGES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU | 79 |
| FIGURE 4.40: RÉPARTITION (EN%) DES MÉNAGES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LE MODE D'ÉCLAIRAGE | 80 |
| FIGURE 5.4 : LE NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR TYPE DE CONSTRUCTION | 88 |
| FIGURE 5.5 : RÉPARTITION DU NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE..... | 89 |
| FIGURE 5.6 : RÉPARTITION DU NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE..... | 89 |
| 5.4 – VUE D'ENSEMBLE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES..... | 90 |

ANNEXES

TABLEAU ANNEXE 3.1 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE ET GROUPE D'AGE DU CM SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

| GROUPE D'AGES | ABIDJAN VILLE | | AUTRES VILLES | | ENSEMBLE URBAIN | | ENSEMBLE RURAL | | TOTAL | |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| -15 ans | 278 | 105 | 2946 | 726 | 3224 | 831 | 1580 | 359 | 4804 | 1190 |
| 15-19 ans . . . | 3801 | 2023 | 21294 | 6312 | 25095 | 8335 | 16575 | 3997 | 41670 | 12332 |
| 20-24 ans . . . | 33485 | 7974 | 40913 | 9406 | 74398 | 17380 | 80431 | 8156 | 154829 | 25536 |
| 25-29 ans . . . | 72916 | 14604 | 63243 | 13017 | 136159 | 27621 | 142083 | 13227 | 278242 | 40848 |
| 30-34 ans . . . | 89759 | 17047 | 78038 | 15477 | 167797 | 32524 | 176879 | 18315 | 344676 | 50839 |
| 35-39 ans . . . | 80465 | 16333 | 78608 | 16242 | 159073 | 32575 | 166573 | 20690 | 325646 | 53265 |
| 40-44 ans . . . | 68659 | 14271 | 69860 | 14707 | 138519 | 28978 | 142025 | 22336 | 280544 | 51314 |
| 45-49 ans . . . | 51529 | 10180 | 54230 | 11264 | 105759 | 21444 | 118248 | 21162 | 224007 | 42606 |
| 50-54 ans . . . | 31929 | 7193 | 37723 | 10150 | 69652 | 17343 | 98807 | 22852 | 168459 | 40195 |
| 55-59 ans . . . | 18938 | 4732 | 26390 | 7444 | 45328 | 12176 | 84354 | 19224 | 129682 | 31400 |
| 60-64 ans . . . | 11333 | 3447 | 20717 | 6756 | 32050 | 10203 | 72475 | 18679 | 104525 | 28882 |
| 65-69 ans . . . | 6293 | 1933 | 14186 | 4435 | 20479 | 6368 | 54331 | 13500 | 74810 | 19868 |
| 70-74 ans . . . | 3099 | 1021 | 8277 | 2723 | 11376 | 3744 | 35583 | 9244 | 46959 | 12988 |
| 75-79 ans . . . | 1220 | 447 | 4170 | 1366 | 5390 | 1813 | 19175 | 4886 | 24565 | 6699 |
| 80-84 ans . . . | 582 | 174 | 1881 | 645 | 2463 | 819 | 8069 | 2486 | 10532 | 3305 |
| 85-89 ans . . . | 233 | 94 | 648 | 265 | 881 | 359 | 2918 | 930 | 3799 | 1289 |
| 90-94 ans . . . | 246 | 76 | 381 | 127 | 627 | 203 | 1449 | 485 | 2076 | 688 |
| 95 et + | 233 | 103 | 446 | 240 | 679 | 343 | 1556 | 691 | 2235 | 1034 |
| Non déclaré | 16 | 8 | 27 | 13 | 43 | 21 | 46 | 8 | 89 | 29 |
| TOTAL | 475014 | 101765 | 523978 | 121315 | 998992 | 223080 | 1223157 | 201227 | 2222149 | 424307 |

TABLEAU ANNEXE 3.2 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANTE PAR SEXE ET GROUPE D'AGE DU CHEF DE MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

| GROUPE D'AGES | ABIDJAN VILLE | | AUTRES VILLES | | ENSEMBLE URBAIN | | ENSEMBLE RURAL | | TOTAL | |
|------------------------|----------------|---------------|----------------|---------------|-----------------|----------------|----------------|---------------|-----------------|----------------|
| | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| -15 ans | 1320 | 595 | 9728 | 3456 | 11048 | 4051 | 5429 | 1678 | 16477 | 5729 |
| 15-19 ans . . . | 9651 | 5787 | 54363 | 20042 | 64014 | 25829 | 44881 | 12749 | 108895 | 38578 |
| 20-24 ans . . . | 96366 | 22349 | 118780 | 28849 | 215146 | 51198 | 283944 | 27264 | 499090 | 78462 |
| 25-29 ans . . . | 212580 | 42204 | 196286 | 43041 | 408866 | 85245 | 595863 | 51125 | 1004729 | 136370 |
| 30-34 ans . . . | 339467 | 60373 | 339357 | 64444 | 678824 | 124817 | 953148 | 82139 | 1631972 | 206956 |
| 35-39 ans . . . | 396838 | 70804 | 440551 | 80025 | 837389 | 150829 | 1048294 | 97646 | 1885683 | 248475 |
| 40-44 ans . . . | 425797 | 73420 | 486843 | 80382 | 912640 | 153802 | 1018793 | 107411 | 1931433 | 261213 |
| 45-49 ans . . . | 368183 | 58296 | 422518 | 64442 | 790701 | 122738 | 917067 | 101168 | 1707768 | 223906 |
| 50-54 ans . . . | 239973 | 42729 | 309665 | 59146 | 549638 | 101875 | 795000 | 108363 | 1344638 | 210238 |
| 55-59 ans . . . | 145343 | 29632 | 227497 | 44996 | 372840 | 74628 | 693361 | 92726 | 1066201 | 167354 |
| 60-64 ans . . . | 91196 | 21899 | 184166 | 39890 | 275362 | 61789 | 585234 | 88168 | 860596 | 149957 |
| 65-69 ans . . . | 53120 | 12080 | 130016 | 26356 | 183136 | 38436 | 436140 | 64115 | 619276 | 102551 |
| 70-74 ans . . . | 26328 | 6235 | 77165 | 16089 | 103493 | 22324 | 280467 | 43906 | 383960 | 66230 |
| 75-79 ans . . . | 10332 | 2932 | 38378 | 7917 | 48710 | 10849 | 151376 | 23011 | 200086 | 33860 |
| 80-84 ans . . . | 4701 | 1115 | 17057 | 3556 | 21758 | 4671 | 62598 | 11371 | 84356 | 16042 |
| 85-89 ans . . . | 1668 | 481 | 5748 | 1528 | 7416 | 2009 | 21792 | 4181 | 29208 | 6190 |
| 90-94 ans . . . | 1302 | 378 | 2914 | 782 | 4216 | 1160 | 10243 | 2250 | 14459 | 3410 |
| 95 et + | 1453 | 465 | 3298 | 1271 | 4751 | 1736 | 10909 | 2969 | 15660 | 4705 |
| Non déclaré | 464 | 92 | 412 | 236 | 876 | 328 | 704 | 51 | 1580 | 379 |
| TOTAL | 2426082 | 451866 | 3064742 | 586448 | 5490824 | 1038314 | 7915243 | 922291 | 13406067 | 1960605 |

TABLEAU ANNEXE 3.4 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES PAR NATIONALITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

| NATIONALITE | ABIDJAN VILLE | AUTRES VILLES | ENSEMBLE URBAIN | ENSEMBLE RURAL | TOTAL |
|---------------|---------------|---------------|-----------------|----------------|----------------|
| Ivoiriens | 361450 | 455470 | 816920 | 1028279 | 1845199 |
| Non Ivoiriens | 213033 | 188108 | 401141 | 392750 | 793891 |
| ND | 2296 | 1715 | 4011 | 3355 | 7366 |
| TOTAL | 576779 | 645293 | 1222072 | 1424384 | 2646456 |

TABLEAU ANNEXE 3.7: REPARTITION DE LA POPULATION DES CHEFS DE MENAGE ORDINAIRE PAR MILIEU DE RESIDENCE PAR SEXE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

| Niveau d'instruction | ABIDJAN VILLE | | AUTRES VILLES | | ENSEMBLE URBAIN | | ENSEMBLE RURAL | | TOTAL | |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| Primaire | 77244 | 17423 | 69520 | 16232 | 146764 | 33655 | 165142 | 13275 | 311906 | 46930 |
| Secondaire général 1 | 92980 | 17417 | 84962 | 15593 | 177942 | 33010 | 86152 | 4406 | 264094 | 37416 |
| Secondaire général 2 | 65939 | 8160 | 60281 | 7010 | 126220 | 15170 | 35544 | 1795 | 161764 | 16965 |
| Secondaire Techniq1 | 6077 | 1926 | 3956 | 802 | 10033 | 2728 | 3515 | 275 | 13548 | 3003 |
| Supérieur | 57477 | 8591 | 27017 | 2172 | 84494 | 10763 | 10017 | 717 | 94511 | 11480 |
| ND | 175297 | 48248 | 278242 | 79506 | 453539 | 127754 | 922787 | 180759 | 1376326 | 308513 |
| TOTAL | 475014 | 101765 | 523978 | 121315 | 998992 | 223080 | 1223157 | 201227 | 2222149 | 424307 |

TABLEAU ANNEXE 3.8 : REPARTITION DE LA POPUALTION DES CHEFS DE MENAGE ORDIANIRE PAR MILIEU DE RESIDENCE PAR SEXE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

| Type d'activité | ABIDJAN VILLE | | AUTRES VILLES | | ENSEMBLE URBAIN | | ENSEMBLE RURAL | | TOTAL | |
|---------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| Occupé | 418361 | 69178 | 458486 | 73224 | 876847 | 142402 | 1191856 | 152856 | 2068703 | 295258 |
| Chômeur | 8640 | 1334 | 4428 | 392 | 13068 | 1726 | 2048 | 109 | 15116 | 1835 |
| Quête de 1er Emploi | 7547 | 1668 | 3414 | 349 | 10961 | 2017 | 1354 | 80 | 12315 | 2097 |
| Ménagère | 882 | 21026 | 1081 | 34657 | 1963 | 55683 | 1569 | 37590 | 3532 | 93273 |
| Etudiants | 7455 | 2340 | 27212 | 5539 | 34667 | 7879 | 1801 | 324 | 36468 | 8203 |
| Retraités | 15281 | 1485 | 9660 | 516 | 24941 | 2001 | 2372 | 108 | 27313 | 2109 |
| Rentier | 2851 | 674 | 2288 | 952 | 5139 | 1626 | 1885 | 640 | 7024 | 2266 |
| Autre Inactif | 11537 | 3560 | 14809 | 4987 | 26346 | 8547 | 16532 | 8743 | 42878 | 17290 |
| ND | 2460 | 500 | 2600 | 699 | 5060 | 1199 | 3740 | 777 | 8800 | 1976 |
| TOTAL | 475014 | 101765 | 523978 | 121315 | 998992 | 223080 | 1223157 | 201227 | 2222149 | 424307 |

TABLEAU ANNEXE 3.8.1 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE ET GROUPE D'ÂGES DU CHEF DE MENAGE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE / SEXE MASCULIN

| GROUPE D'AGES | TYPE D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE | | | | | | | | | | | |
|------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|-------------------|-------------|----------------|--------------|-------------|-----------------|---------------------|-------------|----------------|
| | Occupé | Chômeur | Quête 1er emploi | Sous total actifs | Ménagère | Etudiant élève | Retraite | Rentier | Autres inactifs | Sous total inactifs | Non déclaré | Total |
| -15 ans | 1538 | 0 | 0 | 1538 | 8 | 3086 | 0 | 0 | 143 | 3237 | 29 | 4804 |
| 15-19 ans . . . | 23139 | 91 | 405 | 23635 | 87 | 16819 | 0 | 0 | 981 | 17887 | 148 | 41670 |
| 20-24 ans . . . | 136747 | 774 | 2407 | 139928 | 239 | 10825 | 0 | 126 | 3108 | 14298 | 603 | 154829 |
| 25-29 ans . . . | 263483 | 1617 | 3887 | 268987 | 304 | 4320 | 0 | 337 | 3457 | 8418 | 837 | 278242 |
| 30-34 ans . . . | 333014 | 2204 | 3004 | 338222 | 458 | 1229 | 0 | 384 | 3326 | 5397 | 1057 | 344676 |
| 35-39 ans . . . | 316362 | 2466 | 1663 | 320491 | 438 | 153 | 0 | 464 | 2989 | 4044 | 1111 | 325646 |
| 40-44 ans . . . | 271779 | 3019 | 949 | 275747 | 387 | 25 | 0 | 492 | 2902 | 3806 | 991 | 280544 |
| 45-49 ans . . . | 215497 | 3068 | 0 | 218565 | 358 | 0 | 0 | 470 | 3812 | 4640 | 802 | 224007 |
| 50-54 ans . . . | 157997 | 1877 | 0 | 159874 | 306 | 0 | 3671 | 551 | 2607 | 7135 | 1450 | 168459 |
| 55-59 ans . . . | 117367 | 0 | 0 | 117367 | 228 | 0 | 8099 | 698 | 2881 | 11906 | 409 | 129682 |
| 60-64 ans . . . | 93165 | 0 | 0 | 93165 | 224 | 0 | 6644 | 872 | 3245 | 10985 | 375 | 104525 |
| 65-69 ans . . . | 65709 | 0 | 0 | 65709 | 182 | 0 | 4477 | 827 | 3327 | 8813 | 288 | 74810 |
| 70-74 ans . . . | 39803 | 0 | 0 | 39803 | 138 | 0 | 2491 | 744 | 3559 | 6932 | 224 | 46959 |
| 75-79 ans . . . | 19867 | 0 | 0 | 19867 | 84 | 0 | 1120 | 480 | 2852 | 4536 | 162 | 24565 |
| 80-84 ans . . . | 7660 | 0 | 0 | 7660 | 52 | 0 | 514 | 317 | 1890 | 2773 | 99 | 10532 |
| 85-89 ans . . . | 2661 | 0 | 0 | 2661 | 18 | 0 | 184 | 117 | 786 | 1105 | 33 | 3799 |
| 90-94 ans . . . | 1512 | 0 | 0 | 1512 | 13 | 0 | 49 | 55 | 410 | 527 | 37 | 2076 |
| 95 et + | 1403 | 0 | 0 | 1403 | 8 | 0 | 64 | 90 | 603 | 765 | 67 | 2235 |
| Non déclaré | - | - | - | - | - | 11 | - | - | - | 11 | 78 | 89 |
| TOTAL | 2068703 | 15116 | 12315 | 2096134 | 3532 | 36468 | 27313 | 7024 | 42878 | 117215 | 8800 | 2222149 |

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE / SEXE FEMININ

| GROUPE D'AGES | TYPE D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE | | | | | | | | | | | |
|------------------------|-----------------------------------|-------------|------------------|-------------------|--------------|----------------|-------------|-------------|-----------------|---------------------|-------------|---------------|
| | Occupé | Chômeur | Quête 1er emploi | Sous total actifs | Ménagère | Etudiant élève | Retraite | Rentier | Autres inactifs | Sous total inactifs | Non déclaré | Total |
| -15 ans | 339 | 0 | 0 | 339 | 112 | 669 | 0 | 0 | 62 | 843 | 8 | 1190 |
| 15-19 ans . . . | 5839 | 29 | 86 | 5954 | 2268 | 3574 | 0 | 0 | 473 | 6315 | 63 | 12332 |
| 20-24 ans . . . | 15976 | 130 | 430 | 16536 | 5397 | 2607 | 0 | 35 | 867 | 8906 | 94 | 25536 |
| 25-29 ans . . . | 29702 | 247 | 724 | 30673 | 7865 | 1110 | 0 | 72 | 943 | 9990 | 185 | 40848 |
| 30-34 ans . . . | 38899 | 252 | 483 | 39634 | 9960 | 195 | 0 | 81 | 798 | 11034 | 171 | 50839 |
| 35-39 ans . . . | 41402 | 310 | 261 | 41973 | 10259 | 38 | 0 | 94 | 700 | 11091 | 201 | 53265 |
| 40-44 ans . . . | 39455 | 393 | 113 | 39961 | 10298 | 7 | 0 | 166 | 685 | 11156 | 197 | 51314 |
| 45-49 ans . . . | 32139 | 319 | 0 | 32458 | 9086 | 0 | 0 | 147 | 775 | 10008 | 140 | 42606 |
| 50-54 ans . . . | 28719 | 155 | 0 | 28874 | 9283 | 0 | 412 | 229 | 1131 | 11055 | 266 | 40195 |
| 55-59 ans . . . | 21195 | 0 | 0 | 21195 | 7967 | 0 | 727 | 250 | 1136 | 10080 | 125 | 31400 |
| 60-64 ans . . . | 18090 | 0 | 0 | 18090 | 7952 | 0 | 479 | 342 | 1878 | 10651 | 141 | 28882 |
| 65-69 ans . . . | 11531 | 0 | 0 | 11531 | 5688 | 0 | 213 | 306 | 2016 | 8223 | 114 | 19868 |
| 70-74 ans . . . | 6647 | 0 | 0 | 6647 | 3719 | 0 | 137 | 237 | 2161 | 6254 | 87 | 12988 |
| 75-79 ans . . . | 3091 | 0 | 0 | 3091 | 1826 | 0 | 89 | 153 | 1483 | 3551 | 57 | 6699 |
| 80-84 ans . . . | 1229 | 0 | 0 | 1229 | 874 | 0 | 28 | 72 | 1056 | 2030 | 46 | 3305 |
| 85-89 ans . . . | 459 | 0 | 0 | 459 | 345 | 0 | 13 | 39 | 415 | 812 | 18 | 1289 |
| 90-94 ans . . . | 250 | 0 | 0 | 250 | 169 | 0 | 4 | 11 | 238 | 422 | 16 | 688 |
| 95 et + | 296 | 0 | 0 | 296 | 205 | 0 | 7 | 32 | 473 | 717 | 21 | 1034 |
| Non déclaré | - | - | - | - | - | 3 | - | - | - | 3 | 26 | 29 |
| TOTAL | 295258 | 1835 | 2097 | 299190 | 93273 | 8203 | 2109 | 2266 | 17290 | 123141 | 1976 | 424307 |

TABLEAU ANNEXE 3.8.2 :

REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANTE DANS DES MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE ET GROUPE D'ÂGES DU CHEF DE MENAGE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE / SEXE MASCULIN

| GROUPE D'AGES | TYPE D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE | | | | | | | | | | | |
|-------------------|-----------------------------------|---------|------------------|-------------------|----------|----------------|----------|---------|-----------------|---------------------|-------------|---------|
| | Occupé | Chômeur | Quête 1er emploi | Sous total actifs | Ménagère | Etudiant élève | Retraite | Rentier | Autres inactifs | Sous total inactifs | Non déclaré | Total |
| -15 ans . . . | 291929 | - | - | 291929 | 4343 | 1046467 | - | - | 512680 | 1563490 | 1524605 | 3380024 |
| 15-19 ans . . . | 408161 | 4022 | 17302 | 429485 | 4193 | 290151 | - | - | 97405 | 391749 | 19614 | 840848 |
| 20-24 ans . . . | 548099 | 5560 | 27959 | 581618 | 3014 | 111965 | - | 806 | 57657 | 173442 | 8698 | 763758 |
| 25-29 ans . . . | 547890 | 5274 | 21714 | 574878 | 2095 | 28272 | - | 936 | 28985 | 60288 | 5266 | 640432 |
| 30-34 ans . . . | 489595 | 4476 | 9797 | 503868 | 1450 | 4794 | - | 721 | 13753 | 20718 | 5597 | 530183 |
| 35-39 ans . . . | 400645 | 3943 | 4180 | 408768 | 1028 | 451 | - | 631 | 8350 | 10460 | 2356 | 421584 |
| 40-44 ans . . . | 318361 | 4069 | 1857 | 324287 | 815 | 37 | - | 607 | 6846 | 8305 | 1901 | 334493 |
| 45-49 ans . . . | 241691 | 3723 | - | 245414 | 625 | - | - | 540 | 6338 | 7503 | 1318 | 254235 |
| 50-54 ans . . . | 175727 | 2215 | - | 177942 | 541 | - | 3934 | 618 | 4636 | 9729 | 1917 | 189588 |
| 55-59 ans . . . | 128242 | - | - | 128242 | 426 | - | 8505 | 761 | 4508 | 14200 | 655 | 143097 |
| 60-64 ans . . . | 101910 | - | - | 101910 | 435 | - | 6994 | 962 | 5389 | 13780 | 964 | 116654 |
| 65-69 ans . . . | 71629 | - | - | 71629 | 341 | - | 4746 | 920 | 5658 | 11665 | 619 | 83913 |
| 70-74 ans . . . | 44267 | - | - | 44267 | 241 | - | 2688 | 829 | 6204 | 9962 | 546 | 54775 |
| 75-79 ans . . . | 22551 | - | - | 22551 | 150 | - | 1215 | 546 | 5282 | 7193 | 351 | 30095 |
| 80-84 ans . . . | 9310 | - | - | 9310 | 95 | - | 578 | 369 | 4046 | 5088 | 328 | 14726 |
| 85-89 ans . . . | 3323 | - | - | 3323 | 47 | - | 214 | 142 | 2481 | 2884 | 316 | 6523 |
| 90-94 ans . . . | 2051 | - | - | 2051 | 32 | - | 61 | 68 | 1862 | 2023 | 1088 | 5162 |
| 95 et + | 1833 | - | - | 1833 | 27 | - | 78 | 110 | 1608 | 1823 | 1594 | 5250 |
| Non déclaré | - | - | - | - | - | 11 | - | - | - | 11 | 705 | 716 |
| TOTAL | 3807214 | 33282 | 82809 | 3923305 | 19898 | 1482148 | 29013 | 9566 | 773688 | 2314313 | 1578438 | 7816056 |

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE / SEXE FEMININ

| GROUPE D'AGES | TYPE D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE | | | | | | | | | | | |
|------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|-------------------|----------------|----------------|-------------|-------------|-----------------|---------------------|----------------|----------------|
| | Occupé | Chômeur | Quête 1er emploi | Sous total actifs | Ménagère | Etudiant élève | Retraite | Rentier | Autres inactifs | Sous total inactifs | Non déclaré | Total |
| -15 ans | 242477 | - | - | 242477 | 101481 | 785862 | - | - | 602832 | 1490175 | 1480799 | 3213451 |
| 15-19 ans . . . | 313986 | 2467 | 10248 | 326701 | 253623 | 162448 | - | - | 112369 | 528440 | 20333 | 875474 |
| 20-24 ans . . . | 331813 | 2178 | 11451 | 345442 | 309446 | 56174 | - | 298 | 47300 | 413218 | 9260 | 767920 |
| 25-29 ans . . . | 306238 | 1871 | 8414 | 316523 | 268713 | 13532 | - | 304 | 22568 | 305117 | 5827 | 627467 |
| 30-34 ans . . . | 274139 | 1412 | 3498 | 279049 | 220774 | 2045 | - | 254 | 11890 | 234963 | 4245 | 518257 |
| 35-39 ans . . . | 222640 | 1329 | 1554 | 225523 | 166422 | 258 | - | 211 | 8124 | 175015 | 5170 | 405708 |
| 40-44 ans . . . | 172927 | 1189 | 571 | 174687 | 117874 | 16 | - | 284 | 6858 | 125032 | 2291 | 302010 |
| 45-49 ans . . . | 122959 | 732 | - | 123691 | 81884 | - | - | 236 | 6155 | 88275 | 1818 | 213784 |
| 50-54 ans . . . | 97511 | 363 | - | 97874 | 64833 | - | 815 | 371 | 7951 | 73970 | 1519 | 173363 |
| 55-59 ans . . . | 68521 | - | - | 68521 | 46600 | - | 1333 | 394 | 8042 | 56369 | 953 | 125843 |
| 60-64 ans . . . | 53778 | - | - | 53778 | 38571 | - | 834 | 516 | 13263 | 53184 | 1423 | 108385 |
| 65-69 ans . . . | 32687 | - | - | 32687 | 24232 | - | 430 | 488 | 12250 | 37400 | 900 | 70987 |
| 70-74 ans . . . | 17628 | - | - | 17628 | 14872 | - | 274 | 429 | 13380 | 28955 | 906 | 47489 |
| 75-79 ans . . . | 8135 | - | - | 8135 | 7551 | - | 170 | 279 | 8834 | 16834 | 591 | 25560 |
| 80-84 ans . . . | 3593 | - | - | 3593 | 3796 | - | 84 | 180 | 6887 | 10947 | 453 | 14993 |
| 85-89 ans . . . | 1436 | - | - | 1436 | 1473 | - | 23 | 80 | 3606 | 5182 | 425 | 7043 |
| 90-94 ans . . . | 1001 | - | - | 1001 | 1001 | - | 17 | 39 | 2547 | 3604 | 1169 | 5774 |
| 95 et + | 1051 | - | - | 1051 | 1118 | - | 23 | 61 | 3184 | 4386 | 1771 | 7208 |
| Non déclaré | - | - | - | - | - | 3 | - | - | - | 3 | 648 | 651 |
| TOTAL | 2272520 | 11541 | 35736 | 2319797 | 1724264 | 1020338 | 4003 | 4424 | 898040 | 3651069 | 1540501 | 7511367 |

TABLEAU ANNEXE 4.1 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

| TYPE DE CONSTRUCTION | ABIDJAN VILLE | AUTRES VILLES | ENSEMBLE URBAIN | ENSEMBLE RURAL | TOTAL |
|-----------------------------|----------------------|----------------------|------------------------|-----------------------|----------------|
| Villa moderne | 26937 | 48422 | 75359 | 32760 | 108119 |
| Maison simple | 93171 | 234073 | 327244 | 593978 | 921222 |
| Logement en bande | 133601 | 141235 | 274836 | 61107 | 335943 |
| Appartement dans immeuble | 46293 | 4536 | 50829 | 946 | 51775 |
| Concession | 204017 | 131850 | 335867 | 190226 | 526093 |
| Case traditionnelle | 4724 | 48822 | 53546 | 489742 | 543288 |
| Baraque | 56147 | 21121 | 77268 | 21160 | 98428 |
| Autre à préciser | 2468 | 1568 | 4036 | 3798 | 7834 |
| ND | 9421 | 13666 | 23087 | 30667 | 53754 |
| TOTAL | 576779 | 645293 | 1222072 | 1424384 | 2646456 |

TABLEAU ANNEXE 4.2 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

| TYPE DE CONSTRUCTION | LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT | | | | | | TOTAL |
|-----------------------------|-------------------------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------------|-------------------------|-----------------------------|--------------|
| | Propriétaire | Location vente | Location simple | Logement de fonction | Logement gratuit | Propriétaire à terme | |
| Villa moderne | 49682 | 1056 | 33757 | 12452 | 8260 | 541 | 105748 |
| Maison simple | 582399 | 0 | 209411 | 25634 | 82281 | 2960 | 902685 |
| Logement en bande | 73605 | 2966 | 194628 | 27338 | 27619 | 1074 | 327230 |
| Appartement dans immeuble | 6999 | 917 | 33891 | 6283 | 2129 | 353 | 50572 |
| Concession | 212481 | 2872 | 250139 | 2073 | 45363 | 932 | 513860 |
| Case traditionnelle | 442744 | 0 | 41096 | 2946 | 45596 | 1797 | 534179 |
| Baraque | 28500 | 0 | 56151 | 2209 | 8449 | 154 | 95463 |
| Autre à préciser | 3988 | 45 | 2284 | 185 | 779 | 53 | 7334 |
| ND | 24426 | 355 | 10120 | 1162 | 3240 | 160 | 39463 |

| | | | | | | | |
|--------------|----------------|-------------|---------------|--------------|---------------|-------------|----------------|
| TOTAL | 1424824 | 8211 | 831477 | 80282 | 223716 | 8024 | 2576534 |
|--------------|----------------|-------------|---------------|--------------|---------------|-------------|----------------|

| STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT | ABIDJAN VILLE | AUTRES VILLES | ENSEMBLE URBAIN | ENSEMBLE RURAL | TOTAL |
|---------------------------------|---------------|---------------|-----------------|----------------|----------------|
| Propriétaire | 98033 | 218944 | 316977 | 1107847 | 1424824 |
| Location vente | 5027 | 2638 | 7665 | 546 | 8211 |
| Location simple | 414179 | 328550 | 742729 | 88748 | 831477 |
| Logement de fonction | 13962 | 17411 | 31373 | 48909 | 80282 |
| Logement gratuit | 25451 | 56027 | 81478 | 142238 | 223716 |
| Propriétaire à terme | 1502 | 2021 | 3523 | 4501 | 8024 |
| TOTAL | 558154 | 625591 | 1183745 | 1392789 | 2576534 |

TABLEAU ANNEXE 4.3.1 :

REPARTITION DES MENAGES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LA NATURE DU TOIT

ABIDJAN

| TYPE DE CONSTRUCTION | NATURE DU MUR | | | | | | | | Total |
|----------------------|---------------|------|--------------------|----------|----------|--------|------------------|-------------|--------|
| | Bois | Tôle | Banco/terre battue | Sémi dur | Géobéton | Dur | Autre à préciser | Non déclaré | |
| Villa moderne | 374 | 0 | 0 | 0 | 0 | 26563 | 0 | 0 | 26937 |
| Maison simple | 518 | 0 | 0 | 0 | 3115 | 89538 | 0 | 0 | 93171 |
| Logement en band | 0 | 0 | 0 | 0 | 451 | 133150 | 0 | 0 | 133601 |
| Apt dans immeubl | 0 | 0 | 0 | 0 | 507 | 45786 | 0 | 0 | 46293 |
| Concession | 12957 | 1319 | 1079 | 1147 | 445 | 187002 | 57 | 11 | 204017 |
| Case traditionnl | 172 | 0 | 934 | 3048 | 2 | 568 | 0 | 0 | 4724 |
| Baraque | 54454 | 1666 | 17 | 10 | 0 | 0 | 0 | 0 | 56147 |
| Autre à préciser | 74 | 23 | 27 | 12 | 5 | 2113 | 195 | 19 | 2468 |
| ND | 522 | 113 | 54 | 70 | 20 | 5222 | 23 | 3397 | 9421 |

| | | | | | | | | | |
|--------------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|------------|-------------|---------------|
| TOTAL | 69071 | 3121 | 2111 | 4287 | 4545 | 489942 | 275 | 3427 | 576779 |
|--------------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|------------|-------------|---------------|

AUTRE URBAIN

| TYPE DE CONSTRUCTION | NATURE DU MUR | | | | | | | | |
|-------------------------|----------------------|-------------|--------------------|--------------|--------------|---------------|------------------|-------------|---------------|
| | Bois | Tôle | Banco/terre battue | Sémi dur | Géobéton | Dur | Autre à préciser | Non déclaré | Total |
| Villa moderne | 0 | 0 | 0 | 0 | 10427 | 37995 | 0 | 0 | 48422 |
| Maison simple | 0 | 0 | 0 | 0 | 52327 | 181746 | 0 | 0 | 234073 |
| Logement en band | 0 | 0 | 0 | 0 | 2344 | 138891 | 0 | 0 | 141235 |
| Apt dans immeubl | 0 | 0 | 0 | 0 | 69 | 4467 | 0 | 0 | 4536 |
| Concession | 2705 | 954 | 8974 | 11952 | 1452 | 105718 | 84 | 11 | 131850 |
| Case traditionnl | 974 | 0 | 30203 | 17140 | 28 | 477 | 0 | 0 | 48822 |
| Baraque | 18980 | 1966 | 163 | 12 | 0 | 0 | 0 | 0 | 21121 |
| Autre à préciser | 81 | 39 | 380 | 89 | 9 | 881 | 78 | 11 | 1568 |
| ND | 294 | 160 | 924 | 729 | 122 | 7307 | 15 | 4115 | 13666 |
| TOTAL | 23034 | 3119 | 40644 | 29922 | 66778 | 477482 | 177 | 4137 | 645293 |

ENSEMBLE URBAIN

| Type de construction | NATURE DU MUR | | | | | | | | |
|----------------------|---------------|-------------|--------------------|--------------|--------------|---------------|------------------|-------------|----------------|
| | Bois | Tôle | Banco/terre battue | Sémi dur | Géobéton | Dur | Autre à préciser | Non déclaré | Total |
| Villa moderne | 374 | 0 | 0 | 0 | 10427 | 64558 | 0 | 0 | 75359 |
| Maison simple | 518 | 0 | 0 | 0 | 55442 | 271284 | 0 | 0 | 327244 |
| Logement en band | 0 | 0 | 0 | 0 | 2795 | 272041 | 0 | 0 | 274836 |
| Apt dans immeubl | 0 | 0 | 0 | 0 | 576 | 50253 | 0 | 0 | 50829 |
| Concession | 15662 | 2273 | 10053 | 13099 | 1897 | 292720 | 141 | 22 | 335867 |
| Case traditionnl | 1146 | 0 | 31137 | 20188 | 30 | 1045 | 0 | 0 | 53546 |
| Baraque | 73434 | 3632 | 180 | 22 | 0 | 0 | 0 | 0 | 77268 |
| Autre à préciser | 155 | 62 | 407 | 101 | 14 | 2994 | 273 | 30 | 4036 |
| ND | 816 | 273 | 978 | 799 | 142 | 12529 | 38 | 7512 | 23087 |
| TOTAL | 92105 | 6240 | 42755 | 34209 | 71323 | 967424 | 452 | 7564 | 1222072 |

ENSEMBLE RURAL

| Type de construction | NATURE DU MUR | | | | | | | | |
|----------------------|---------------|-------------|--------------------|--------------|---------------|---------------|------------------|-------------|----------------|
| | Bois | Tôle | Banco/terre battue | Sémi dur | Géobéton | Dur | Autre à préciser | Non déclaré | Total |
| Villa moderne | 0 | 0 | 0 | 0 | 6844 | 25916 | 0 | 0 | 32760 |
| Maison simple | 0 | 0 | 0 | 0 | 224647 | 369331 | 0 | 0 | 593978 |
| Logement en band | 0 | 0 | 0 | 0 | 3970 | 57137 | 0 | 0 | 61107 |
| Apt dans immeubl | 0 | 0 | 0 | 0 | 40 | 906 | 0 | 0 | 946 |
| Concession | 3260 | 1204 | 115908 | 34912 | 3180 | 31277 | 479 | 6 | 190226 |
| Case traditionnl | 13526 | 0 | 444537 | 31088 | 158 | 433 | 0 | 0 | 489742 |
| Baraque | 17855 | 1919 | 1352 | 34 | 0 | 0 | 0 | 0 | 21160 |
| Autre à préciser | 364 | 89 | 2062 | 292 | 66 | 214 | 685 | 26 | 3798 |
| ND | 761 | 279 | 13138 | 2677 | 420 | 4035 | 96 | 9261 | 30667 |
| TOTAL | 35766 | 3491 | 576997 | 69003 | 239325 | 489249 | 1260 | 9293 | 1424384 |

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE

| Type de construction | NATURE DU MUR | | | | | | | | |
|----------------------|---------------|------|--------------------|----------|----------|--------|------------------|-------------|--------|
| | Bois | Tôle | Banco/terre battue | Sémi dur | Géobéton | Dur | Autre à préciser | Non déclaré | Total |
| Villa moderne | 374 | 0 | 0 | 0 | 17271 | 90474 | 0 | 0 | 108119 |
| Maison simple | 518 | 0 | 0 | 0 | 280089 | 640615 | 0 | 0 | 921222 |
| Logement en band | 0 | 0 | 0 | 0 | 6765 | 329178 | 0 | 0 | 335943 |
| Apt dans immeubl | 0 | 0 | 0 | 0 | 616 | 51159 | 0 | 0 | 51775 |
| Concession | 18922 | 3477 | 125961 | 48011 | 5077 | 323997 | 620 | 28 | 526093 |
| Case traditionnl | 14672 | 0 | 475674 | 51276 | 188 | 1478 | 0 | 0 | 543288 |
| Baraque | 91289 | 5551 | 1532 | 56 | 0 | 0 | 0 | 0 | 98428 |
| Autre à préciser | 519 | 151 | 2469 | 393 | 80 | 3208 | 958 | 56 | 7834 |

| | | | | | | | | | |
|--------------|---------------|-------------|---------------|---------------|---------------|----------------|-------------|--------------|----------------|
| ND | 1577 | 552 | 14116 | 3476 | 562 | 16564 | 134 | 16773 | 53754 |
| TOTAL | 127871 | 9731 | 619752 | 103212 | 310648 | 1456673 | 1712 | 16857 | 2646456 |

TABLEAU ANNEXE 4.3.2:

REPARTITION DES MENAGES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LA NATURE DU SOL

ABIDJAN

| Type de construction | NATURE DU TOIT | | | | | | | Total |
|-------------------------|----------------|---------------|--------------|---------------|----------------|------------------|-------------|---------------|
| | Fibre végétale | Tôle | Béton | Tuile/Everite | Tôle plastique | Autre à préciser | Non déclaré | |
| Villa moderne | 0 | 20338 | 5568 | 930 | 0 | 101 | 0 | 26937 |
| Maison simple | 9 | 89325 | 2384 | 1453 | 0 | 0 | 0 | 93171 |
| Logement en band | 0 | 128466 | 2950 | 2180 | 0 | 5 | 0 | 133601 |
| Apt dans immeubl | 0 | 7573 | 38495 | 202 | 0 | 23 | 0 | 46293 |
| Concession | 239 | 198673 | 2785 | 1794 | 157 | 351 | 18 | 204017 |
| Case traditionnl | 142 | 4356 | 41 | 23 | 30 | 132 | 0 | 4724 |
| Baraque | 1227 | 53403 | 0 | 0 | 1265 | 252 | 0 | 56147 |
| Autre à préciser | 143 | 1880 | 254 | 42 | 27 | 107 | 15 | 2468 |
| ND | 27 | 5305 | 499 | 99 | 8 | 151 | 3332 | 9421 |
| TOTAL | 1787 | 509319 | 52976 | 6723 | 1487 | 1122 | 3365 | 576779 |

AUTRE URBAIN

| Type de construction | NATURE DU TOIT | | | | | | | |
|----------------------|----------------|---------------|-------------|---------------|----------------|------------------|-------------|---------------|
| | Fibre végétale | Tôle | Béton | Tuile/Everite | Tôle plastique | Autre à préciser | Non déclaré | Total |
| Villa moderne | 0 | 46543 | 1204 | 669 | 0 | 6 | 0 | 48422 |
| Maison simple | 41 | 231446 | 1144 | 1435 | 0 | 7 | 0 | 234073 |
| Logement en band | 0 | 140305 | 488 | 441 | 0 | 1 | 0 | 141235 |
| Apt dans immeubl | 0 | 2000 | 2432 | 104 | 0 | 0 | 0 | 4536 |
| Concession | 2393 | 128192 | 456 | 266 | 151 | 388 | 4 | 131850 |
| Case traditionnl | 13213 | 33098 | 209 | 159 | 811 | 1332 | 0 | 48822 |
| Baraque | 2114 | 18694 | 0 | 0 | 223 | 90 | 0 | 21121 |
| Autre à préciser | 287 | 1114 | 70 | 13 | 2 | 73 | 9 | 1568 |
| ND | 401 | 8830 | 130 | 95 | 47 | 134 | 4029 | 13666 |
| TOTAL | 18449 | 610222 | 6133 | 3182 | 1234 | 2031 | 4042 | 645293 |

ENSEMBLE URBAIN

| Type de construction | NATURE DU TOIT | | | | | | | |
|----------------------|----------------|----------------|--------------|---------------|----------------|------------------|-------------|----------------|
| | Fibre végétale | Tôle | Béton | Tuile/Everite | Tôle plastique | Autre à préciser | Non déclaré | Total |
| Villa moderne | 0 | 66881 | 6772 | 1599 | 0 | 107 | 0 | 75359 |
| Maison simple | 50 | 320771 | 3528 | 2888 | 0 | 7 | 0 | 327244 |
| Logement en band | 0 | 268771 | 3438 | 2621 | 0 | 6 | 0 | 274836 |
| Apt dans immeubl | 0 | 9573 | 40927 | 306 | 0 | 23 | 0 | 50829 |
| Concession | 2632 | 326865 | 3241 | 2060 | 308 | 739 | 22 | 335867 |
| Case traditionnl | 13355 | 37454 | 250 | 182 | 841 | 1464 | 0 | 53546 |
| Baraque | 3341 | 72097 | 0 | 0 | 1488 | 342 | 0 | 77268 |
| Autre à préciser | 430 | 2994 | 324 | 55 | 29 | 180 | 24 | 4036 |
| ND | 428 | 14135 | 629 | 194 | 55 | 285 | 7361 | 23087 |
| TOTAL | 20236 | 1119541 | 59109 | 9905 | 2721 | 3153 | 7407 | 1222072 |

ENSEMBLE RURAL

| Type de construction | NATURE DU TOIT | | | | | | | |
|----------------------|----------------|---------------|-------------|---------------|----------------|------------------|-------------|----------------|
| | Fibre végétale | Tôle | Béton | Tuile/Everite | Tôle plastique | Autre à préciser | Non déclaré | Total |
| Villa moderne | 0 | 32276 | 252 | 227 | 0 | 5 | 0 | 32760 |
| Maison simple | 643 | 586728 | 3826 | 2642 | 70 | 69 | 0 | 593978 |
| Logement en band | 0 | 60636 | 167 | 303 | 0 | 1 | 0 | 61107 |
| Apt dans immeubl | 0 | 577 | 343 | 26 | 0 | 0 | 0 | 946 |
| Concession | 61099 | 122198 | 496 | 516 | 2984 | 2921 | 12 | 190226 |
| Case traditionnl | 296635 | 165375 | 701 | 673 | 10137 | 16216 | 5 | 489742 |
| Baraque | 6121 | 13362 | 0 | 0 | 1225 | 452 | 0 | 21160 |
| Autre à préciser | 1429 | 1624 | 38 | 7 | 153 | 533 | 14 | 3798 |
| ND | 8597 | 11518 | 177 | 103 | 426 | 926 | 8920 | 30667 |
| TOTAL | 374524 | 994294 | 6000 | 4497 | 14995 | 21123 | 8951 | 1424384 |

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE

| Type de construction | NATURE DU TOIT | | | | | | | |
|----------------------|----------------|----------------|--------------|---------------|----------------|------------------|--------------|----------------|
| | Fibre végétale | Tôle | Béton | Tuile/Everite | Tôle plastique | Autre à préciser | Non déclaré | Total |
| Villa moderne | 0 | 99157 | 7024 | 1826 | 0 | 112 | 0 | 108119 |
| Maison simple | 693 | 907499 | 7354 | 5530 | 70 | 76 | 0 | 921222 |
| Logement en band | 0 | 329407 | 3605 | 2924 | 0 | 7 | 0 | 335943 |
| Apt dans immeubl | 0 | 10150 | 41270 | 332 | 0 | 23 | 0 | 51775 |
| Concession | 63731 | 449063 | 3737 | 2576 | 3292 | 3660 | 34 | 526093 |
| Case traditionnl | 309990 | 202829 | 951 | 855 | 10978 | 17680 | 5 | 543288 |
| Baraque | 9462 | 85459 | 0 | 0 | 2713 | 794 | 0 | 98428 |
| Autre à préciser | 1859 | 4618 | 362 | 62 | 182 | 713 | 38 | 7834 |
| ND | 9025 | 25653 | 806 | 297 | 481 | 1211 | 16281 | 53754 |
| TOTAL | 394760 | 2113835 | 65109 | 14402 | 17716 | 24276 | 16358 | 2646456 |

TABLEAU ANNEXE 4.3.3 :

REPARTITION DES MENAGES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LA NATURE DU SOL

ABIDJAN

| Type de construction | NATURE DU SOL | | | | | | | |
|----------------------|----------------|---------------|-----------------|-----------------|------------|------------------|--------------|---------------|
| | Terre ou sable | Ciment | Carreau/ Marbre | Moquette/ Tapis | Bois | Autre à préciser | Non déclaré | Total |
| Villa moderne | 0 | 5331 | 19815 | 1167 | 53 | 0 | 571 | 26937 |
| Maison simple | 0 | 76332 | 9241 | 6371 | 56 | 0 | 1171 | 93171 |
| Logement en band | 0 | 88694 | 29938 | 13408 | 57 | 0 | 1504 | 133601 |
| Apt dans immeubl | 0 | 8323 | 31617 | 5264 | 20 | 0 | 1069 | 46293 |
| Concession | 587 | 177534 | 8156 | 16584 | 72 | 121 | 963 | 204017 |
| Case traditionnl | 152 | 3611 | 3 | 1 | 2 | 1 | 954 | 4724 |
| Baraque | 2074 | 51904 | 323 | 1090 | 264 | 39 | 453 | 56147 |
| Autre à préciser | 169 | 1585 | 389 | 222 | 6 | 62 | 35 | 2468 |
| ND | 47 | 4308 | 1230 | 471 | 1 | 15 | 3349 | 9421 |
| TOTAL | 3029 | 417622 | 100712 | 44578 | 531 | 238 | 10069 | 576779 |

AUTRE URBAIN

| Type de construction | NATURE DU SOL | | | | | | | |
|-------------------------|----------------|---------------|-----------------|-----------------|------------|------------------|--------------|---------------|
| | Terre ou sable | Ciment | Carreau/ Marbre | Moquette/ Tapis | Bois | Autre à préciser | Non déclaré | Total |
| Villa moderne | 0 | 20185 | 26125 | 844 | 44 | 0 | 1224 | 48422 |
| Maison simple | 0 | 205996 | 9391 | 1569 | 185 | 0 | 16932 | 234073 |
| Logement en band | 0 | 131773 | 4584 | 1665 | 31 | 0 | 3182 | 141235 |
| Apt dans immeubl | 0 | 1545 | 2612 | 295 | 14 | 0 | 70 | 4536 |
| Concession | 4694 | 121204 | 3509 | 1525 | 38 | 40 | 840 | 131850 |
| Case traditionnl | 14509 | 30015 | 0 | 4 | 0 | 3 | 4291 | 48822 |
| Baraque | 1147 | 19156 | 173 | 139 | 100 | 17 | 389 | 21121 |
| Autre à préciser | 290 | 1037 | 159 | 10 | 4 | 53 | 15 | 1568 |
| ND | 611 | 7888 | 914 | 92 | 9 | 13 | 4139 | 13666 |
| TOTAL | 21251 | 538799 | 47467 | 6143 | 425 | 126 | 31082 | 645293 |

ENSEMBLE URBAIN

| Type de construction | NATURE DU SOL | | | | | | | |
|-------------------------|----------------|---------------|-----------------|-----------------|------------|------------------|--------------|----------------|
| | Terre ou sable | Ciment | Carreau/ Marbre | Moquette/ Tapis | Bois | Autre à préciser | Non déclaré | Total |
| Villa moderne | 0 | 25516 | 45940 | 2011 | 97 | 0 | 1795 | 75359 |
| Maison simple | 0 | 282328 | 18632 | 7940 | 241 | 0 | 18103 | 327244 |
| Logement en band | 0 | 220467 | 34522 | 15073 | 88 | 0 | 4686 | 274836 |
| Apt dans immeubl | 0 | 9868 | 34229 | 5559 | 34 | 0 | 1139 | 50829 |
| Concession | 5281 | 298738 | 11665 | 18109 | 110 | 161 | 1803 | 335867 |
| Case traditionnl | 14661 | 33626 | 3 | 5 | 2 | 4 | 5245 | 53546 |
| Baraque | 3221 | 71060 | 496 | 1229 | 364 | 56 | 842 | 77268 |
| Autre à préciser | 459 | 2622 | 548 | 232 | 10 | 115 | 50 | 4036 |
| ND | 658 | 12196 | 2144 | 563 | 10 | 28 | 7488 | 23087 |
| TOTAL | 24280 | 956421 | 148179 | 50721 | 956 | 364 | 41151 | 1222072 |

ENSEMBLE RURAL

| Type de construction | NATURE DU SOL | | | | | | | |
|-------------------------|----------------|---------------|-----------------|-----------------|-------------|------------------|---------------|----------------|
| | Terre ou sable | Ciment | Carreau/ Marbre | Moquette/ Tapis | Bois | Autre à préciser | Non déclaré | Total |
| Villa moderne | 0 | 24215 | 5944 | 231 | 63 | 0 | 2307 | 32760 |
| Maison simple | 0 | 381511 | 2675 | 581 | 986 | 0 | 208225 | 593978 |
| Logement en band | 0 | 57932 | 560 | 266 | 23 | 0 | 2326 | 61107 |
| Apt dans immeubl | 0 | 656 | 204 | 12 | 10 | 0 | 64 | 946 |
| Concession | 73601 | 113041 | 1261 | 278 | 255 | 253 | 1537 | 190226 |
| Case traditionnl | 328487 | 121396 | 0 | 0 | 13 | 7 | 39839 | 489742 |
| Baraque | 5632 | 13704 | 58 | 53 | 318 | 76 | 1319 | 21160 |
| Autre à préciser | 2038 | 1483 | 21 | 5 | 125 | 91 | 35 | 3798 |
| ND | 10050 | 10990 | 165 | 25 | 77 | 121 | 9239 | 30667 |
| TOTAL | 419808 | 724928 | 10888 | 1451 | 1870 | 548 | 264891 | 1424384 |

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE

| Type de construction | NATURE DU SOL | | | | | | | |
|----------------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------|-------------|------------------|---------------|----------------|
| | Terre ou sable | Ciment | Carreau/ Marbre | Moquette/ Tapis | Bois | Autre à préciser | Non déclaré | Total |
| Villa moderne | 0 | 49731 | 51884 | 2242 | 160 | 0 | 4102 | 108119 |
| Maison simple | 0 | 663839 | 21307 | 8521 | 1227 | 0 | 226328 | 921222 |
| Logement en band | 0 | 278399 | 35082 | 15339 | 111 | 0 | 7012 | 335943 |
| Apt dans immeubl | 0 | 10524 | 34433 | 5571 | 44 | 0 | 1203 | 51775 |
| Concession | 78882 | 411779 | 12926 | 18387 | 365 | 414 | 3340 | 526093 |
| Case traditionnl | 343148 | 155022 | 3 | 5 | 15 | 11 | 45084 | 543288 |
| Baraque | 8853 | 84764 | 554 | 1282 | 682 | 132 | 2161 | 98428 |
| Autre à préciser | 2497 | 4105 | 569 | 237 | 135 | 206 | 85 | 7834 |
| ND | 10708 | 23186 | 2309 | 588 | 87 | 149 | 16727 | 53754 |
| TOTAL | 444088 | 1681349 | 159067 | 52172 | 2826 | 912 | 306042 | 2646456 |

TABLEAU ANNEXE 5.1 : REPARTITION DE LA POPULATION DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES

Abidjan ville

| Type de construction | Nombre de pièces occupées | | | | | | | | | | | Total |
|------------------------------|---------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|--------------|----------------|
| | 1 pièce | 2 pièces | 3 pièces | 4 pièces | 5 pièces | 6 pièces | 7 pièces | 8 pièces | 9 pièces | 10 pièces et + | ND | |
| Villa moderne | 5003 | 20049 | 55740 | 49800 | 25416 | 14224 | 7603 | 4412 | 2597 | 4530 | 1324 | 190698 |
| Maison simple | 106939 | 178977 | 105015 | 40629 | 14863 | 8926 | 4580 | 2386 | 1605 | 3501 | 1519 | 468940 |
| Logement en bande | 127827 | 248083 | 227798 | 101169 | 28222 | 10170 | 3652 | 2493 | 1216 | 2452 | 3060 | 756142 |
| Apt dans immeuble | 35870 | 65568 | 81103 | 31301 | 5949 | 2031 | 1302 | 880 | 518 | 2033 | 1281 | 227836 |
| Concession | 276577 | 398964 | 141944 | 46296 | 22801 | 16419 | 9689 | 9004 | 5422 | 17160 | 3952 | 948228 |
| Case traditionnelle | 5906 | 7842 | 5542 | 2498 | 956 | 361 | 110 | 99 | 0 | 564 | 115 | 23993 |
| Baraque | 118867 | 41527 | 13552 | 6366 | 2743 | 1525 | 479 | 440 | 185 | 1099 | 443 | 187226 |
| Autre à préciser non déclaré | 4379 | 1908 | 996 | 558 | 221 | 142 | 152 | 65 | 18 | 350 | 124 | 8913 |
| NR | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| NR | 6815 | 11834 | 8827 | 4457 | 2012 | 933 | 558 | 481 | 224 | 1575 | 17166 | 54882 |
| Total | 688183 | 974752 | 640517 | 283074 | 103183 | 54731 | 28125 | 20260 | 11785 | 33264 | 28984 | 2866858 |

Autres urbains

| Type de construction | NOMBRE DE PIÈCES OCCUPÉES | | | | | | | | | | | Total |
|------------------------------|----------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------------|-------|---------|
| | 1 pièce | 2 pièces | 3 pièces | 4 pièces | 5 pièces | 6 pièces | 7 pièces | 8 pièces | 9 pièces | 10 pièces et + | ND | |
| Villa moderne | 7160 | 32121 | 130734 | 101235 | 47775 | 26464 | 13632 | 8767 | 5257 | 12276 | 2158 | 387579 |
| Maison simple | 191964 | 344969 | 345226 | 208299 | 96454 | 57165 | 28376 | 19686 | 10964 | 26906 | 6372 | 1336381 |
| Logement en bande | 166932 | 207418 | 115710 | 57052 | 29776 | 22903 | 13047 | 12183 | 8005 | 24666 | 3317 | 661009 |
| Apt dans immeuble | 2628 | 5062 | 9462 | 4983 | 784 | 453 | 336 | 255 | 124 | 863 | 280 | 25230 |
| Concession | 137616 | 163105 | 111664 | 76928 | 55508 | 49779 | 37612 | 36543 | 25111 | 87718 | 5878 | 787462 |
| Case traditionnelle | 56980 | 67383 | 48414 | 28601 | 14186 | 9034 | 5024 | 3665 | 2246 | 5286 | 1137 | 241956 |
| Baraque | 31298 | 25873 | 12970 | 6834 | 2796 | 1871 | 889 | 854 | 397 | 1506 | 325 | 85613 |
| Autre à préciser non déclaré | 1739 | 1702 | 1419 | 523 | 410 | 218 | 153 | 98 | 88 | 529 | 321 | 7200 |
| NR | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| NR | 7432 | 13434 | 14194 | 10240 | 5305 | 4391 | 2444 | 2014 | 1307 | 4984 | 27864 | 93609 |

| | | | | | | | | | | | | |
|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|--------------|---------------|--------------|----------------|
| Total | 603749 | 861067 | 789793 | 494695 | 252994 | 172278 | 101513 | 84065 | 53499 | 164734 | 47652 | 3626039 |
|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|--------------|---------------|--------------|----------------|

Ensemble urbain

| Type de construction | Nombre de pièces occupées | | | | | | | | | | | Total |
|----------------------|---------------------------|----------------|----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|----------------|--------------|----------------|
| | 1 pièce | 2 pièces | 3 pièces | 4 pièces | 5 pièces | 6 pièces | 7 pièces | 8 pièces | 9 pièces | 10 pièces et + | ND | |
| Villa moderne | 12163 | 52170 | 186474 | 151035 | 73191 | 40688 | 21235 | 13179 | 7854 | 16806 | 3482 | 578277 |
| Maison simple | 298903 | 523946 | 450241 | 248928 | 111317 | 66091 | 32956 | 22072 | 12569 | 30407 | 7891 | 1805321 |
| Logement en bande | 294759 | 455501 | 343508 | 158221 | 57998 | 33073 | 16699 | 14676 | 9221 | 27118 | 6377 | 1417151 |
| Apt dans immeuble | 38498 | 70630 | 90565 | 36284 | 6733 | 2484 | 1638 | 1135 | 642 | 2896 | 1561 | 253066 |
| Concession | 414193 | 562069 | 253608 | 123224 | 78309 | 66198 | 47301 | 45547 | 30533 | 104878 | 9830 | 1735690 |
| Case traditionnelle | 62886 | 75225 | 53956 | 31099 | 15142 | 9395 | 5134 | 3764 | 2246 | 5850 | 1252 | 265949 |
| Baraque | 150165 | 67400 | 26522 | 13200 | 5539 | 3396 | 1368 | 1294 | 582 | 2605 | 768 | 272839 |
| Autre à préciser | 6118 | 3610 | 2415 | 1081 | 631 | 360 | 305 | 163 | 106 | 879 | 445 | 16113 |
| non déclaré | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| NR | 14247 | 25268 | 23021 | 14697 | 7317 | 5324 | 3002 | 2495 | 1531 | 6559 | 45030 | 148491 |
| Total | 1291932 | 1835819 | 1430310 | 777769 | 356177 | 227009 | 129638 | 104325 | 65284 | 197998 | 76636 | 6492897 |

Ensemble rural

| Type de construction | Nombre de pièces occupées | | | | | | | | | | | Total |
|----------------------|---------------------------|----------------|----------------|----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
| | 1 pièce | 2 pièces | 3 pièces | 4 pièces | 5 pièces | 6 pièces | 7 pièces | 8 pièces | 9 pièces | 10 pièces et + | ND | |
| Villa moderne | 10568 | 24485 | 46715 | 46448 | 32573 | 24817 | 15142 | 10561 | 7447 | 17990 | 2266 | 239012 |
| Maison simple | 406135 | 820253 | 880127 | 635382 | 341763 | 203198 | 113552 | 77082 | 42887 | 90597 | 22401 | 3633377 |
| Logement en bande | 93448 | 67678 | 39776 | 25126 | 17569 | 14975 | 8862 | 8287 | 5270 | 18442 | 1926 | 301359 |
| Apt dans immeuble | 842 | 816 | 793 | 669 | 409 | 324 | 107 | 238 | 176 | 972 | 56 | 5402 |
| Concession | 102175 | 157073 | 214566 | 233432 | 197370 | 166022 | 120325 | 105801 | 65880 | 186952 | 12795 | 1562391 |
| Case traditionnelle | 473866 | 731483 | 607842 | 375286 | 199407 | 124891 | 74670 | 53037 | 30785 | 71426 | 20933 | 2763626 |
| Baraque | 26450 | 28210 | 15698 | 9663 | 4321 | 2679 | 1805 | 1217 | 764 | 2610 | 543 | 93960 |
| Autre à préciser | 4075 | 5612 | 4319 | 2774 | 1553 | 1068 | 891 | 522 | 247 | 1121 | 449 | 22631 |
| non déclaré | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| NR | 12540 | 27375 | 29920 | 25768 | 16615 | 12304 | 7528 | 6036 | 4233 | 10614 | 60470 | 213403 |
| Total | 1130099 | 1862985 | 1839756 | 1354548 | 811580 | 550278 | 342882 | 262781 | 157689 | 400724 | 121839 | 8835161 |

Ensemble Côte d'Ivoire

| Type de construction | Nombre de pièces occupées | | | | | | | | | | | Total |
|----------------------|---------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|-----------------|
| | 1 pièce | 2 pièces | 3 pièces | 4 pièces | 5 pièces | 6 pièces | 7 pièces | 8 pièces | 9 pièces | 10 pièces et + | ND | |
| Villa moderne | 22731 | 76655 | 233189 | 197483 | 105764 | 65505 | 36377 | 23740 | 15301 | 34796 | 5748 | 817289 |
| Maison simple | 705038 | 1344199 | 1330368 | 884310 | 453080 | 269289 | 146508 | 99154 | 55456 | 121004 | 30292 | 5438698 |
| Logement en bande | 388207 | 523179 | 383284 | 183347 | 75567 | 48048 | 25561 | 22963 | 14491 | 45560 | 8303 | 1718510 |
| Apt dans immeuble | 39340 | 71446 | 91358 | 36953 | 7142 | 2808 | 1745 | 1373 | 818 | 3868 | 1617 | 258468 |
| Concession | 516368 | 719142 | 468174 | 356656 | 275679 | 232220 | 167626 | 151348 | 96413 | 291830 | 22625 | 3298081 |
| Case traditionnelle | 536752 | 806708 | 661798 | 406385 | 214549 | 134286 | 79804 | 56801 | 33031 | 77276 | 22185 | 3029575 |
| Baraque | 176615 | 95610 | 42220 | 22863 | 9860 | 6075 | 3173 | 2511 | 1346 | 5215 | 1311 | 366799 |
| Autre à préciser | 10193 | 9222 | 6734 | 3855 | 2184 | 1428 | 1196 | 685 | 353 | 2000 | 894 | 38744 |
| non déclaré | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| NR | 26787 | 52643 | 52941 | 40465 | 23932 | 17628 | 10530 | 8531 | 5764 | 17173 | 105500 | 361894 |
| NA | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 |
| Non défini | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 |
| Total | 2422031 | 3698804 | 3270066 | 2132317 | 1167757 | 777287 | 472520 | 367106 | 222973 | 598722 | 198475 | 15328058 |

TABLEAU ANNEXE 5.2 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES

Abidjan ville

| Type de construction | Nombre de pièces occupées | | | | | | | | | | | Total |
|----------------------|---------------------------|---------------|--------------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|----------------|-------------|---------------|
| | 1 pièce | 2 pièces | 3 pièces | 4 pièces | 5 pièces | 6 pièces | 7 pièces | 8 pièces | 9 pièces | 10 pièces et + | ND | |
| Villa moderne | 2403 | 4266 | 8336 | 6124 | 2723 | 1366 | 662 | 345 | 200 | 334 | 178 | 26937 |
| Maison simple | 40622 | 33011 | 12604 | 3999 | 1245 | 662 | 296 | 153 | 84 | 252 | 243 | 93171 |
| Logement en bande | 49273 | 43033 | 26955 | 10073 | 2451 | 776 | 244 | 146 | 74 | 139 | 437 | 133601 |
| Apt dans immeuble | 16666 | 13359 | 11397 | 3606 | 619 | 171 | 83 | 53 | 28 | 123 | 188 | 46293 |
| Concession | 103384 | 74170 | 16372 | 4342 | 1781 | 1163 | 598 | 486 | 283 | 848 | 590 | 204017 |
| Case traditionnelle | 2214 | 1376 | 664 | 240 | 84 | 33 | 8 | 6 | 0 | 80 | 19 | 4724 |
| Baraque | 45135 | 7893 | 1689 | 657 | 233 | 137 | 40 | 27 | 11 | 213 | 112 | 56147 |
| Autre à préciser | 1803 | 379 | 121 | 59 | 19 | 12 | 8 | 4 | 2 | 29 | 32 | 2468 |
| NR | 2550 | 2150 | 1072 | 463 | 175 | 70 | 42 | 29 | 14 | 181 | 2675 | 9421 |
| Total | 264050 | 179637 | 79210 | 29563 | 9330 | 4390 | 1981 | 1249 | 696 | 2199 | 4474 | 576779 |

Autre urbain

| Type de construction | Nombre de pièces occupées | | | | | | | | | | | Total |
|----------------------|---------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------|-------------|----------------|-------------|---------------|
| | 1 pièce | 2 pièces | 3 pièces | 4 pièces | 5 pièces | 6 pièces | 7 pièces | 8 pièces | 9 pièces | 10 pièces et + | ND | |
| Villa moderne | 3547 | 6838 | 17093 | 11163 | 4564 | 2243 | 1054 | 611 | 330 | 720 | 259 | 48422 |
| Maison simple | 78523 | 67027 | 46055 | 22472 | 8897 | 4713 | 2026 | 1359 | 693 | 1433 | 875 | 234073 |
| Logement en bande | 71270 | 40800 | 15042 | 5995 | 2609 | 1780 | 915 | 785 | 464 | 1115 | 460 | 141235 |
| Apt dans immeuble | 1346 | 1101 | 1303 | 534 | 76 | 43 | 24 | 17 | 11 | 55 | 26 | 4536 |
| Concession | 58072 | 31854 | 14510 | 8028 | 4925 | 3850 | 2566 | 2277 | 1396 | 3846 | 526 | 131850 |
| Case traditionnelle | 22165 | 13211 | 6846 | 3247 | 1351 | 768 | 390 | 245 | 135 | 307 | 157 | 48822 |
| Baraque | 12709 | 5181 | 1715 | 744 | 238 | 162 | 64 | 50 | 19 | 176 | 63 | 21121 |
| Autre à préciser | 822 | 357 | 193 | 58 | 37 | 20 | 10 | 6 | 7 | 28 | 30 | 1568 |
| NR | 2910 | 2596 | 1882 | 1093 | 489 | 329 | 187 | 126 | 77 | 312 | 3665 | 13666 |
| Total | 251364 | 168965 | 104639 | 53334 | 23186 | 13908 | 7236 | 5476 | 3132 | 7992 | 6061 | 645293 |

Ensemble urbain

| Type de construction | Nombre de pièces occupées | | | | | | | | | | | Total |
|----------------------|---------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------|-------------|----------------|--------------|----------------|
| | 1 pièce | 2 pièces | 3 pièces | 4 pièces | 5 pièces | 6 pièces | 7 pièces | 8 pièces | 9 pièces | 10 pièces et + | ND | |
| Villa moderne | 5950 | 11104 | 25429 | 17287 | 7287 | 3609 | 1716 | 956 | 530 | 1054 | 437 | 75359 |
| Maison simple | 119145 | 100038 | 58659 | 26471 | 10142 | 5375 | 2322 | 1512 | 777 | 1685 | 1118 | 327244 |
| Logement en bande | 120543 | 83833 | 41997 | 16068 | 5060 | 2556 | 1159 | 931 | 538 | 1254 | 897 | 274836 |
| Apt dans immeuble | 18012 | 14460 | 12700 | 4140 | 695 | 214 | 107 | 70 | 39 | 178 | 214 | 50829 |
| Concession | 161456 | 106024 | 30882 | 12370 | 6706 | 5013 | 3164 | 2763 | 1679 | 4694 | 1116 | 335867 |
| Case traditionnelle | 24379 | 14587 | 7510 | 3487 | 1435 | 801 | 398 | 251 | 135 | 387 | 176 | 53546 |
| Baraque | 57844 | 13074 | 3404 | 1401 | 471 | 299 | 104 | 77 | 30 | 389 | 175 | 77268 |
| Autre à préciser | 2625 | 736 | 314 | 117 | 56 | 32 | 18 | 10 | 9 | 57 | 62 | 4036 |
| NR | 5460 | 4746 | 2954 | 1556 | 664 | 399 | 229 | 155 | 91 | 493 | 6340 | 23087 |
| Total | 515414 | 348602 | 183849 | 82897 | 32516 | 18298 | 9217 | 6725 | 3828 | 10191 | 10535 | 1222072 |

Ensemble rural

| Type de construction | Nombre de pièces occupées | | | | | | | | | | | Total |
|----------------------|---------------------------|---------------|---------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|--------------|----------------|
| | 1 pièce | 2 pièces | 3 pièces | 4 pièces | 5 pièces | 6 pièces | 7 pièces | 8 pièces | 9 pièces | 10 pièces et + | ND | |
| Villa moderne | 4597 | 5396 | 7119 | 5824 | 3418 | 2331 | 1296 | 811 | 540 | 1166 | 262 | 32760 |
| Maison simple | 148310 | 164118 | 128631 | 75268 | 34373 | 18061 | 8937 | 5473 | 2787 | 5015 | 3005 | 593978 |
| Logement en bande | 33969 | 12861 | 5540 | 2925 | 1725 | 1293 | 686 | 608 | 342 | 922 | 236 | 61107 |
| Apt dans immeuble | 334 | 171 | 126 | 92 | 52 | 35 | 13 | 25 | 12 | 79 | 7 | 946 |
| Concession | 38926 | 30172 | 30357 | 26666 | 19020 | 14212 | 9053 | 7141 | 4135 | 9326 | 1218 | 190226 |
| Case traditionnelle | 163810 | 144785 | 88802 | 44054 | 19634 | 10790 | 5661 | 3625 | 1904 | 3741 | 2936 | 489742 |
| Baraque | 10608 | 5706 | 2362 | 1149 | 449 | 248 | 151 | 89 | 50 | 251 | 97 | 21160 |
| Autre à préciser | 1318 | 1056 | 619 | 318 | 148 | 93 | 64 | 36 | 17 | 73 | 56 | 3798 |
| NR | 4447 | 5452 | 4453 | 3032 | 1668 | 1084 | 582 | 428 | 275 | 727 | 8519 | 30667 |
| Total | 406319 | 369717 | 268009 | 159328 | 80487 | 48147 | 26443 | 18236 | 10062 | 21300 | 16336 | 1424384 |

Ensemble Côte d'Ivoire

| Type de construction | Nombre de pièces occupées | | | | | | | | | | | Total |
|----------------------|---------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|--------------|----------------|
| | 1 pièce | 2 pièces | 3 pièces | 4 pièces | 5 pièces | 6 pièces | 7 pièces | 8 pièces | 9 pièces | 10 pièces et + | ND | |
| Villa moderne | 10547 | 16500 | 32548 | 23111 | 10705 | 5940 | 3012 | 1767 | 1070 | 2220 | 699 | 108119 |
| Maison simple | 267455 | 264156 | 187290 | 101739 | 44515 | 23436 | 11259 | 6985 | 3564 | 6700 | 4123 | 921222 |
| Logement en bande | 154512 | 96694 | 47537 | 18993 | 6785 | 3849 | 1845 | 1539 | 880 | 2176 | 1133 | 335943 |
| Apt dans immeuble | 18346 | 14631 | 12826 | 4232 | 747 | 249 | 120 | 95 | 51 | 257 | 221 | 51775 |
| Concession | 200382 | 136196 | 61239 | 39036 | 25726 | 19225 | 12217 | 9904 | 5814 | 14020 | 2334 | 526093 |
| Case traditionnelle | 188189 | 159372 | 96312 | 47541 | 21069 | 11591 | 6059 | 3876 | 2039 | 4128 | 3112 | 543288 |
| Baraque | 68452 | 18780 | 5766 | 2550 | 920 | 547 | 255 | 166 | 80 | 640 | 272 | 98428 |
| Autre à préciser | 3943 | 1792 | 933 | 435 | 204 | 125 | 82 | 46 | 26 | 130 | 118 | 7834 |
| NR | 9907 | 10198 | 7407 | 4588 | 2332 | 1483 | 811 | 583 | 366 | 1220 | 14859 | 53754 |
| Total | 921733 | 718319 | 451858 | 242225 | 113003 | 66445 | 35660 | 24961 | 13890 | 31491 | 26871 | 2646456 |

ENFANT -0-5 ANS

TABLEAU ANNEXE 5.2.1 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR NATIONALITE ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE LIEU D' AISANCE

ENSEMBLE CI

| | WC à l'int. | WC à l'ext. | Latrine ds cour | Lat. hors cour | Nature | Autres | Total |
|--------------------|---------------|---------------|-----------------|----------------|----------------|-------------|----------------|
| Ens. CI | 205849 | 322489 | 615787 | 342239 | 1275613 | 6582 | 2768559 |
| Abidjan | 113754 | 98620 | 144014 | 15912 | 11070 | 296 | 383666 |
| Ens. Urbain | 181943 | 196219 | 407222 | 63951 | 71784 | 1005 | 922124 |
| Ens. Rural | 23906 | 126270 | 208565 | 278288 | 1203829 | 5577 | 1846435 |

IVOIRIENNE

| | WC à l'int. | WC à l'ext. | Latrine ds cour | Lat. hors cour | Nature | Autres | Total |
|--------------------|---------------|---------------|-----------------|----------------|---------------|-------------|----------------|
| Ens. CI | 178371 | 227149 | 402382 | 214502 | 942811 | 4551 | 1969766 |
| Abidjan | 96458 | 62710 | 79203 | 5798 | 3713 | 129 | 248011 |
| Ens. Urbain | 157550 | 135713 | 258894 | 35800 | 43747 | 593 | 632297 |
| Ens. Rural | 20821 | 91436 | 143488 | 178702 | 899064 | 3958 | 1337469 |

NON IVOIRIENNE

| | WC à l'int. | WC à l'ext. | Latrine ds cour | Lat. hors cour | Nature | Autres | Total |
|--------------------|--------------|--------------|-----------------|----------------|---------------|-------------|---------------|
| Ens. CI | 27478 | 95340 | 213405 | 127737 | 332802 | 2031 | 798793 |
| Abidjan | 17296 | 35910 | 64811 | 10114 | 7357 | 167 | 135655 |
| Ens. Urbain | 24393 | 60506 | 148328 | 28151 | 28037 | 412 | 289827 |
| Ens. Rural | 3085 | 34834 | 65077 | 99586 | 304765 | 1619 | 508966 |

TABLEAU ANNEXE 5.2.2 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR NATIONALITE ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE D'EVACUATION DES ORDURES

ENSEMBLE CI

| | Ramassage | Nature | Brûlées | Enterrées | Autres | Total |
|--------------------|---------------|----------------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| Ens. CI | 398635 | 2330010 | 40623 | 21506 | 23018 | 2813792 |
| Abidjan | 248167 | 124321 | 2405 | 2519 | 6934 | 384346 |
| Ens. Urbain | 381950 | 510013 | 23334 | 5766 | 13623 | 934686 |
| Ens. Rural | 16685 | 1819997 | 17289 | 15740 | 9395 | 1879106 |

IVOIRIENNE

| | Ramassage | Nature | Brûlées | Enterrées | Autres | Total |
|--------------------|---------------|----------------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| Ens. CI | 273179 | 1676972 | 30109 | 12488 | 17014 | 2009762 |
| Abidjan | 160964 | 78779 | 1556 | 1784 | 5425 | 248508 |
| Ens. Urbain | 260744 | 350062 | 17267 | 4159 | 10369 | 642601 |
| Ens. Rural | 12435 | 1326910 | 12842 | 8329 | 6645 | 1367161 |

NON IVOIRIENNE

| | Ramassage | Nature | Brûlées | Enterrées | Autres | Total |
|--------------------|---------------|---------------|--------------|-------------|-------------|---------------|
| Ens. CI | 125456 | 653038 | 10514 | 9018 | 6004 | 804030 |
| Abidjan | 87203 | 45542 | 849 | 735 | 1509 | 135838 |
| Ens. Urbain | 121206 | 159951 | 6067 | 1607 | 3254 | 292085 |
| Ens. Rural | 4250 | 493087 | 4447 | 7411 | 2750 | 511945 |

TABLEAU ANNEXE 5.2.3 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR NATIONALITE ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

ENSEMBLE CI

| | Eau courante | puits | pompe | eau de surface | Autres | Total |
|-------------|--------------|--------|--------|----------------|--------|---------|
| Ens. CI | 708956 | 994907 | 538538 | 498878 | 14720 | 2755999 |
| Abidjan | 367463 | 14312 | 1253 | 290 | 1239 | 384557 |
| Ens. Urbain | 589682 | 302065 | 8622 | 16189 | 6242 | 922800 |
| Ens. Rural | 119274 | 692842 | 529916 | 482689 | 8478 | 1833199 |

IVOIRIENNE

| | Eau courante | puits | pompe | eau de surface | Autres | Total |
|-------------|--------------|--------|--------|----------------|--------|---------|
| Ens. CI | 511315 | 615140 | 459932 | 362197 | 9095 | 1957679 |
| Abidjan | 241784 | 5531 | 793 | 97 | 567 | 248772 |
| Ens. Urbain | 416407 | 196700 | 6249 | 9551 | 4141 | 633048 |
| Ens. Rural | 94908 | 418440 | 453683 | 352646 | 4954 | 1324631 |

NON IVOIRIENNE

| | Eau courante | puits | pompe | eau de surface | Autres | Total |
|-------------|--------------|--------|-------|----------------|--------|--------|
| Ens. CI | 197641 | 379767 | 78606 | 136681 | 5625 | 798320 |
| Abidjan | 125679 | 8781 | 460 | 193 | 672 | 135785 |
| Ens. Urbain | 173275 | 105365 | 2373 | 6638 | 2101 | 289752 |
| Ens. Rural | 24366 | 274402 | 76233 | 130043 | 3524 | 508568 |

TABLEAU ANNEXE 5.1.1 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANTE ÂGÉE DE 6 A 11 ANS, FREQUENTANT UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE ET VIVANT DANS UN MENAGE ORDINAIRE, PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGES DU CHEF DE MENAGE – Ensemble Côte d'Ivoire

| GROUPE D'AGES | POPULATION MASCULINE DE 6 A 11 ANS | | | POPULATION FEMININE DE 6 A 11 ANS | | |
|------------------------|------------------------------------|---------------|-----------------|-----------------------------------|--------------|-----------------|
| | CM Homme | CM Femme | Ensemble des CM | CM Homme | CM Femme | Ensemble des CM |
| -15 ans . . . | - | - | - | - | - | - |
| 15-19 ans . . . | 731 | 259 | 990 | 409 | 216 | 625 |
| 20-24 ans . . . | 2256 | 1439 | 3695 | 1143 | 1228 | 2371 |
| 25-29 ans . . . | 9731 | 2359 | 12090 | 6955 | 2303 | 9258 |
| 30-34 ans . . . | 22722 | 6448 | 29170 | 17651 | 6361 | 24012 |
| 35-39 ans . . . | 64976 | 12119 | 77095 | 51638 | 11628 | 63266 |
| 40-44 ans . . . | 104705 | 14876 | 119581 | 83741 | 14257 | 97998 |
| 45-49 ans . . . | 114865 | 14919 | 129784 | 90914 | 13806 | 104720 |
| 50-54 ans . . . | 93549 | 11502 | 105051 | 72035 | 10753 | 82788 |
| 55-59 ans . . . | 64188 | 10287 | 74475 | 47050 | 9353 | 56403 |
| 60-64 ans . . . | 47196 | 7924 | 55120 | 33543 | 7283 | 40826 |
| 65-69 ans . . . | 36491 | 7763 | 44254 | 25309 | 6747 | 32056 |
| 70-74 ans . . . | 26207 | 5440 | 31647 | 18399 | 4877 | 23276 |
| 75-79 ans . . . | 16415 | 3546 | 19961 | 11445 | 2979 | 14424 |
| 80-84 ans . . . | 8512 | 1784 | 10296 | 6078 | 1487 | 7565 |
| 85-89 ans . . . | 3582 | 776 | 4358 | 2532 | 650 | 3182 |
| 90-94 ans . . . | 1211 | 316 | 1527 | 868 | 233 | 1101 |
| 95 et + | 535 | 175 | 710 | 456 | 120 | 576 |
| Non déclaré | 642 | 224 | 866 | 489 | 172 | 661 |
| TOTAL | 618514 | 102156 | 720670 | 470655 | 94453 | 565108 |

TABLEAU ANNEXE 5.1.2 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANTE ÂGÉE DE 6 A 11 ANS ET VIVANT DANS UN MENAGE ORDINAIRE, PAR SEXE ET PAR GROUPE D'ÂGES DU CHEF DE MENAGE – Ensemble Côte d'Ivoire

| GROUPE D'AGES | POPULATION MASCULINE DE 6 A 11 ANS | | | POPULATION FEMININE DE 6 A 11 ANS | | |
|------------------------|------------------------------------|---------------|-----------------|-----------------------------------|---------------|-----------------|
| | CM Homme | CM Femme | Ensemble des CM | CM Homme | CM Femme | Ensemble des CM |
| -15 ans | - | - | - | - | - | - |
| 15-19 ans . . . | 1094 | 344 | 1438 | 676 | 341 | 1017 |
| 20-24 ans . . . | 4273 | 2178 | 6451 | 2759 | 2288 | 5047 |
| 25-29 ans . . . | 20858 | 4094 | 24952 | 19142 | 4929 | 24071 |
| 30-34 ans . . . | 46812 | 10802 | 57614 | 46336 | 12424 | 58760 |
| 35-39 ans . . . | 121266 | 20009 | 141275 | 117508 | 22145 | 139653 |
| 40-44 ans . . . | 180919 | 24418 | 205337 | 170237 | 26517 | 196754 |
| 45-49 ans . . . | 201409 | 24741 | 226150 | 186353 | 26278 | 212631 |
| 50-54 ans . . . | 174618 | 19684 | 194302 | 160895 | 21481 | 182376 |
| 55-59 ans . . . | 134768 | 17876 | 152644 | 120894 | 19340 | 140234 |
| 60-64 ans . . . | 102914 | 13733 | 116647 | 92022 | 15024 | 107046 |
| 65-69 ans . . . | 79077 | 13075 | 92152 | 69819 | 13490 | 83309 |
| 70-74 ans . . . | 55584 | 9072 | 64656 | 48236 | 9560 | 57796 |
| 75-79 ans . . . | 33987 | 5922 | 39909 | 28816 | 6017 | 34833 |
| 80-84 ans . . . | 17635 | 3009 | 20644 | 15007 | 2987 | 17994 |
| 85-89 ans . . . | 7112 | 1348 | 8460 | 6246 | 1365 | 7611 |
| 90-94 ans . . . | 2466 | 517 | 2983 | 2075 | 505 | 2580 |
| 95 et + | 1198 | 273 | 1471 | 1151 | 264 | 1415 |
| Non déclaré | 1296 | 403 | 1699 | 1223 | 381 | 1604 |
| TOTAL | 1187286 | 171498 | 1358784 | 1089395 | 185336 | 1274731 |